COLLECTION SUR LES AUTOCHTONES

DIRECTION DES AFFAIRES CORRECTIONNELLES

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

PROJECT PILOTE
(janvier 1990-décembre 1990)

APC 3 CA (1992)

Canada

Solliciteur général Canada
Secrétariat du Ministère

Solicitor General Canada
Ministry Secretariat

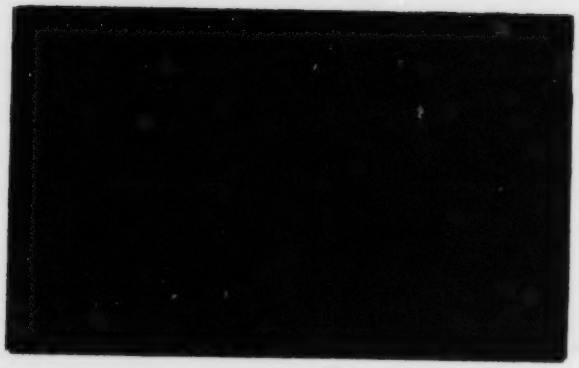

Ce rapport a été rédigé en vertu d'un contrat pour la Direction des affaires correctionnelles, ministère du Solliciteur général du Canada, et a été présenté tel quel au Ministère. Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur et ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

The English version of this report is/ce rapport est disponible en anglais sous le titre: "The Native Inmate Substance Abuse Pre-Treatment Program: A Demonstration Project" No. APC 3 CA (1992)

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

PROJECT PILOTE
(janvier 1990-décembre 1990)

APC 3 CA (1992)

92-06306/

COLLECTION SUR LES AUTOCHTONES

Graphisme: Addventures
Dessin: Leo Yerxa

Aussi publié sous forme de Rapport pour spécialistes 1991-11

Approvisionnnements et Services Canada
Cat. No. JS51/3-1992F
ISBN: 0-662-97269-4

RAPPORT FINAL

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

PROJET PILOTE
(janvier 1990 - décembre 1990)

Parrainé par:
L'Association nationale autochtone des responsables de traitements

Financé par:
Le Service correctionnel du Canada et
le Secrétariat du ministère du Solliciteur général du Canada

Santé et Bien-être social Canada

Le Programme national de lutte contre l'abus
de l'alcool et des drogues chez les autochtones

Janvier 1991

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes et organisations ont collaboré aux activités du projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes. Voici la liste des organisations et du personnel clés qui ont joué un rôle principal en ce domaine. Remercions également les nombreuses autres personnes qui ont apporté leur contribution à diverses phases du projet. Il est malheureusement impossible de toutes les énumérer ici.

A. Sources de financement du projet
- Service correctionnel du Canada et Secrétariat, Solliciteur général du Canada
- Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones (PNLAADA), Santé et Bien-être social Canada

B. Comité d'organisation du projet
- PNLAADA
- Solliciteur général : Secrétariat
- Solliciteur général : Service correctionnel du Canada
- Commission nationale des libérations conditionnelles

C. Organisation de parrainage
- Association nationale autochtone des responsables de traitements
- (Ancien) directeur exécutif : Rod Jeffries
- (Actuel) directeur exécutif : Betty Bastien
- Chef de bureau : Sheila Ridsdale

D. Personnel à contrat du projet
- Coordonnateur du projet: Hilary Harper
- Chercheur: Marcia Krawll
- Concepteur du programme: Norma Kenores
- Conseiller en matière de traitement (Mountain): Janice Robinson
- Conseiller en matière de traitement (William Head): J. Lucas
- Conseiller en matière de traitement (William Head): Shane Pointe
- Concepteur du Manuel du programme: Janice Robinson
- Évaluateur du projet: Wendy Rowe

E. Pénitenciers fédéraux
- Établissement Mountain, Agassiz, C.-B.
- Établissement William Head, Sooke, C.-B.

F. Centres de traitement pour autochtones
- Centre de traitement pour autochtones de Round Lake, Armstrong, C.-B.
- Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum, C.-B.

RAPPORT SOMMAIRE

Le projet de prétraitement des autochtones toxicomanes était un projet pilote de recherche et développement d'une durée d'un an géré et parrainé par l'Association nationale autochtone des responsables de traitements, et financé conjointement par le ministère du Solliciteur général, le ministère de la Justice, Santé et Bien-être social Canada et le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones.

Ce projet répondait aux objectifs suivants :

1. Étudier et mettre au point un modèle de programme de prétraitement des autochtones et élaborer un manuel d'application dans les établissements correctionnels.

2. Élaborer des lignes directrices relatives au traitement des délinquants autochtones pour les centres de traitement.

3. Mettre à l'essai sur le terrain le modèle de programme de prétraitement des autochtones et le manuel connexe et les évaluer.

4. Élaborer une brochure présentant le modèle de programme de traitement et le manuel.

Ce projet comprenait les quatre composantes suivantes :

Phase I: Recherche et développement
Phase II: Mise à l'essai du modèle de programme
Phase III: Mise au point définitive du programme
Phase IV: Recherche communautaire

RECHERCHE DE BASE ET DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE DE PROGRAMME EN ÉTABLISSEMENT

Les programmes et services de traitement des toxicomanies offerts dans les établissements correctionnels fédéraux sont peu nombreux et ils ne sont souvent pas adaptés aux délinquants autochtones. Par conséquent, nous avons cherché, au moyen de ce projet, à élaborer un programme de prétraitement des toxicomanes pouvant être appliqué dans un établissement et qui tiendrait compte des modalités de traitement actuelles, des paramètres des établissements fédéraux et des besoins des détenus autochtones sous responsabilité fédérale.

Notre recherche s'est faite à l'aide de questionnaires écrits, de consultations personnelles et d'examens des documents disponibles sur le sujet. Pour que l'échantillonnage des programmes et services de traitement des toxicomanes dispensés au sein du régime correctionnel fédéral soit représentatif, nous nous sommes documentés auprès des établissements fédéraux et provinciaux du Canada ainsi que ceux des États-Unis.

En ce qui concerne la recherche documentaire, nous avons puisé nos informations principalement dans les bibliothèques du ministère du Solliciteur général (Région du Pacifique) et dans celles du Northern Justice Institute de l'Université Simon Fraser (C.-B.) D'autres renseignements ont été recueillis par les membres d'équipe au cours de leurs contacts avec des services de traitement et autres types de services correctionnels.

De nombreux établissements fédéraux et provinciaux du Canada et des États-Unis offrent des programmes de traitement des toxicomanies, mais ces programmes semblent être surtout de nature éducative, axés sur la dynamique de vie, et destinés à la population carcérale générale plutôt qu'aux autochtones en particulier. Les éléments culturels et spirituels autochtones n'ont été intégrés que dans quelques-uns de ces programmes.

Les consultations avec des spécialistes du système de justice et des experts du domaine de la toxicomanie ont permis de dégager des éléments communs aux détenus autochtones.

On a demandé aux personnes interrogées de déterminer les caractéristiques des détenus qui influent sur le degré de succès que ceux-ci connaissent avec un traitement donné. Selon le personnel des centres de traitement, voici quelles sont les caractéristiques identifiables des détenus :

- la crainte exprimée et la conception erronée concernant l'abus de drogues et d'alcool;
- le comportement en établissement;
- la manipulation;
- la méfiance ou le peu de confiance;
- le déni de la réalité;
- le manque de motivation et l'apathie;
- le fait de considérer le traitement comme un moyen de "se la couler douce";
- le fait de connaître tous les règlements et de les suivre à la lettre;
- l'intérêt à faire "peu" de travail d'écriture;
- le fait d'offrir une résistance ou d'être réticent;
- le fait de ne pas être prêt;
- programme ordonné par la cour - le détenu étant forcé de le suivre ne cherche donc pas à changer;
- les problèmes "d'attitudes";
- les préoccupations à l'égard du sexe opposé;
- l'intoxication par les drogues et l'alcool;
- le fait d'être perturbateur;
- le fait qu'il ne comprenne pas qu'il souffre d'accoutumance;
- le fait qu'il ne suive le traitement que pour devenir sobre - non pour guérir.

Certaines de ces réponses nous renvoient à un autre ensemble de caractéristiques que peuvent présenter les détenus; en effet, il y a des détenus qui sont prêts à prendre des risques et qui souhaitent en prendre, et ceux pour lesquels l'incarcération peut être un obstacle. Certains détenus restent des prisonniers "modèles"; ils se maintiennent dans un état d'esprit qui leur permet d'observer les règlements, mais pas d'exprimer leurs émotions profondes - des

émotions qu'il leur faudrait exprimer pour qu'ils puissent commencer de changer. Il reste peut-être alors à savoir quand et comment on peut dire qu'un détenu est "prêt" à suivre un traitement. Autrement dit, quelles sont les caractéristiques qui déterminent le fait qu'il soit prêt?

Selon les personnes interrogées, pour répondre efficacement à ces besoins, il faudrait adopter un programme de prétraitement qui ait une approche globale, et auquel la famille et la collectivité participeraient davantage. Elles ont indiqué également qu'il faudrait offrir aux détenus de meilleures possibilités de suivre des programmes de traitement intensif et de recevoir du counseling individuel dans les établissements, d'adapter ces programmes aux besoins des autochtones et de les doter de personnel autochtone.

Les besoins au sein du système de justice

En ce domaine, les besoins se rapportaient en majeure partie à l'éducation et à la formation. On a constaté qu'il fallait offrir une formation axée sur la sensibilisation aux différences culturelles, sur la lutte contre la toxicomanie et sur le processus de traitement pour pouvoir élaborer et offrir par la suite des programmes de réinsertion sociale, instaurer un meilleur climat de confiance et encourager une ouverture d'esprit afin que l'élaboration de ces programmes par les responsables du système correctionnel en soit facilitée. Pour cela, il faut que le système encourage et mette au premier plan une approche d'équipe, lui apporte son appui et permette d'examiner les attitudes du personnel à l'égard des détenus, des collègues et du système. La Commission nationale des libérations conditionnelles devrait mieux connaître les services communautaires existants et les bureaux de liberté conditionnelle faire des enquêtes communautaires plus pertinentes.

Les besoins au sein des communautés autochtones

L'important besoin de mieux faire comprendre le processus aux collectivités et de les faire davantage participer à ce processus a été mis en relief. En ce domaine, il semble que les communautés devraient mieux comprendre que l'abus d'alcool et de drogues est le symptôme d'un problème plus vaste; elles devraient faire la différence entre le traitement familial et le traitement individuel et déterminer l'importance du traitement familial par rapport au traitement individuel, afin d'encourager l'adoption d'un mode de vie plus sain.

Les besoins des centres de traitement

Le personnel des centres de traitement a mentionné le besoin de disposer d'information sur le système de justice et sur les détenus pour pouvoir leur offrir de meilleures possibilités de traitement. S'il disposait de renseignements précis sur les politiques et les procédures des établissements fédéraux ainsi que sur la libération conditionnelle, et était sensibilisé au processus de pensée criminelle et aux schèmes de comportement, le personnel pourrait remplir ses tâches plus efficacement.

Modèle recommandé (orientation et composantes) d'un programme de prétraitement

En nous fondant sur les résultats de cette recherche préliminaire, nous recommandons que le modèle de programme de prétraitement pour les délinquants autochtones soit conçu de manière à tenir compte des besoins et des mandats des participants et des groupes de parrainage. Le modèle de programme recommandé est un modèle qui est fondé sur une synthèse de la méthode d'éducation populaire et de la théorie de l'apprentissage social. Ce modèle permet d'intégrer un contenu culturel pertinent et de faire pleinement participer les participants. Il préconise également l'élaboration d'un modèle de "soins continus"[1] qui comprend un réseau regroupant le délinquant autochtone, les membres de sa famille, le personnel de l'établissement, la CNLC, les agents de liberté conditionnelle, les Aînés, l'équipe responsable du traitement et la collectivité telle que le délinquant la détermine.

Ce programme de prétraitement exige la participation du détenu autochtone. Il est recommandé qu'il comprenne :

- huit semaines de traitement intensif et d'activités éducatives;
- l'élaboration d'un programme de soins continus de quatre ans auquel participeront les membres de la famille et de la collectivité et un réseau de soutien qui pratique la sobriété;
- la sensibilisation au fait que l'abus de drogues et d'alcool est une maladie qui est guérissable grâce à la sobriété et à l'information;
- la possibilité d'offrir des séances de counseling particulières avec un conseiller expérimenté dans le domaine du prétraitement;
- les moyens de faire prendre au détenu conscience de son comportement destructeur et de l'inciter à changer.

Ce programme de prétraitement devrait adopter une approche globale, et servir de complément à tout programme actuellement offert dans l'établissement.

Le programme de prétraitement vise principalement à préparer l'individu au traitement en lui offrant la possibilité d'explorer certains domaines précis :

- établissement de relations fondées sur la confiance;
- changement des attitudes qui font obstacle à la guérison;
- solution des problèmes personnels de souffrance et de colère;
- meilleure compréhension des traditions, des valeurs et des fraternités autochtones;
- plus grande estime de soi;
- meilleure compréhension de l'énergie positive et créatrice (spirituelle) en jeu dans la guérison;
- connaissance de base du phénomène d'accoutumance;
- déni et mécanisme de défense;
- évaluation et services aux libérés;

---

[1] Un modèle de "soins continus" repose sur le principe que le toxicomane a des besoins de traitements différents durant les différentes étapes de sa guérison; que les responsables du traitement doivent travailler ensemble au sein d'un réseau de ressources dans lequel ils orientent l'individu.

- dynamique de groupe;
- sensibilisation;
- santé et loisirs;
- aperçu du programme de traitement et de ses modalités;
- réinsertion dans la famille;
- questions de probation ou de libération conditionnelle;
- emploi et éducation;
- counseling;
- dynamique de vie.

MISE A L'ESSAI DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT EN ÉTABLISSEMENT

Le modèle de programme proposé a été mis à l'essai dans deux établissements correctionnels fédéraux : l'établissement Mountain à Agassiz (C.-B.) et le pénitencier William Head à Sooke (C.-B.)

Les séances d'orientation

Dans les deux établissements, des réunions d'orientation ont été organisées avec la collaboration du personnel des centres de traitement des toxicomanes, qui recevraient les détenus de ces deux établissements.

Des réunions d'orientation eurent lieu ultérieurement concernant le programme de prétraitement des détenus autochtones à l'établissement Mountain les 7 et 8 mai 1990 et au Centre de traitement de Round Lake le 9 mai 1990.

Par la suite, des réunions d'orientation ont été organisées au sujet du programme de prétraitement pour les détenus autochtones à l'établissement William Head le 30 avril et le 1er mai 1990, et au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum le 3 mai 1990.

L'orientation et les composantes du programme de prétraitement proposé ont été présentées lors de chaque réunion d'orientation. On y a encouragé la discussion en vue d'examiner les éléments liés à la mise en oeuvre de ce programme dans l'établissement et le rôle des centres de traitement qui reçoivent les détenus autochtones des établissements pour leur offrir le traitement.

Ces réunions d'orientation ont été utiles, mais pas aussi productives qu'elles auraient pu être. Un rapport écrit des résultats de l'examen de la recherche n'était pas disponible; c'est pourquoi les questions soulevées et les données offertes semblaient partir plutôt d'opinions que de faits. En outre, bien que le modèle de programme ait existé en concept, il n'avait pas été structuré et présenté de manière à servir d'orientation en matière d'éducation et de communication aux détenus, au personnel de l'établissement et au personnel des centres de traitement.

A la suite des séances d'orientation des deux établissements, le personnel a exprimé son incertitude quant aux événements futurs, mais il s'est dit très réceptif et intéressé à mettre à l'essai ce programme. Dans les deux établissements, on a cherché à savoir quels détenus devraient participer au programme, quelles seraient les répercussions sur la libération conditionnelle, quels renseignements devraient être partagés entre le conseiller ou instructeur du programme et l'agent de gestion des cas de l'établissement (AGCE) et quels étaient les droits des détenus en matière de confidentialité des renseignements personnels.

L'application du programme et la grande place accordée au contenu

Dix détenus de l'établissement Mountain se sont portés volontaires pour participer au programme. Par contre, il n'y eut pas de volontaires à l'établissement William Head; les détenus se méfiaient et offraient de la résistance au programme. De ce fait, le personnel de l'établissement a tout simplement décidé que 14 détenus autochtones participeraient au programme qu'ils le veuillent ou non. Il n'est pas difficile de comprendre que, pendant les deux premières semaines, l'absentéisme et les retards créaient des problèmes dans l'établissement William Head, mais pas dans l'établissement Mountain. En fait, les détenus de l'établissement Mountain établirent eux-mêmes leurs propres règles relatives aux retards et aux absences, décidant que le détenu qui n'arriverait pas à l'heure serait rejeté du groupe. Les détenus de l'établissement Mountain établirent également des règles relatives à leur comportement et leur conduite en groupe - décrétant qu'il ne serait toléré aucun juron, aucune consommation de drogues et d'alcool, et qu'ils se traiteraient mutuellement avec respect.

Le programme de prétraitement fut appliqué aux établissements William Head et Mountain, du 25 juillet jusqu'au 18 août, pendant huit semaines, cinq jours par semaine, 6 heures par jour.

A l'établissement Mountain, l'instructeur ou conseiller du programme a pu établir rapidement un bon et solide climat de confiance avec les détenus. De plus, les détenus eux-mêmes ont établi des liens solides avec les autres membres du groupe. Les activités du programme étaient axées sur l'instauration d'un climat de confiance, les aptitudes de communication de groupe, l'effondrement des barrières, les problèmes personnels et les problèmes de la toxicomanie et leurs effets négatifs sur la personne et sa famille. Les traditions culturelles et la spiritualité autochtones furent utilisées comme composante sous-jacente du processus d'intervention, mais elles n'ont pas été fortement soulignées en tant que telles.

A l'établissement William Head, l'instructeur ou conseiller du programme a eu beaucoup plus de difficulté à établir un climat de confiance avec les détenus participants et à établir des liens de confiance mutuelle entre les détenus. En raison de ce manque de confiance et de communication, les membres du groupe n'ont pas pu se concentrer productivement sur la divulgation de leurs problèmes personnels ni sur la manière de les traiter. Les activités du groupe semblaient avoir été davantage orientées vers l'éducation et le partage d'information.

Au cours du premier mois l'instructeur ou conseiller du programme s'est concentré sur la spiritualité et les traditions autochtones en tant que source d'identité et de force. Au cours du deuxième mois, un deuxième instructeur s'est penché plus particulièrement sur l'accoutumance aux drogues et sur les changements à apporter à la dynamique de vie pour pouvoir vivre sans drogues et sans alcool et guérir.

Caractéristiques des détenus participants de l'établissement Mountain

Dix détenus ont participé au programme de l'établissement Mountain. Tous étaient de sexe masculin et autochtones. La moyenne d'âge était de 35,4 ans. Aucun n'avait terminé le cours secondaire, bien qu'un ait réussi le test de connaissances générales (GED).

Le problème de l'alcoolisme était évident. Ces détenus avaient commencé à boire en moyenne à 11,3 ans. Dès 16,8 ans (en moyenne), leur tendance à boire constituait un problème, la plupart buvaient depuis 11,7 ans. Avant leur incarcération, la majorité d'entre eux prenaient plus de 7 consommations d'alcool 2 à 3 jours par semaine.

Deux détenus ont indiqué qu'ils buvaient toujours depuis leur incarcération; 4 détenus ont indiqué qu'ils consommaient de la drogue.

Si l'on considère les origines de ces détenus, des éléments négatifs sont évidents; les plus notables étaient les suivants :

- ils avaient été élevés dans une famille d'alcooliques (87,5%);
- leur père ne s'occupait pas d'eux ou était absent (87,5%);
- des membres de la proche famille étaient décédés de mort non naturelle (87,5%);
- leur mère ne s'occupait pas d'eux ou était absente (75%)
- ils avaient été victimes d'exploitation physique (62,5%)
- ils avaient été victimes d'exploitation sexuelle (62,5%).

Six détenus (75%) ont dit qu'ils avaient tenté de se suicider; cinq ont avoué s'être livrés à des actes d'exploitation sexuelle, six (75%) ont dit qu'ils éprouvaient une forte anxiété.

Selon ces détenus, lorsqu'ils buvaient :

- ils se livraient à des actes d'exploitation sexuelle (fait signalé au moins quelquefois par 4 détenus);
- ils se repliaient sur eux-mêmes, s'isolaient (fait signalé au moins quelquefois par 6 détenus)
- ils agissaient de manière répréhensible en public (fait signalé au moins quelquefois par 5 détenus)
- ils commettaient des infractions contre la personne (fait signalé au moins quelquefois par 5 détenus)
- ils devenaient physiquement agressifs ou violents (fait signalé au moins quelquefois par 4 détenus).

Un grand nombre de ces détenus se sont décrits comme anxieux, hésitants, incertains lors de leur admission au programme de prétraitement. Un grand nombre ont dit qu'au moment de leur admission :

- ils étaient agressifs physiquement,
- ils étaient agressifs verbalement,
- ils étaient bruyants et insupportables.

Caractéristiques des détenus participants de William Head

Les quatorze participants étaient de sexe masculin; la moyenne d'âge était de 27,3 ans. Aucun n'était marié à ce moment-là. Six avaient fait des études jusqu'à la 10e ou à la 12e année, un détenu avait réussi le test de connaissances générales (DED). Ils avaient commencé à boire en moyenne à 14,2 ans, et la plupart ont déclaré que, lorsqu'ils buvaient, ils devenaient raisonneurs et grossiers, se repliaient sur eux-mêmes, s'isolaient, ou agissaient de manière répréhensible en public. Six se sont décrits comme physiquement agressifs ou violents lorsqu'ils buvaient. Cinq d'entre eux ont dit n'avoir "jamais" été physiquement violents ou agressifs.

Si l'on considère les origines de ces détenus, les éléments négatifs suivants ressortent :

- ils avaient été élevés dans une famille d'alcooliques (81,9%);
- leur père était absent ou ne s'occupait pas d'eux (100%);
- leur mère était absente ou ne s'occupait pas d'eux (90,9);
- ils se disputaient ou se battaient avec leur conjointe ou partenaire (62,5%);
- ils se disputaient ou se battaient avec leurs amis et leur famille (69,2%).

Six détenus n'avaient plus leur mère qui était décédée. Quatre ont avoué avoir tenté de se suicider et un a dit qu'il avait été victime d'exploitation sexuelle. Deux détenus ont dit s'être livrés à des actes d'exploitation sexuelle. La majorité ont indiqué qu'ils étaient très anxieux, qu'ils se sentaient seuls et isolés.

Au moment de leur admission au programme de prétraitement, ces détenus ont dit :

- qu'ils étaient silencieux et repliés sur eux-mêmes;
- qu'ils avaient une attitude de déni;
- qu'ils étaient coopératifs;
- qu'ils se sentaient pleins d'espoir;
- qu'ils se sentaient inquiets.

Effets du programme sur les détenus de l'établissement Mountain

Il devint apparent que les participants au programme de prétraitement de l'établissement Mountain commençaient à changer d'attitudes et de comportement. Ils ont déclaré, en majorité, qu'ils éprouvaient plus souvent des sentiments très positifs, du respect, qu'ils se sentaient plus heureux, plus calmes, plus détendus, plus confiants, remplis d'espoir, réceptifs

et tolérants. Ils ont indiqué qu'ils se sentaient moins anxieux, moins hésitants, moins craintifs, moins méfiants et malheureux.

D'autres changements d'attitudes et de comportement remarqués par les détenus participants de l'établissement Mountain concernaient la probabilité réduite d'être agressifs physiquement et verbalement, bruyants et insupportables, silencieux et repliés sur eux-mêmes, craintifs, en colère et anxieux et la probabilité accrue d'être coopératifs, loquaces et ouvertement honnêtes, amicaux et sociaux, curieux et réceptifs, souples et tolérants.

On a demandé aux détenus d'évaluer les séances qu'ils avaient aimées et de donner les raisons de leur préférence - parce qu'elles étaient agréables, intéressantes ou parce qu'elles les ont aidés à changer ou à comprendre. La thérapie de groupe, les séances avec les Aînés et la détente thérapeutique matinale étaient considérées les plus utiles et efficaces; venaient ensuite les séances de counseling individuelles, l'étude du "grand livre", le moment consacré aux soins personnels et aux devoirs, et les principes et valeurs traditionnels.

Les détenus ont eu l'impression d'avoir beaucoup appris; ils ont surtout appris à admettre leur dépendance aux drogues et à l'alcool, à comprendre la dynamique de la consommation de drogues et d'alcool, à acquérir une plus grande estime de soi; ils se sont engagés à rester sobres et ont amélioré leurs aptitudes à la communication de groupe.

Dans l'ensemble, les détenus auxquels on a demandé quelles étaient les plus grandes leçons qu'ils avaient tirées du programme ont fait les commentaires suivants :

- "J'ai appris à m'ouvrir et à faire confiance, notamment en prison."
- "J'ai appris à me méfier de la récidive et je m'efforce de mon mieux de ne pas commettre d'infraction."
- "J'ai appris tout ce que les enfants doivent endurer lorsqu'ils sont élevés dans une famille d'alcooliques, et la souffrance qu'ils portent en eux lorsqu'ils grandissent. J'ai beaucoup appris en ce qui concerne ce que les enfants cachent à leurs parents."
- "J'ai l'impression d'en savoir plus sur la sexualité, sur l'alcoolisme, l'exploitation et la délinquance sexuelles et la manière d'y faire face."
- J'ai pris conscience de moi-même - de mon alcoolisme, de ma sexualité et du fait que je me comporte de manière violente physiquement lorsque je bois, des mauvais traitements subis au niveau physique, mental, affectif et spirituel et la manière dont ils ont affecté ma vie."
- Je me suis fait une idée des raisons qui me poussaient à boire et j'ai également appris que pour changer, je dois me libérer de mon passé. J'ai également appris comment maîtriser mes sentiments de colère et à mieux comprendre le genre masculin."
- "J'ai appris à avoir confiance en moi-même et à faire confiance aux femmes, à éprouver du respect, à exprimer mes sentiments aux autres et à aider les autres."
- "J'ai appris à m'améliorer et à ne plus faire certaines choses que je faisais avant de commencer ce programme."
- "J'ai appris à reconnaître mes propres sentiments et pensées, à exprimer mes problèmes sainement et j'ai appris que j'étais très malade et que je le serais toujours."

A la suite de ce qu'ils ont appris et vécu, cinq des dix détenus participants se sont engagés à suivre le traitement jusqu'au bout, jusqu'à leur guérison.

Les participants ont fait de nombreux autres commentaires sur les expériences qu'ils ont vécues au cours du programme, ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils n'ont pas aimé. Ils ont indiqué qu'ils étaient mal à l'aise ou déroutés (inquiets) au début du programme. Certains ont dit se sentir toujours mal à l'aise au bout de deux semaines et se méfier des autres; toutefois, d'autres ont indiqué qu'ils se sentaient plus à l'aise et commençaient à s'ouvrir davantage. Tous ont indiqué qu'au fil du temps ils avaient été capables de communiquer plus ouvertement. Tous ont attribué ces améliorations au talent du conseiller et à la force du groupe.

Les détenus interrogés ont dit que le programme convenait à leurs besoins et qu'il leur était bénéfique. Ils approuvaient l'objectif du programme - les aider sur le plan de l'honnêteté et à mieux se comprendre, et à utiliser ces deux atouts pour commencer à guérir.

Les détenus ont ajouté que le programme ne peut aider que ceux qui désirent s'aider eux-mêmes, qui désirent être honnêtes avec eux-mêmes et qui veulent changer. Tous les détenus ont indiqué qu'ils se sentaient respectés, ce qui les avait aidés à s'ouvrir. Les détenus ont été unanimes pour louer la perspicacité et les compétences du conseiller. Ils ont souligné qu'ils aimaient beaucoup ce qui touchait aux traditions et aux activités culturelles.

En général, les détenus interrogés ont déclaré que ce qu'ils aimaient le mieux concernant des séances précises était le fait qu'elles leur avaient permis d'ouvrir les yeux et de se comprendre. Ce qu'ils n'aimaient pas à leur sujet n'était pas lié à leur contenu réel, mais à leurs problèmes personnels (c.-à-d. faire face à l'information présentée à un niveau personnel).

Les détenus ont manifesté leur satisfaction générale à l'égard de l'approche autochtone directe adoptée pour traiter leurs problèmes, qui les a aidés à comprendre leurs modes de vie.

Les répondants étaient moins d'accord sur les éléments du programme qu'ils ont le moins aimés. Une personne a dit avoir été perturbée par les descriptions détaillées faites par les détenus de leurs crimes, et une autre a indiqué que tous n'avaient pas participé à fond au processus.

Satisfaction du personnel de l'établissement Mountain à l'égard du programme

A la fin du programme de prétraitement des autochtones de l'établissement Mountain, l'agent de gestion des cas (AGC) a déclaré qu'il appuyait pleinement ce programme, et il en a fait une évaluation très positive.

Le traitement de la toxicomanie a été considéré comme un traitement qui peut donner de bons résultats si l'animateur peut inciter le détenu à s'examiner, à grandir et à faire tomber les barrières de la colère, de la honte, du cynisme et de la négativité. Le soutien et l'attitude positive du personnel de l'établissement ont été également considérés importants pour la réussite d'un programme de traitement, tout comme le fait de briser les barrières du racisme et de mettre les détenus en rapport avec leurs origines culturelles et spirituelles.

On a discuté du fait que les détenus devraient participer au programme de plein gré, à la suite d'une séance d'orientation et d'une entrevue personnelle. Il a également été mentionné que le participant devrait signer une autorisation avant que le conseiller et le personnel de l'établissement n'échangent de l'information à son sujet; sinon l'AGC devra se fier à ce que les détenus choisissent eux-mêmes de divulguer.

Les derniers commentaires portaient sur le fait que la clé du succès d'un programme de prétraitement des détenus autochtones réside dans la capacité du conseiller ou instructeur à établir un rapport avec les détenus, à les connaître et à découvrir et à exploiter leurs potentialités en dépit de leurs crimes et de leurs comportements aberrants.

Rapport de suivi sur les participants de l'établissement Mountain

En février 1991, six mois après la fin de ce programme, l'agent de gestion des cas a fait une évaluation de suivi de dix détenus participants :

- Six détenus se trouvaient toujours à l'établissement Mountain, mais il a été signalé qu'ils se conduisaient bien. La majorité d'entre eux participaient à d'autres programmes autochtones et à des programmes de formation théorique et étaient des membres actifs de la Fraternité autochtone. L'AGC a ajouté que la communication entre ces six détenus et avec le personnel de l'établissement était toujours bonne et que, étant donné la gravité de leur antécédents criminels, il était remarquable que le conseiller du programme de prétraitement ait réussi à forcer leurs barrières.
- Un détenu avait toujours une attitude de déni.
- L'attitude d'un détenu posait toujours des problèmes.
- Un détenu purgeait une peine à vie.
- Un détenu continuait de consommer des drogues et pour cette raison et à cause d'autres infractions qu'il avait commises, il avait été envoyé dans un pénitencier à sécurité maximale.

Effets du programme sur les participants de l'établissement William Head

La plupart des 14 détenus participant au programme de l'établissement de William Head n'ont pas signalé avoir beaucoup changé ni leurs attitudes ni dans leur comportement, par suite de leur participation au programme.

Leurs attitudes et réactions affectives au moment de leur admission au programme variaient. Certains manifestaient de la curiosité; d'autres offraient de la résistance; toutefois, au bout de deux semaines de participation, les attitudes de presque tous les détenus commencèrent de changer positivement.

Quoi qu'il en soit, les détenus ont déclaré qu'ils avaient beaucoup appris. Les sessions qui, selon eux, leur ont apporté le plus étaient les suivantes :

- Principes et valeurs traditionnelles
- Sessions de thérapie de groupe
- Counseling individuel
- Thérapie récréative ou sociale du soir
- Session d'information de groupe

Lorsqu'on a demandé aux détenus d'indiquer ce que leur participation au programme leur avait permis d'apprendre, la plupart d'entre eux a parlé des aspects du programme portant sur la spiritualité et les traditions autochtones. Voici certains commentaires précis :

- "J'ai appris à m'exprimer lors des discussions, à établir une assise et fixer des objectifs et les étapes à franchir. J'ai appris à connaître la religion et la culture présentes et passées autochtones. J'ai appris comment aborder les problèmes par la discussion et la recherche."
- "J'ai compris ce qu'était mon problème."
- "J'ai appris ce qu'était le foin d'odeur, aller à une cérémonie de ressourcement, et chacun de nous doit dire la prière matinale. Nous avons aussi parlé de notre problème d'alcoolisme."
- "J'ai beaucoup appris au sujet de la spiritualité et de la guérison personnelle; comment agir à une session de communication de groupe. J'ai compris ce que les autochtones ont dû réprimer toute leur vie".
- "J'ai appris à bien connaître notre patrimoine et notre culture autochtones et aussi comment mieux me préparer à participer au programme de traitement."
- "Thérapie de groupe, relations publiques, développement social. Comment contrôler nos émotions et connaître les pratiques traditionnelles."
- "J'ai l'impression d'avoir une alternative au mode de vie que je menais. J'ai maintenant une identité."
- "J'ai l'impression d'en savoir davantage sur moi-même et sur mon passé qu'auparavant, ainsi que sur la spiritualité et la culture traditionnelles."
- "Ce programme peut être efficace aussi longtemps que l'on dispense les enseignements spirituels. Toutefois, on a vraiment besoin des Aînés dans ce programme."
- "Nous pouvons nous aider mutuellement."

- "Beaucoup appris en ce qui concerne l'affirmation de soi et la spiritualité."

A leur sortie de l'établissement, six des 14 détenus participants comptaient chercher un soutien et continuer leur processus de guérison; huit prévoyaient entrer dans un centre de traitement. Neuf comptaient trouver un emploi.

Ces détenus ont fait de nombreux commentaires sur ce qu'ils ont vécu durant le programme, ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils n'ont pas aimé. Les détenus interrogés se sont dits reconnaissants d'avoir eu cette possibilité de connaître leur héritage spirituel et culturel; ils ont déclaré que cette connaissance leur avait permis d'envisager leurs problèmes et leur vie dans une autre perspective.

Dans l'ensemble, ils ont déclaré avoir été très satisfaits des conseillers, notamment du fait que ceux-ci étaient autochtones et avaient eu eux aussi tendance à boire ou à prendre des drogues, ce qui leur a permis de comprendre directement les problèmes auxquels ils étaient confrontés.

Les détenus n'ont pas fait beaucoup de commentaires sur ce qu'ils ont aimé ou n'ont pas aimé au sujet des sessions précises. La réponse la plus courante concernait la session portant sur les Aînés qui aurait été améliorée par la présence d'un Aîné. Par leurs commentaires, les détenus ont révélé qu'ils avaient apprécié les aspects du programme liés à la spiritualité et à l'échange de groupe.

Il semble qu'aucun aspect du programme n'ait vraiment déplu aux participants. Quelques-uns trouvaient le programme trop long, bien qu'ils n'aient pas précisé si c'était la durée quotidienne ou la durée d'ensemble qui les avait gênés. Le changement d'instructeurs a également été mentionné comme ayant eu un effet perturbateur, bien que le nouvel instructeur ait été apprécié des participants.

Satisfaction éprouvée par le personnel de l'établissement William Head à l'égard du programme

Le personnel (neuf employés) de William Head a indiqué ce qu'il pensait des délinquants autochtones et de leurs besoins dans un questionnaire. On a demandé aux employés de donner leur opinion sur certains éléments du programme tels que l'aiguillage des détenus vers le programme, l'interruption de la participation du détenu au programme, la régularité de présence et l'application des règlements. Les opinions différaient grandement sur ces points, et aucun consensus net n'émergea. Toutefois, en général, les employés comprenaient assez bien les tendances à la toxicomanie des autochtones et ses causes sous-jacentes. Ils ont aussi fait des commentaires sur le succès du programme de prétraitement et étaient unanimes à penser que des chefs autochtones devaient participer au programme.

Le coordonnateur du cours a également fait des commentaires sur le programme, lorsqu'on en a fait l'évaluation au bout d'un mois. Bien qu'il se soit dit préoccupé des effets qu'ait pu

avoir l'absence de l'instructeur aux premiers cours, il a dit être certain que l'instructeur qui le remplaçait saurait compenser les pertes subies.

L'instructeur a fait plusieurs commentaires sur les règles et les limites du milieu carcéral qui exercent une influence négative et perturbatrice sur le programme.

> "Présenter un programme de prétraitement à un groupe de détenus assujettis à des codes et lois carcérales inflexibles rend difficile d'aborder ce sujet par les moyens traditionnels du counseling et de la présentation de matériel ... le système correctionnel, avec toutes ses règles et tous ses règlements, écrits et tacites, a une influence telle, qu'il est très difficile d'apprendre et de se rétablir dans un tel milieu ... L'énergie qui circule entre le personnel et les employés est constamment pompée, ce qui gêne le bon fonctionnement du cercle ... le groupe a progressé jusqu'au point où les membres communiquaient davantage dans le cercle et n'étaient pas aussi nerveux. Les codes voulant qu'on ne parle pas à certaines personnes dans la prison ont été discutés."

Subséquemment, en raison des barrières et de la tension existant entre les détenus et le système du fait que les détenus ont été forcés à participer au programme, l'instructeur ou conseiller a déclaré qu'il avait trouvé difficile de rester neutre. L'agent de liaison de la prison a observé que l'instructeur se mêlait parfois au conflit (prenait parti) se produisant au sein du système carcéral. Sa capacité de neutralité en a été affectée, mais cela lui a permis d'établir un rapport avec les détenus et le personnel de l'établissement.

Le second instructeur ou conseiller est arrivé lorsqu'une partie du travail de base avait été faite. Malgré une colère et une opposition persistantes, il a réussi à passer outre et à établir un climat de confiance avec les détenus et de bonnes relations avec le personnel de l'établissement.

<u>Rapport de suivi sur les participants de l'établissement William Head</u>

Six mois après la fin du programme, un rapport de suivi a été fait sur l'évolution des 14 participants :

- deux détenus avaient terminé le traitement dans un centre de traitement résidentiel des toxicomanes (l'un à Round Lake et l'autre à Tsow-Tun Le Lum);
- deux détenus suivaient un traitement au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum;
- un détenu suivait un traitement au Centre de traitement pour autochtones à Round Lake;
- un détenu vivait en liberté conditionnelle totale à Whitehorse vendant des objets d'art;
- un détenu avait été mis en liberté; il vivait avec son frère et se conduisait bien;
- un détenu avait été transféré dans un établissement à sécurité minimale;
- trois détenus étaient toujours à William Head, mais ils se conduisaient bien;
- un détenu avait été orienté vers un programme pour délinquants violents;
- un détenu était toujours à William Head où il purgera une grande partie de se peine, car il est extrêmement manipulateur;
- un détenu était toujours à William Head et son attitude posait toujours des problèmes.

En résumé, cinq détenus ont été mis en liberté et ont suivi un traitement. Deux autres ont été libérés et se conduisaient bien dans la communauté. Quatre sont toujours incarcérés, mais ils se conduisent bien.

Conclusion - succès de la mise à l'essai

En résumé, on peut dire que, bien que la planification du programme de prétraitement de l'établissement Mountain ait été mal définie et que les débuts du programme aient été médiocres, provoquant beaucoup de confusion, le fonctionnement véritable du programme avec les détenus autochtones s'est très bien déroulé. Les participants et le personnel de gestion de l'établissement ont déclaré qu'ils étaient très satisfaits des activités et des résultats du programme. Les détenus ont fait face à des problèmes qu'ils ne voulaient pas voir auparavant; un climat de confiance et de bonnes communications ont été établis au sein du groupe ainsi qu'entre chaque détenu et l'agent de gestion des cas de l'établissement (AGC). Les détenus ont déclaré qu'ils avaient appris à reconnaître de nombreux problèmes et à les confronter en eux-mêmes. Six mois plus tard, selon l'AGC, six participants sur les dix continuaient de grandir et de progresser vers leur rétablissement, conséquence directe de leur participation au programme.

Les participants et le personnel de l'établissement attribuent le succès du programme à l'esprit "humanitaire" du conseiller du traitement et à son habileté à forcer les barrières, à instaurer la confiance et à exploiter le mouvement créé pour aider les détenus à regarder leur vie en face et reconnaître leur accoutumance aux drogues et à l'alcool.

Les débuts du programme de l'établissement William Head furent houleux à cause de la manière dont on avait dit aux détenus qu'ils devaient participer à un programme auquel un grand nombre d'entre eux ne voulaient pas participer. Ceux-ci manifestèrent leur résistance en arrivant en retard, en s'absentant et en communiquant peu en groupe. Toutefois, les sujets du programme portant sur l'histoire, les traditions et la spiritualité autochtones réussirent à entraîner les détenus à participer. Malheureusement, en raison de la colère qu'éprouvaient les détenus à l'égard de l'établissement, le conseiller se trouva dans la position intenable de sembler prendre parti avec les détenus contre l'établissement.

Le second instructeur de William Head a pu établir une relation plus neutre avec les détenus et se concentrer sur la culture autochtone pour aborder les sujets de l'alcoolisme et du traitement. Il semble que le programme de cet établissement ait permis aux détenus d'acquérir beaucoup d'information, mais pas d'évoluer sur le plan affectif, à un niveau personnel et dans leurs rapports mutuels (comme ce fut le cas pour les détenus de l'établissement Mountain). Ils semblaient se concentrer sur ce qu'ils avaient appris au niveau cognitif plutôt que sur ce qu'ils avaient appris au niveau affectif. Il semble que les instructeurs de William Head n'aient pas réussi à forcer les barrières ni à faire tomber les "murs", et que les détenus aient choisi de se débrouiller avec leurs propres problèmes et leur vie en prison. Il se peut que le fait qu'ils aient été forcés de participer au programme indique qu'ils n'étaient pas disposés à s'épancher.

Malgré cette résistance au niveau affectif, la plupart des détenus ont déclaré qu'ils avaient aimé le programme. On a signalé que onze des quatorze participants se comportaient bien et que cinq d'entre eux avaient terminé (ou étaient en train de terminer) un traitement au Centre de traitement de Round Lake ou au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum.

Le personnel de l'établissement William Head a également déclaré qu'il appuyait vivement le programme qui lui semblait donner des résultats positifs avec les détenus. On a reconnu également le besoin d'avoir des participants volontaires et d'avoir le bon type d'instructeur ou conseiller - qui puisse ne pas prendre parti pour l'établissement ou les détenus tout en réussissant à attirer la confiance des détenus et à établir de bons rapports avec eux et avec l'agent de gestion des cas de l'établissement.

En conclusion, on peut dire que l'application du programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes et alcooliques des établissements Mountain et William Head, pris comme lieux d'essai du programme, a été très instructive en ce sens qu'elle a permis d'obtenir des renseignements sur la manière dont un programme de traitement des détenus autochtones toxicomanes peut être différent tout en étant efficace.

Il est très clair que le personnel des établissements et les détenus ont estimé que les deux programmes étaient bénéfiques; les participants, pour la plupart, ont beaucoup appris et réussi à changer leur attitude et leur comportement; toutefois, la nature de l'apprentissage a été très différente pour ceux qui ont suivi le programme de l'établissement Mountain par rapport à ceux qui ont suivi celui de l'établissement William Head. L'orientation de ce dernier était bien plus intellectuelle, éducative et cognitive, amenant de nouvelles connaissances sur la toxicomanie et la manière de changer de mode de vie. L'orientation du programme de l'établissement Mountain était plus affective et thérapeutique, amenant une plus grande sensibilisation aux questions personnelles (et à la manière dont elles sont liées au comportement d'accoutumance) et des changements dans la manière de communiquer avec les autres (c.-à-d. au niveau de la capacité à faire confiance, à être honnête, à communiquer ouvertement, etc.).

Les différences entre les programmes semblent être dues aux différences de styles des instructeurs ou conseillers qui offraient le programme, et aux différents besoins des détenus participants. En général, les détenus de l'établissement Mountain étaient très dépendants sur le plan affectif, car ils étaient déjà aux prises avec des épreuves personnelles, des mauvais traitements subis durant l'enfance (physiques et sexuels), de mauvaises relations sociales, une faible estime de soi et des antécédents de délinquance sexuelle. A cause de leur besoin de communiquer, les participants ont pu "fusionner" et former un groupe en vue d'explorer leurs problèmes et échanger leurs impressions. Le conseiller a encouragé cette croissance personnelle et cette exploration intérieure.

À l'établissement William Head, les participants étaient de jeunes hommes probablement plus fonctionnels sur le plan social et plus indépendants sur le plan affectif (ou plus "coriaces"); cela explique pourquoi, ils ne "fusionnèrent" pas pour former un groupe lié par des émotions

communes et animé par le besoin de parler et d'échanger des impressions. Ces hommes préféraient parler de faits concrets, de leur comportement manifeste, plutôt que de leurs sentiments et émotions. Les deux instructeurs de William Head ont tous deux encouragé ce genre d'évolution intellectuelle, un instructeur se concentrant sur la spiritualité et les traditions autochtones et l'autre sur l'accoutumance aux drogues et à l'alcool (sa nature, ses effets) ainsi que sur les moyens de vivre en restant sobre, en citoyens respectueux des lois.

Le programme de l'établissement Mountain et celui de William Head ont pu également évoluer "naturellement", de manière imprévue, non structurée, car le modèle de programme avait été mal défini et mal structuré au départ. Les instructeurs avaient reçu la consigne de suivre leur intuition et, de ce fait, les programmes furent appliqués à partir d'idées et de concepts imprécis, d'un peu de matériel pédagogique et, plus important, des "besoins réels" des détenus participants de chaque programme.

A cette étape, étant donné l'évolution naturelle prévalante des programmes de Mountain et de William Head, il convient de comparer les programmes résultants aux résultats concrets de la recherche et au modèle de programme proposé originellement. Les résultats de la recherche et le modèle de programme proposé originellement favorisaient un type de programme axé sur la formation théorique et les compétences psychosociales, abordaient également les problèmes de manque de confiance, de déni, de mécanismes de défense, de mauvaises compétences sociales et de toutes les autres barrières dressées contre l'intervention et le rétablissement. Les programmes résultants tenaient compte de tous ces facteurs, mais l'un d'eux était davantage orienté vers une extrémité de l'échelle et l'autre davantage orienté vers l'autre. Le résultat de ces mises à l'essai indiquent que les deux types de modèles sont acceptables et appropriés selon les besoins et le caractère des détenus qui y participent.

Toutefois, certains éléments des programmes recommandés durant les phases de recherche et développement n'ont pas été appliqués ou offerts. Le personnel des établissements avait déclaré qu'il avait besoin d'être mieux formé et instruit au sujet de la nature de l'accoutumance aux drogues et à l'alcool, du rôle qu'elle joue dans les antécédents criminels et antisociaux des délinquants autochtones et du degré dans lequel le rétablissement du délinquant autochtone dépend de manière critique de l'intervention et du traitement. Les ateliers d'orientation donnés dans les deux établissements n'ont pas réussi à offrir aux employés une formation professionnelle et théorique suffisante. Ces réunions d'orientation auront au moins servi, à défaut d'autre chose, à créer de la confusion et de la tension à l'égard des programmes devant être appliqués.

Ces ateliers d'orientation, s'ils avaient été mieux préparés et menés, auraient pu être plus productifs, et répondre à trois buts :

1. donner une formation théorique et professionnelle aux employés et gestionnaires concernant les autochtones toxicomanes et la manière d'intervenir auprès du délinquant autochtone et de le traiter;
2. faire participer l'établissement aux programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes;

3. planifier l'orientation et la présentation du programme devant être offert dans l'établissement concerné (étant donné que son orientation et sa présentation peuvent varier selon les besoins des participants cibles).

Les ateliers d'orientation du Centre de traitement de Round Lake et du Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum ont permis d'ouvrir les portes des centres de traitement aux détenus autochtones qui y étaient adressés. Toutefois, ces ateliers auraient dû mieux informer le personnel du centre de traitement sur les caractéristiques et besoins variés des délinquants autochtones, ou mieux lui faire comprendre le système carcéral et la manière de fonctionner dans ce système, ainsi que la manière de traiter le détenu autochtone.

Les ateliers d'orientation n'ont pas réussi à établir de liens communs fondés sur la compréhension, la coopération et la coordination entre l'établissement et le centre de traitement, concernant l'aide à apporter au détenu autochtone durant son incarcération et à sa mise en liberté.[2]

Un autre élément recommandé du programme de prétraitement, qui ne s'est jamais concrétisé dans les programmes de Mountain et de William Head, se rapportait à un modèle d'intervention de soins continus de traitement familial, réunissant le détenu, les membres de la famille et la collectivité dans un processus de prétraitement, de traitement intensif, de guérison et de réinsertion sociale, allant de la période d'incarcération à celle de la réinsertion dans la réserve, en passant par un séjour dans un centre de traitement résidentiel.

Il n'a pas été possible d'élaborer ni d'offrir un tel type de modèle d'intervention, car le projet était limité à la recherche et à la prestation d'un programme de huit semaines. On s'est efforcé d'inclure les représentants des collectivités autochtones avoisinantes dans les ateliers d'orientation; l'on sollicita évidemment les opinions de la collectivité et l'on s'informa des besoins durant les diverses phases de recherche du projet. Toutefois, les membres de la famille et les sources communautaires de soutien des détenus participants aux programmes de l'établissement Mountain et de l'établissement William Head, n'ont en fait jamais pris part au programme de prétraitement offert. Cela s'explique peut-être à la fois par le peu de temps dont disposait le conseiller ou instructeur pour organiser la participation de la famille et de la collectivité au processus de traitement, et par le manque de "savoir faire". Étant donné que les détenus venaient de tous les coins de la province, comment fallait-il s'y prendre pour faire participer la famille et les responsables de la collectivité? Quel serait leur rôle? Sont-ils des causes de dysfonctionnement ou des sources de soutien pour les détenus? Le personnel des établissements s'est dit très sceptique quant à la possibilité de faire participer les membres de la famille et un responsable de la collectivité aux programmes dispensés dans les établissements et quant à la pertinence d'une telle participation.

---

[2] A la suite des ateliers d'orientation, le centre Tsow-Tun Le Lum a établi des liens avec l'établissement William Head et plusieurs détenus de William Head ont été adressés au centre de traitement.

Il faut accorder plus d'attention au rôle de la famille et de la collectivité dans le processus d'intervention et de traitement du détenu autochtone. Il ne suffit pas de "parler" de système familial, de modèle d'intervention de soins continus en théorie, il faut aussi en élaborer et décrire de façon concrète et compréhensible le mécanisme et le processus.

On trouvera des renseignements pouvant servir de base à un système familial et à un modèle de soins continus dans les travaux faits après la prestation des programmes d'essai. Ils comprennent la mise au point d'un manuel de programme de prétraitement (voir section 7.0 du présent document), l'élaboration de lignes directrices pour les Centres de traitement (voir section 8.0) et les résultats du Projet de recherche communautaire (voir section 9.0).

CONCLUSIONS DU PROJET ET RECOMMANDATIONS

Le projet de prétraitement des toxicomanes autochtones a permis d'obtenir une quantité considérable d'information sur les avantages qu'offrent les programmes de traitement des autochtones toxicomanes dispensés dans les établissements correctionnels; il nous a donné une idée de ce que pourrait être un tel programme ainsi que de la manière de l'appliquer. (Ce qu'il ne fallait pas faire a également été indiqué).

Si l'on se fonde sur les données de recherche et les expériences des programmes d'essai, il est apparent que le processus de présentation du programme aux détenus et dans les établissements est très important, que le personnel de l'établissement et les conseillers en toxicomanies du centre de traitement recommandé doivent comprendre leurs systèmes mutuels, et "travailler de concert" pour offrir un programme efficace au sein du système carcéral, qui réponde aux besoins des détenus et les prépare à suivre un traitement intensif en tant que partie du processus de libération conditionnelle et de mise en liberté. Le projet de prétraitement n'a pas réussi à suivre ce processus jusqu'au bout, mais il a donné des renseignements utiles sur la manière d'améliorer l'application des futurs programmes.

Ce projet a également permis d'apprendre que l'orientation et la stratégie d'intervention doivent être à la fois structurées et souples afin de répondre aux besoins des détenus qui pourraient participer à une session particulière. On a vu que les besoins des détenus de l'établissement Mountain étaient très différents de ceux des détenus de l'établissement William Head, ce qui fait que les deux programmes ont évolué différemment. (Bien qu'il soit probable que les styles personnels des conseillers ou instructeurs aient également influé sur l'évolution de chaque programme).

Toutefois, ces deux programmes se ressemblaient en ce sens qu'ils avaient les mêmes buts généraux : préparer les détenus autochtones à suivre un traitement intensif et à se rétablir de la toxicomanie en brisant les barrières de l'ignorance, du déni, en éliminant les attitudes de défense, les mauvaises relations fondées sur le manque de confiance, les mauvaises aptitudes de communication et de socialisation des détenus et en les aidant à se motiver à vouloir vivre une vie productive, saine et satisfaisante "à l'extérieur". Les deux programmes se

ressemblaient en ce sens qu'ils utilisaient la spiritualité et la culture autochtones comme facteurs de motivation et de force dans le processus d'intervention.

Les deux programmes se ressemblaient en ce sens qu'ils veillaient à ce que les détenus autochtones qui désiraient sortir du système carcéral soient motivés à apprendre à "sortir" et aient une chance raisonnable d'être mis en liberté au cours de l'année suivante.

Ces deux programmes ont également été conceptualisés comme programmes de départ pour le détenu autochtone - programmes que l'on devrait considérer en tant que partie d'un processus de soins continus comprenant formation théorique, traitement et réinsertion sociale.

Ces éléments structurés du programme doivent être précisés et consignés par écrit.

Le programme doit être plus souple au niveau de son orientation et de sa prestation dans des établissements précis. Il doit "fonctionner au sein" d'un établissement et en "collaboration" avec cet établissement (les règles et processus de chaque système peuvent varier d'un établissement à l'autre), et il doit tenir compte des caractéristiques et des besoins des détenus; c'est pourquoi, dans un cas, il peut être nécessaire d'adopter une approche d'apprentissage social ou théorique et dans un autre, une approche orientée vers l'aspect affectif ou thérapeutique.

Ce type de souplesse au niveau de l'orientation est possible si l'on adopte un processus de participation consultatif qui comprend les représentants des employés et de l'administration de l'établissement et des conseillers locaux en matière de toxicomanie pour planifier et définir l'orientation initiale du programme devant être mis en oeuvre. Par exemple, si l'on prévoit appliquer un programme chaque année à l'automne, un comité d'organisation devrait se former deux à trois mois avant pour prévoir et effectuer la formation professionnelle et théorique interne des employés de l'établissement, recruter un groupe de détenus autochtones, déterminer la personnalité et les besoins de ces détenus, déterminer la méthode d'intervention appropriée, choisir et engager un conseiller ou instructeur qui puisse appliquer cette méthode et déterminer ou résoudre tous les autres problèmes de mise en oeuvre et de prestation du programme propres à l'établissement concerné. Le programme offert dans le cadre d'un tel processus de participation consultatif réunissant le personnel de l'établissement et des professionnels du traitement des toxicomanies aura probablement de grandes chances de succès.

Une autre leçon que ce projet aura permis d'apprendre concerne le rôle important que jouent les compétences et la personnalité du conseiller ou instructeur dans l'efficacité du programme. Le conseiller ou instructeur doit être qualifié pour offrir un programme qui tienne compte des besoins des participants. Mais plus important, le conseiller ou instructeur doit avoir l'intégrité, l'estime de soi et la conscience professionnelle nécessaires pour établir des rapports de confiance et de respect avec les détenus, mais il doit également comprendre et respecter les règles et les règlements du système pénitentiaire. Le conseiller ou instructeur doit être capable de communiquer honnêtement et ouvertement avec les détenus et le

personnel de l'établissement conformément aux règles de la profession et en tenant compte des mesures de confidentialité appropriées.

Un autre élément du programme qui s'est révélé critique concernait le recours à la spiritualité et à la culture autochtones comme moyen de réunir divers individus aux origines et aux besoins différents et de les motiver à acquérir une plus grande estime de soi, à se former une identité, à éprouver de la fierté pour leur race et à vouloir avoir une meilleure existence hors de la prison. Le recours à la spiritualité et aux traditions culturelles autochtones durant tout le processus d'intervention a permis d'explorer de nombreux autres points.

Finalement, il faut souligner que, bien que ce projet ait permis d'apprendre beaucoup de choses sur les programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, il est nécessaire de mettre entièrement sur pied un réseau familial, d'élaborer et de consigner par écrit un modèle de soins continus et un processus de prestation. Le programme de prétraitement appliqué dans un établissement devrait être considéré comme une composante seulement d'un processus continu. Par exemple, où va le détenu après avoir suivi un traitement intensif en établissement? Comment les membres de la famille peuvent-ils participer au processus de traitement et de guérison et quand peuvent-ils le faire? Comment le détenu peut-il recevoir l'appui dont il a besoin "au dehors", que ce soit dans la réserve ou dans un centre urbain? Il est nécessaire de déterminer et de décrire de nombreux points et renseignements relatifs à un programme complet de soins continus.

De ce fait, en se fondant sur les expériences vécues et l'information recueillie durant le projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes, les recommandations suivantes sont formulées:

1. Mettre au point un système familial, modèle de soins continus pour les détenus autochtones toxicomanes, notamment toutes les composantes du système et la manière dont elles devraient interagir pour répondre le mieux possible aux besoins des délinquants autochtones. Ce système devrait préciser, pour chaque composante, les rôles de l'individu, de la famille, de la collectivité, du système correctionnel et des professionnels du traitement de la toxicomanie, et décrire dans le détail les buts, les objectifs, la population cible, les critères de sélection, le nombre de participants et l'évaluation, la méthode d'intervention, le contenu des cours et les mécanismes de prestation, de sortie et d'aiguillage, les ressources organisationnelles et humaines et les mécanismes de liaison, de consultation et de coordination entre tous les sous-systèmes et composantes du modèle de soins continus.

2. Encourager l'élaboration et l'application de programmes de prétraitement des toxicomanes au sein des établissements correctionnels au moyen d'un processus de participation consultatif réunissant des professionnels du traitement des toxicomanies et des employés et gestionnaires de l'établissement, coordonné par un médiateur professionnel externe.

3. Dans le cas des établissements correctionnels intéressés par les programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes, favoriser la formation d'un comité directeur conjoint composé du personnel de l'établissement et de professionnels en matière de toxicomanie et le charger des tâches suivantes :
    - organiser les programmes de formation théorique et professionnelle et les dispenser au personnel de l'établissement;
    - orienter et recruter un groupe de détenus participants volontaires;
    - déterminer la personnalité et les besoins de ces détenus;
    - déterminer la méthode d'intervention appropriée;
    - choisir et engager l'instructeur ou conseiller du programme;
    - déterminer toutes les autres procédures et modalités pour appliquer et offrir le programme;
    - coordonner l'application du programme;
    - gérer les ressources humaines et financières.

4. Encourager l'élaboration d'une approche structurée conforme aux rôle et buts du programme, dans le cadre d'un modèle de traitement familial de soins continus souple, qui tienne compte des besoins des détenus participants et des limites et des structures des systèmes pénitentiaires où sera appliqué le programme.

5. Veiller à ce que l'on intègre la spiritualité et les traditions culturelles autochtones dans tous les aspects de la conception des programmes.

TABLE DES MATIERES

PAGE

RAPPORT SOMMAIRE i
LISTE DES TABLEAUX xxv

1.0 INTRODUCTION 1

2.0 LES TÂCHES ET LES OBJECTIFS DU PROJET 2

3.0 RÉSUMÉ: RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'ÉLABORATION DU PROGRAMME 3

4.0 EXAMEN DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT MOUNTAIN 14

4.1 Les ateliers d'orientation 14
4.2 Présentation et contenu du programme 16
4.3 Déroulement du programme 16
4.4 Caractéristiques des détenus participants 24
4.5 Effets du programme selon les participants 28
4.6 Satisfaction éprouvée par le personnel de l'établissement Mountain au sujet du programme 40
4.7 Rapport de suivi des participants 41
4.8 Résumé 42

5.0 EXAMEN DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT WILLIAM HEAD 42

5.1 Les ateliers d'orientation 42
5.2 Présentation et contenu du programme 45
5.3 Déroulement du programme 45
5.4 Caractéristiques des détenus participants 50
5.5 Effets du programme selon les participants 54
5.6 Satisfaction éprouvée par le personnel de l'établissement William Head au sujet du programme 62
5.7 Rapport de suivi des participants 63
5.8 Résumé 64

6.0 CONCLUSION ET DISCUSSION AU SUJET DES LIEUX D'ESSAI 65

7.0 RÉSUMÉ: COMPOSANTES DU MODELE DE PROGRAMME FINAL ET MANUEL CONNEXE DÉFINITIFS 68

8.0 RÉSUMÉ: MANUELS D'INFORMATION 69

9.0 LE PROJET DE RECHERCHE AXÉ SUR LA COLLECTIVITÉ 72

10.0 DISCUSSION: PROBLEMES AFFECTANT LES PHASES ET LES RÉSULTATS DU PROJET 79

11.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 80

APPENDICE: SUIVI DU PROGRAMME ET INSTRUMENTS D'ÉVALUATION . . . 84

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 4-1	Calendrier des activités du programme de l'établissement Mountain	18
Tableau 4-2	Rapport du conseiller du programme de l'établissement Mountain sur les activités journalières	21
Tableau 4-3	Caractéristiques des détenus participants (Mountain)	25
Tableau 4-4	Évaluation du problème de toxicomanie (Mountain)	26
Tableau 4-5	Éléments négatifs dans les antécédents des détenus (Mountain)	28
Tableau 4-6	Comportement du détenu lorsqu'il boit (Mountain)	28
Tableau 4-7	Réactions affectives durant le programme (Mountain)	29
Tableau 4-8	Comportements et attitudes des détenus (Mountain)	29
Tableau 4-9	Évaluations des sessions (Mountain)	32
Tableau 4-10	Effets du programme sur les clients (Mountain)	36
Tableau 5-1	Calendrier des activités du programme de prétraitement de l'établissement William Head	47
Tableau 5-2	Caractéristiques des détenus participants (William Head)	52
Tableau 5-3	Problèmes liés à l'alcool (William Head)	52
Tableau 5-4	Éléments négatifs dans les antécédents des détenus (William Head)	53
Tableau 5-5	Comportements et attitudes des détenus (William Head)	53
Tableau 5-6	Réactions affectives durant le programme (William Head)	55
Tableau 5-7	Évaluations des sessions (William Head)	56
Tableau 5-8	Effets du programme sur les clients (William Head)	59

1.0 INTRODUCTION

Le projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes était un projet pilote de recherche et développement d'une durée d'un an, géré et parrainé par l'Association nationale autochtone des responsables de traitements, et financé conjointement par le ministère du Solliciteur général, le ministère de la Justice, Santé et Bien-être social Canada et le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones (PNLAADA).

Ce projet a été lancé pour répondre à une plus grande sensibilisation aux problèmes d'alcoolisme des détenus autochtones. Toutefois, peu d'établissements correctionnels fédéraux et provinciaux ont des programmes de traitement des toxicomanies adaptés à la culture des détenus autochtones. Ceux-ci peuvent être orientés vers un centre de traitement résidentiel pour autochtones à leur mise en liberté, mais cette méthode n'est pas toujours efficace. Les détenus orientés par l'établissement correctionnel vers un centre de traitement de la toxicomanie peuvent considérer le traitement comme un moyen de "se la couler douce" et ils ne sont pas prêts ou disposés à faire face à leurs problèmes. Il arrive souvent que les responsables de nombreux établissements correctionnels connaissent mal le centre de traitement et les programmes qu'il offre et que, vice versa, le personnel des centres de traitement connaissent mal l'établissement correctionnel et les détenus autochtones. Si chaque partie comprenait mieux les programmes et systèmes de l'autre, la communication en serait facilitée et les détenus pourraient être mieux orientés vers le traitement approprié. Pour fournir une orientation plus efficace et plus réussie des détenus autochtones il faudrait mieux préparer ces derniers au traitement, forcer les barrières du déni et de la dureté qui les empêchent de s'adapter au milieu de traitement résidentiel.

Le projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes a été mis en oeuvre dans les buts suivants :

1. étudier et élaborer un modèle de programme de prétraitement et un manuel de mise en oeuvre dans les établissements;
2. élaborer des lignes directrices relatives au traitement des détenus autochtones pour les centres de traitement;
3. faire l'essai sur le terrain du modèle de programme de prétraitement des autochtones et le manuel connexe et les évaluer;
4. élaborer une brochure d'information sur le modèle de programme de traitement et le manuel.

Le présent document décrit la mise à l'essai sur place du "modèle de programme" dans deux établissements correctionnels fédéraux : le pénitencier Mountain d'Agassiz (C.-B.) et le pénitencier William Head de Sooke (C.-B.). On trouvera de brefs résumés portant sur la phase initiale de recherche documentaire du projet, la phase d'élaboration du manuel pédagogique et de la recherche communautaire, ainsi qu'un résumé et des conclusions définitives sur les démarches du projet entier pour atteindre ses objectifs. On trouvera également des recommandations relatives à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes de prétraitement pour les détenus.

2.0 VUE D'ENSEMBLE : LES TÂCHES ET LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet comprenait les quatre phases suivantes:

Phase I: Recherche et développement

1. Consultations avec les directeurs et les conseillers des centres de traitement des autochtones toxicomanes pour voir comment ils perçoivent les paramètres pertinents d'un programme de prétraitement des détenus, et les facteurs qui influencent son fonctionnement et son succès final.

2. Consultations avec le personnel correctionnel des établissements fédéraux pour voir comment il perçoit les paramètres pertinents d'un programme de prétraitement des détenus, et les facteurs qui influencent son fonctionnement et son succès final.

3. Consultations avec les détenus pour déterminer leurs besoins de programme de prétraitement de la toxicomanie et la manière dont ce programme pourrait être élaboré pour répondre à ces besoins.

4. Examen des programmes de traitement de la toxicomanie existants dans les établissements canadiens et américains.

5. Rapport de recherche complet présentant les données d'examen du programme et des recommandations relatives à l'élaboration du programme.

6. Spécification des lignes directrices relatives au traitement des détenus autochtones à appliquer dans les centres de traitement.

7. Préparation provisoire d'un modèle de programme et d'un plan pédagogique devant être mis à l'essai auprès des détenus de sexe masculin des deux établissements fédéraux.

8. Préparation provisoire d'instruments d'évaluation et de contrôle du programme devant être utilisés pour recueillir de l'information sur les deux programmes pilotes et être eux-mêmes être mis à l'essai en vue de leur utilisation pour évaluer le modèle de programme mis au point.

Phase II: Mise à l'essai du modèle de programme

1. Déterminer les établissements fédéraux appropriés devant faire l'objet d'essais et organiser la mise en oeuvre du programme - dates et participants, méthode de sélection.

2. Mener un atelier de formation sur le modèle de programme à l'intention du personnel des centres de traitement (ceux qui recevront probablement les détenus).

3. Mener un atelier d'orientation ou de formation à l'intention du personnel correctionnel et des participants détenus potentiels des deux lieux de mise à l'essai.

4. Appliquer le programme de prétraitement de 8 semaines dans les deux lieux d'essai.

5. Rassembler des données sur le fonctionnement du programme, la participation des détenus et les résultats obtenus dans les deux lieux d'essai.

Phase III: Mise au point définitive du programme

1. Réviser le modèle de programme et le matériel pédagogique en se fondant sur les résultats des essais.

2. Réviser les lignes directrices des centres de traitement relatives aux détenus autochtones qui seront appliquées dans les centres de traitement des autochtones toxicomanes.

Phase IV: Recherche communautaire

1. Solliciter les opinions de professionnels de la communauté autochtone et des gens en général au sujet des barrières des détenus autochtones et des services dont ils auront besoin lorsqu'ils retourneront dans une réserve.

2. Solliciter les opinions des détenus autochtones au sujet des barrières des détenus autochtones et des services dont ils auront besoin lorsqu'ils retourneront dans une réserve.

3. Préparer les recommandations relatives au traitement axé sur la collectivité et au soutien des détenus autochtones.

3.0 RÉSUMÉ:[1] RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

Le nombre de services et de programmes de traitement des toxicomanies offerts dans les établissements correctionnels fédéraux est limité et il arrive souvent que ceux qui sont disponibles ne soient pas appropriés aux détenus autochtones. Par conséquent, nous avons cherché, au moyen de ce projet, à élaborer un programme de prétraitement des toxicomanes pouvant être appliqué dans un établissement et qui tiendrait compte des modalités de traitement actuelles, des paramètres des établissements fédéraux et des besoins des détenus autochtones sous responsabilité fédérale.

---

1 Ce résumé des résultats de recherche contient des sections intégrales du rapport écrit par M. Krawll ainsi que des commentaires de ces sections. Projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes, septembre 1990.

Notre recherche s'est faite à l'aide de questionnaires écrits, de consultations personnelles et d'examens des documents disponibles sur le sujet. Pour que l'échantillonnage des programmes et services de traitement des toxicomanes offerts au sein du régime correctionnel fédéral soit représentatif, nous nous sommes documentés auprès des établissements fédéraux et provinciaux du Canada ainsi que ceux des États-Unis. Au total, 141 questionnaires ont été envoyés. Ceux-ci n'avaient pas pour objet d'évaluer ou examiner les services et politiques, mais plutôt de réunir de l'information qui pourrait permettre de déterminer les services et programmes existants, les besoins en matière de prestation de programme et ses paramètres, et les problèmes ou préoccupations liés à l'élaboration d'un programme de cette nature. La réponse au questionnaire écrit était d'environ 53%.

Un autre questionnaire a été envoyé à 50 centres de traitement pour autochtones du Canada. L'objet du questionnaire était de recueillir de l'information sur les besoins en matière de traitement des détenus autochtones, les critères d'admission aux centres de traitement, les limites de la prestation des services de traitement, et les facteurs et problèmes liés au prétraitement. Le nombre total de questionnaires remplis s'élevait à 18 ou environ 25%.

Trente consultations environ ont été menées par l'équipe responsable du projet. Il y en a eu dans l'ensemble des basses terres de la Fraser (Lower Mainland) de la Colombie-britannique et à l'Ile de Vancouver auprès des établissements correctionnels fédéraux, bureaux de libération conditionnelle, de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Région du Pacifique), des organismes et collectivités autochtones, des services de justice ou correctionnels provinciaux et fédéraux affiliés, des délinquants autochtones incarcérés à ce moment-là, et d'anciens détenus.

En ce qui concerne la recherche documentaire, les principales sources d'information provenaient des bibliothèques du ministère du Solliciteur général de la Région du Pacifique et du Northern Justice Institute de l'Université Simon Fraser (C.-B.). D'autres renseignements ont été recueillis par les membres d'équipe par l'intermédiaire de leurs contacts avec des services de traitement et correctionnels connexes.

Programmes existants

Les établissements correctionnels qui ont été étudiés avaient des niveaux de sécurité différents, allant de la sécurité maximale, à la sécurité moyenne et minimale, aux camps de travail. La plupart semblent avoir plusieurs niveaux de sécurité bien qu'un seul niveau puisse prédominer.

Le type ou le niveau de programmes de lutte contre la toxicomanie offerts dans ces établissements ne semblait pas dépendre des niveaux de sécurité. La majorité des services et programmes offerts étaient plus particulièrement de la thérapie de groupe, des sessions de formation théorique et des groupes d'entraide tels que les Alcooliques Anonymes et les Toxicomanes Anonymes.

Les groupes d'entraide semblent être le service privilégié de lutte contre la toxicomanie. Au Canada, 33 établissements sur 34 ont des groupes d'Alcooliques Anonymes (AA) et 23 sur 34

des groupes de Toxicomanes Anonymes. Les séances de formation théorique et de dynamique de vie sont présentées comme autre méthode populaire de prestation de services. Au Canada, les sessions de formation théorique étaient offertes dans 27 établissements, alors que les cours de dynamique de vie étaient offerts dans 24 établissements. Aux É.-U., 33 établissements sur 41 offraient des sessions de formation théorique, alors que 25 offraient des cours de dynamique de vie. Bien que la thérapie de groupe soit offerte dans 23 établissements canadiens et 29 établissements américains, il est difficile de déterminer quelle est l'orientation ou la fonction de ce genre de thérapie.

Les observations des responsables des établissements indiquent que, dans ces programmes, toutes les composantes des activités et services de traitement sont mises en relief, à l'exception de la composante de nutrition. De plus, bien que la spiritualité autochtone ait été moins soulignée que d'autres composantes, elle a été davantage mise en relief ou intégrée dans les établissements canadiens que dans les établissements américains.

Au Canada, les activités de dynamique familiale, de loisirs, de gestion de la colère et de counseling en matière de carrière et d'emploi ont été moins fréquemment intégrées dans l'orientation de l'ensemble du programme. Sur les 34 établissements canadiens étudiés, 31 ont axé leur programme de traitement de la toxicomanie sur l'information concernant la dépendance ou l'accoutumance, 27 sur l'estime de soi et 26 sur les aptitudes à la communication.

Les programmes thérapeutiques axés sur la toxicomanie cherchent habituellement à trouver des clients qui soient motivés et qui désirent guérir. Bien que la participation au programme se fasse de façon volontaire, un nombre restreint d'établissements ont également inclus des détenus orientés par les tribunaux et par le personnel, s'engageant à ne pas boire ou prendre de drogues durant le traitement, et pouvant être acceptés deux ans avant leur libération conditionnelle, à condition de n'avoir aucune nouvelle condamnation durant les six derniers mois d'incarcération.

Les personnes chargées de l'application des programmes de traitement des toxicomanies dans les établissements sont soit des professionnels de la santé mentale, des aumôniers, des enseignants, des conseillers en matière de lutte contre la toxicomanie, des agents de liaison autochtones, des bénévoles ou des personnes en cours de rétablissement.

Les buts et les objectifs des programmes de traitement des toxicomanes existant au sein de l'appareil correctionnel ont tendance à se ressembler.

Le Projet "Native Inmate Offender Project" connu sous le nom de "Breaking the Cycle" (1986) a été conçu pour aider les détenus à acquérir une connaissance de base des problèmes associés à la consommation de drogues, comprenant le rôle que l'alcool, en particulier, joue dans le conflit qui oppose les autochtones au système de justice pénale. Le programme cherche à créer un équilibre entre les différentes qualités des dimensions mentale, physique, affective et spirituelle.

Un programme de traitement des toxicomanies similaire offert à l'établissement Mission par Jackson-Murray Consultants (1983) avait pour but d'aider les détenus à adopter un autre mode de vie où l'alcool et les drogues n'ont pas de place. Pour atteindre ce but, trois grands moyens ont été établis : 1) la communauté thérapeutique qui encourage la cohésion du groupe et l'interaction sociale; 2) la participation en petit groupe afin d'encourager la confiance et la communication; 3) le counseling individuel pour mieux aider le détenu à comprendre ses problèmes.

Ces deux programmes ont favorisé un processus de rééducation encourageant les participants à adopter un mode de vie sain, en apprenant et en réapprenant des attitudes et un comportement positifs. Le but et les objectifs de chaque programme reflétaient la démarche du modèle de soins continus qui considère le traitement comme un voyage durant toute la vie.

Les besoins des détenus

Les consultations avec des professionnels du système de justice pénale et des spécialistes en matière de toxicomanie ont permis de dégager des thèmes communs aux besoins des détenus autochtones.

La population actuelle des détenus autochtones est considérée comme extrêmement diverse, autant sur le plan culturel que sur les plans économiques et éducatifs. De ce fait, il est nécessaire de tenir compte de ces différences dans l'élaboration d'un programme de prétraitement.

On a demandé aux personnes interrogées de déterminer les caractéristiques des détenus qui influent sur le degré de succès que ceux-ci connaissent dans un traitement donné. Selon le personnel des centres de traitement, voici les caractéristiques identifiables des détenus :

- la crainte exprimée et la conception erronée concernant l'abus de drogues et d'alcool;
- le comportement en établissement;
- la manipulation;
- la méfiance ou le peu de confiance;
- le déni de la réalité;
- le manque de motivation et l'apathie;
- le fait de considérer le traitement comme un moyen de "se la couler douce";
- le fait de connaître tous les règlements et de les suivre à la lettre;
- l'intérêt à faire "peu" de travail d'écriture;
- le fait d'offrir une résistance ou d'être réticent;
- le fait de ne pas être prêt - programme ordonné par le tribunal - le détenu étant forcé de le suivre ne cherche pas à changer;
- les problèmes d'attitude;
- les préoccupations à l'égard du sexe opposé;
- le fait qu'il soit intoxiqué par les drogues et l'alcool;
- le fait qu'il soit perturbateur;
- le fait qu'il ne comprenne pas qu'il souffre d'accoutumance;

- le fait qu'il ne suive le traitement que pour devenir sobre - non pour se rétablir.

Certaines de ces réponses nous renvoient à un autre ensemble de caractéristiques que peuvent présenter les détenus; en effet, il y a les détenus qui sont prêts à prendre des risques et qui souhaitent en prendre, et ceux pour lesquels l'incarcération peut être un obstacle. Certains détenus restent des prisonniers "modèles"; ils se maintiennent dans un état affectif qui leur permet d'observer les règlements, mais ils ne se permettent jamais de ressentir leurs émotions les plus profondes, des émotions qui sont nécessaires pour effectuer un changement. Il reste alors peut-être à savoir quand et comment on peut dire qu'un délinquant est "prêt" à suivre un traitement. Autrement dit, quelles sont les caractéristiques qui déterminent le fait d'être prêt?

Les questions sur les besoins des détenus en matière de traitement ont soulevé des préoccupations concernant le développement des aptitudes de socialisation appropriées pour la réinsertion dans leur collectivité. Les besoins se manifestaient dans les domaines suivants :

- accent mis sur la communication et la culture;
- compétences psychosociales fondées sur la réalité (c.-à-d. la réserve versus le centre urbain);
- problèmes d'incarcération;
- compréhension des systèmes familiaux dysfonctionnels;
- aptitudes pour la préparation des projets de sortie;
- connaissance et compréhension du système de justice (à savoir, libération conditionnelle).

Afin de répondre avec satisfaction à ces besoins, les répondants ont recommandé une approche globale, et que la famille et la collectivité aient davantage d'occasions de participer. De plus, il a été suggéré de prévoir davantage de counseling individuel et de programmes de traitement intensif dans les établissements, et de faire en sorte que ces programmes soient axés sur les autochtones et comprennent du personnel autochtone.

Les besoins au sein du système de justice

En ce domaine, les besoins se rapportaient en majeure partie à l'enseignement et à la formation. On a constaté qu'il faillait offrir une formation axée sur la sensibilisation aux différences culturelles, sur la lutte contre la toxicomanie et sur le processus de traitement pour pouvoir élaborer et offrir par la suite des programmes visant la réadaptation. De plus grandes possibilités d'établir un climat de confiance et d'encourager la transparence aideraient les responsables du système correctionnel à concevoir plus efficacement ces programmes. Pour cela, il faut que le système encourage et mette au premier plan une approche d'équipe, qu'il lui apporte son soutien et qu'il permette d'examiner les attitudes du personnel à l'égard des détenus, des collègues et du système. La nécessité que la Commission nationale des libérations conditionnelles connaisse mieux les services communautaires existants et que les bureaux de libération conditionnelle fassent des enquêtes communautaires plus pertinentes a été soulignée.

Les besoins au sein des communautés autochtones

La grande nécessité de mieux faire comprendre le processus aux collectivités et de les faire davantage participer à ce processus a été particulièrement soulignée. En ce domaine, il semble que les communautés devraient mieux comprendre que la consommation excessive d'alcool et de drogues est le symptôme d'un problème plus vaste; elles devraient faire la différence entre le traitement familial et le traitement individuel et déterminer l'importance du traitement familial par rapport au traitement individuel, afin d'encourager l'adoption d'un mode de vie plus sain.

Lorsqu'une collectivité s'engage à aider un(e) détenu(e), elle doit commencer à le faire dès le début de l'incarcération de ce détenu ou de cette détenue. Les collectivités, tout comme les détenus, devront apprendre et réapprendre le mode de vie autochtone, notamment au niveau des attentes, de l'intervention et des solutions de rechange. La collectivité qui connaît les attentes des détenus peut s'organiser pour faciliter leur réinsertion sociale au lieu de les isoler. La volonté des collectivités à s'engager en ce sens dépendra du degré dans lequel le système de justice permet au détenu d'avoir accès à la collectivité. De plus, les efforts de démystification du système de justice auront probablement pour effets d'augmenter la volonté des membres de la collectivité d'intervenir.

Les besoins des centres de traitement

Le personnel des centres de traitement a mentionné qu'il avait besoin d'informations sur le système de justice pénale et sur les individus admis dans ce système pour pouvoir offrir à ces derniers de meilleures possibilités de traitement. S'il disposait de renseignements précis sur les politiques et procédures des établissements fédéraux et de la libération conditionnelle, en conjonction avec une formation dans le domaine du processus de pensée criminelle et de schèmes de comportement, le personnel pourrait remplir ses tâches plus efficacement.

Il est indispensable que l'agent de liberté conditionnelle et le personnel du centre de traitement puissent communiquer et évaluer complètement le détenu avant son admission au traitement pour que le programme de traitement réussisse. Par ce processus, il devient possible de mieux comprendre la dynamique de la réinsertion et les difficultés de réajustement du détenu. Grâce à cette compréhension, le personnel sera mieux en mesure de déterminer un régime de traitement personnalisé approprié.

Les réponses mettent en évidence le profond besoin d'établir une relation de travail plus étroite entre les établissements fédéraux et les centres de traitement. Des suggestions précises ont été notées:

- souligner les différences entre le pénitencier et le centre de traitement;
- maintenir le contact entre le client et les agents de liberté conditionnelle durant le traitement;
- préparer les détenus au traitement avant leur sortie de l'établissement;
- offrir de meilleures possibilités de "déprisonniérisation";
- faire des évaluations propres au traitement;

- offrir des possibilités de contact entre l'AGC (agent de gestion des cas de l'établissement) et le personnel du centre de traitement;
- mieux informer le personnel correctionnel sur l'alcoolisme et les accoutumances ainsi que sur l'objet et le pronostic du traitement;
- amener les établissements à communiquer de manière claire leurs politiques et procédures au public;
- créer un mécanisme de co-financement entre le Solliciteur général et le PNLAADA pour offrir un traitement destiné particulièrement aux détenus autochtones;
- faire en sorte que les services correctionnels partagent plus ouvertement l'information;
- faire en sorte que les services correctionnels parrainent des ateliers et des projets visant à améliorer les relations avec les ressources de l'extérieur.

Programmes proposés au sein du système de justice

L'accent mis sur les programmes futurs au sein du système de justice suppose l'on adopte une approche de soins continus. Cette approche comprendrait les programmes existants et l'intégration de programmes de traitement destinés particulièrement aux besoins de la population actuelle. (Jusqu'à présent les services de traitement sont surtout destinés aux délinquants sexuels). Les recommandations relatives au système de justice sont les suivantes:

- donner à l'ensemble du personnel une formation axée sur les différences culturelles et l'information sur le traitement;
- mettre en oeuvre un système de "repérage" réalisable qui permettrait aux établissements de voir comment un détenu s'en sort, et assurerait que les lignes de communication entre les organismes qui travaillent avec le détenu restent ouvertes;
- augmenter le nombre d'employés autochtones dans tous les secteurs du système de justice, et inciter davantage les familles et les collectivités autochtones à jouer un plus grand rôle avant le jugement et la détermination de la peine;
- tenir compte des divers niveaux de sécurité dans tous les aspects de la conception des programmes. Par exemple, en raison de la présence de deux populations distinctes dans les établissements à sécurité maximale, il est nécessaire de concevoir deux genres de programmes ce qui augmente les besoins de personnel et de financement;
- mieux informer la Commission nationale des libérations conditionnelles des services communautaires existants, et l'amener à participer, chaque fois que c'est possible, à l'élaboration des programmes et services de traitement afin qu'elle puisse évaluer le degré de préparation du détenu à la mise en liberté;
- donner aux agents de liberté conditionnelle la possibilité ou le moyen de travailler plus étroitement avec les collectivités afin qu'ils soient mieux à même de mener des enquêtes communautaires dans les collectivités autochtones;
- ne pas faire de la participation au programme de prétraitement une condition de la libération conditionnelle;
- tenir compte des besoins des femmes incarcérées.

Programmes proposés pour les centres de traitement

Les recommandations relatives aux centres de traitement sont les suivantes:

- établir et préciser la coordination entre les services de traitement et de prétraitement;
- collaborer avec le personnel correctionnel pour concevoir des programmes axés sur l'accoutumance aux drogues et à l'alcool, et au traitement. Les établissements n'ont pas suffisamment de services de soutien et de services de traitement;
- fournir au personnel du centre de traitement davantage de renseignements sur le système correctionnel, et faire en sorte qu'il soit plus réceptif aux expériences vécues par le détenu en raison de son incarcération;
- offrir aux détenus la possibilité de se "déprisonniériser" avant de commencer leur traitement;
- faire en sorte que les centres de traitement examinent leurs programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des détenus plutôt que d'adapter les détenus au programme; et s'assurer que les détenus sont traités sur un pied d'égalité durant le traitement;
- élaborer et offrir des programmes de sensibilisation et de formation axés sur le traitement, la toxicomanie et la guérison, aux collectivités et au personnel du système de justice.

Programmes proposés pour les détenus

Les recommandations relatives aux détenus sont les suivantes:

- améliorer les possibilités des détenus de devenir indépendants et responsables en les faisant participer dès les débuts du processus de consultation à l'élaboration des programmes. Leur donner l'occasion de participer à la prise de décisions pertinentes à leurs besoins, en les aidant à rédiger des recommandations et à sélectionner les animateurs ou instructeurs potentiels. Les programmes pilotes alimentent souvent de faux espoirs; on invite dans l'établissement des personnes de l'extérieur qui font des promesses et que l'on ne reverra plus jamais;
- le fait que les services correctionnels aient offert dans le passé des programmes qui enlèvent souvent tout contrôle au personnel et aux détenus a été jugé préoccupant. Les nouveaux programmes doivent compléter les programmes existants acceptés par les détenus. Il arrive trop souvent que le Service correctionnel élimine un programme pour en sauver un autre;
- faire davantage participer la collectivité;
- offrir aux détenus davantage de possibilités de fournir leur contribution à la collectivité "extérieure" en partageant leurs connaissances ou expériences avec d'autres (c.-à-d. counseling par des pairs ou une personne ressource spécialisée);
- offrir des services de traitement et des programmes connexes "à l'intérieur" et "à l'extérieur" en donnant plus de possibilités de suivre un traitement intensif "à l'intérieur". Se concentrer sur une approche globale de soins continus;
- augmenter le nombre de programmes axés sur les autochtones et des employés autochtones qui les dirigent;
- le fait que la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) puisse considérer un programme de prétraitement des toxicomanes comme une condition de la libération conditionnelle a été estimé préoccupant; on estime qu'elle connaît mal les programmes

existants et leurs rapports avec le rétablissement des détenus, et que la préparation des détenus pour les audiences de libération conditionnelle est insuffisante;
- s'occuper de la discrimination "pratiquée" par certains employés et du manque de compréhension de la culture autochtone;
- le manque de services dans les établissements à sécurité maximale et pour les jeunes délinquants a été jugé préoccupant.

Modèle recommandé (orientation et composantes) d'un programme de prétraitement

En se fondant sur les résultats de cette recherche préliminaire, il est recommandé de concevoir le modèle de programme de prétraitement de manière à ce qu'il tienne compte des besoins et des mandats des participants et des groupes de parrainage. Le modèle de programme suggéré est un modèle qui est fondé sur la synthèse de la méthode d'éducation populaire et de la théorie de l'apprentissage social. Ce modèle permet d'intégrer un contenu culturel pertinent et de faire pleinement participer les participants. Il préconise également l'élaboration d'un modèle de soins continus auquel participent le délinquant autochtone, les membres de sa famille, le personnel de l'établissement, la CNLC, les agents de liberté conditionnelle, les Aînés, l'équipe responsable du traitement et la collectivité telle que déterminée par le détenu.

Ce programme de prétraitement, qui exige l'engagement du détenu, doit:
- comporter huit semaines de traitement intensif et d'activités éducatives;
- comprendre un programme de soins continus de quatre ans auquel participeront les membres de la famille et de la collectivité et un réseau de soutien pratiquant la sobriété;
- faire ressortir que la toxicomanie et l'alcoolisme sont des maladies dont on peut guérir à la condition de rester sobre et de s'informer;
- offrir des séances de counseling individuelles avec un conseiller expérimenté dans le domaine du prétraitement;
- reconnaître les schèmes de comportement destructeur et s'employer à les changer.

Le programme de prétraitement devrait adopter une approche globale et compléter tout programme actuellement offert dans l'établissement.

Il vise principalement à préparer l'individu au traitement en lui offrant la possibilité d'explorer certains domaines précis:
- établissement de relations fondées sur la confiance;
- changement des attitudes qui font obstacle à la guérison;
- règlement des problèmes personnels de chagrin et colère;
- meilleure compréhension des traditions, des valeurs et des fraternités autochtones;
- estime de soi améliorée;
- mieux comprendre l'énergie positive et créatrice (spirituelle) en jeu dans la guérison;
- connaissance de base du phénomène d'accoutumance;
- déni;
- enquête et services aux libérés;
- dynamique de groupe;

- sensibilisation;
- santé et loisirs;
- aperçu général du processus et programme de traitement;
- réinsertion familiale;
- probation et libération conditionnelle;
- counseling;
- dynamique de vie.

Les composantes d'un programme de prétraitement devraient être axées sur:

1. la prisonniérisation: Pour évaluer les effets de la prisonniérisation, on pourrait se demander comment l'incarcération affecte les relations d'une personne avec l'extérieur et ses possibilités de traitement. Pour traiter ce problème, il serait important de connaître les obstacles au traitement, tel que le fait de masquer ses sentiments afin de survivre dans le milieu carcéral. Il importe également d'examiner la méfiance dont font preuve la majorité des détenus et l'intimidation que peuvent exercer certains détenus sur les participants à ce programme parce qu'ils estiment que ceux-ci reçoivent un traitement "de faveur".

2. Réinsertion sociale: Cette composante du traitement porte sur la relation du détenu avec sa collectivité. Il est important de mettre en relief la responsabilité et le contrôle. De plus, il importe d'explorer la manière dont le détenu "extériorise" son comportement, ainsi que la manière dont il se voit lié à sa collectivité. Ce programme devrait offrir à la famille l'occasion de participer aux activités du programme.

3. Formation théorique par rapport à acquisition de compétences: Cette composante du traitement pourrait mettre en relief la formation théorique et l'acquisition de compétences, et accorder moins d'importance aux "sentiments" véritables. Lorsqu'on se concentre sur les "sentiments", on peut rouvrir des blessures que l'on ne peut guérir immédiatement en raison du manque de services appropriés au sein du système correctionnel pour faire le suivi. Il faut se concentrer sur l'acquisition de compétences nécessaires à la sobriété et à la guérison et comprendre les facteurs permettant la "guérison".

4. Reconnaissance par rapport à acceptation: Il faut aider le participant à faire la transition entre la "reconnaissance" de son problème de toxicomanie et "l'acceptation" de ce problème. Il faut examiner le "déni" de la toxicomanie.

5. Processus de guérison: Durant le processus de guérison, il faut aider le participant à apprendre que la guérison est l'affaire de toute une vie et que le traitement n'est surtout pas une panacée. Il faut examiner d'autres moyens de faire face aux réalités de la vie quotidienne.

6. Culture autochtone: Ce programme doit inclure la possibilité d'apprendre et de réapprendre la culture et les traditions et de faire valoir la spiritualité autochtone de manière qui aide l'individu à équilibrer sa vie. Une composante de services d'Aînés devrait être définie.

La durée du programme peut varier. Selon les consultations et les documents disponibles, des programmes du même genre durent de 6 à 15 semaines, sont offerts de 2 à 5 fois par semaine à raison de 2 à 8 heures par jour, et ils combinent la formation théorique et l'acquisition de compétences à des séances de counseling individuel en cas de besoin.

Les critères de sélection des détenus participants devraient reposer principalement sur l'auto-identification et la motivation. Si c'est le personnel qui décide quels détenus seront inscrits au programme, ces derniers sont susceptibles de peu y participer. Toutefois, la participation volontaire peut s'opposer au mandat du secteur correctionnel selon lequel l'établissement est chargé d'assurer la participation des détenus aux programmes afin de les aider à devenir des citoyens respectueux des lois.

Les critères de sélection recommandés sont les suivants:
- motivation personnelle ou participation volontaire;
- de descendance autochtone;
- problèmes de toxicomanie;
- mise en liberté potentielle;
- engagement à guérir;
- recommandation par l'agent de gestion des cas (AGC).

Les opinions concernant les critères d'acceptation divergent. Selon certains, seraient admissibles les détenus qui ont purgé leur peine et terminé leur période de liberté conditionnelle et selon d'autres, les détenus incarcérés seraient directement admis.

Les critères généraux indiquent toutefois que le détenu devrait avoir la possibilité de vivre à "l'extérieur" avant de suivre le programme du centre de traitement. Il faut donner aux détenus la possibilité de faire confiance à autrui, de faire leurs preuves et d'être observés durant leur séjour à "l'extérieur".

On a indiqué que le système correctionnel doit s'engager à offrir un régime thérapeutique par opposition à un régime punitif, il faut donc établir un mécanisme de liaison permettant à l'établissement, au centre de traitement et à la collectivité d'échanger régulièrement de l'information.

Lorsqu'on explore la possibilité de s'engager dans ce type d'activité, il faut tenir compte des questions de logistique suivantes:
- services de soutien à "l'intérieur" et à "l'extérieur" pour les détenus afin de leur assurer des soins continus;
- simplification des laissez-passer des visiteurs;
- aide financière à la famille qui doit venir de loin pour participer au programme, ou remboursement des appels interurbains;
- autorisation, par l'établissement, de visites et d'appels téléphoniques dans le cadre du programme en sus de ceux qui sont normalement autorisés;
- autorisation, par l'établissement, de sorties pour aller travailler, lorsque c'est nécessaire;

- locaux et équipement nécessaires à la prestation du programme à plein temps;
- examen du rôle du personnel des établissements et des centres de traitement concernant le respect des délais et la charge de travail;
- participation du personnel de libération conditionnelle à l'élaboration d'un régime de soins continus;
- élaboration et prestation de programmes de sensibilisation ou d'orientation axés sur les questions du traitement, des toxicomanies et de la guérison.

En outre, il est essentiel que les renseignements sur les clients demeurent confidentiels lorsqu'on élabore des systèmes particuliers de suivi et de surveillance des clients. Il faut également concevoir un formulaire approprié d'échange d'informations entre l'établissement et le centre de traitement concernant les détenus inscrits au programme.

Une dernière composante d'un programme de prétraitement est la formation du personnel des centres de traitement qui accueilleront les détenus autochtones ou travailleront avec eux.

Le personnel de ces centres devrait acquérir par sa formation des compétences lui permettant de travailler avec tous types d'individus, et ce faisant, d'explorer ses propres attitudes à l'égard des délinquants. Il est nécessaire d'insister sur le fait qu'il doit comprendre le "système", qu'il s'agisse du système familial, correctionnel, de travail, etc. Il peut être nécessaire que le personnel diminue le niveau de succès qu'il espérait obtenir en travaillant initialement avec les détenus, mais non pas le niveau général de ses prévisions pour les détenus.

Le personnel des centres de traitement doit également donner offrir de l'information sur le système correctionnel et sur la criminalité et ses rapports avec la toxicomanie. Il est possible d'apprendre à connaître le système correctionnel par l'intermédiaire de ceux qui ont des rapports étroits avec ce système (c.-à-d., personnel, familles, anciens détenus).

4.0 EXAMEN DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT MOUNTAIN

4.1 Les ateliers d'orientation

Un élément essentiel du programme de prétraitement recommandé était de favoriser une meilleure communication entre les établissements et les centres de traitement des toxicomanies, notamment de mieux faire connaître et mieux faire comprendre au personnel des établissements et des centres de traitement les besoins des détenus autochtones et ce que le prétraitement peut accomplir.

Des réunions d'orientation sur le programme de prétraitement des détenus autochtones ont eu lieu à l'établissement Mountain les 7 et 8 mai 1990, et au Centre de traitement de Round Lake le 9 mai 1990.

Assistaient à l'atelier d'orientation de Mountain:

- un agent de gestion des cas (AGC) responsable de la liaison du projet
- un représentant de la Commission nationale des libérations conditionnelle
- un gendarme spécial de la GRC
- un représentant du programme des agents de liaison judiciaire autochtones
- un représentant de la nation tribale Sto:lo
- un membre du personnel AIMS
- un représentant du Comité consultatif des citoyens
- un garde de l'établissement Mountain

Le chercheur du projet a présenté l'orientation et les composantes d'un programme de prétraitement.

Il y a eu une présentation détaillée sur l'accoutumance aux drogues et à l'alcool et sur un modèle de traitement de soins continus. Les préoccupations suivantes ont été exprimées:

1. Préoccupations concernant les contraintes qu'exercera le programme sur les agents de liberté conditionnelle et les agents de gestion des cas déjà débordés.

2. Préoccupations concernant l'utilisation des renseignements sur les antécédents criminels des participants au programme. Selon le personnel de l'établissement, un conseiller ne peut vraisemblablement pas travailler efficacement avec un détenu s'il ne connaît pas ses antécédents criminels. On s'est finalement entendu pour que ces renseignements soient fournis au conseiller.

3. Préoccupations concernant la confidentialité des renseignements touchant les participants au programme et l'échange d'informations à leur sujet entre le conseiller et l'établissement. Les agents de liberté conditionnelle et le personnel de l'établissement ont déclaré qu'il leur était très difficile d'accepter que l'on refuse de communiquer de l'information concernant les actions des détenus en groupe. Bien que ce sujet ait été longuement débattu et qu'il semblât résolu, aucune politique ou procédure n'a été clairement définie;

4. Déception devant l'absence de manuel pour le programme.

L'atelier d'orientation a permis aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances et d'échanger des points de vue, mais on a noté une certaine incertitude quant au rôle des divers représentants, autant les représentants de l'atelier que ceux du programme à venir.

Le directeur exécutif du Centre de traitement de Round Lake et la majorité du personnel chargé du counseling ont assisté à la réunion d'orientation du Centre de traitement de Round Lake.

Les questions et préoccupations suivantes ont été soulevées:

1. Le programme ressemblait plus à un programme de traitement qu'à un programme de prétraitement;
2. Le prétraitement devrait être axé sur la guérison ainsi que sur la sobriété;
3. Un programme de prétraitement devrait offrir des ateliers sur la toxicomanie à l'intention du personnel des établissements;
4. Le programme devrait comprendre des sessions sur:
   - l'établissement d'un climat de confiance;
   - la détermination des obstacles qui empêchent les détenus de suivre le traitement;
   - la "prisonniérisation";
   - l'acquisition de compétences dans la dynamique de travail de groupe;
   - le déni;
5. Les antécédents des détenus devraient être mieux connus avant que ne commence le traitement;
6. Les détenus devraient avoir purgé leur peine avant d'entreprendre le traitement. Ils risquent autrement de percevoir le traitement comme un élément de l'incarcération. Il est nécessaire que les détenus décident de leur plein gré de suivre le programme indépendamment de l'importance que peut lui accorder le système.

A la fin de l'atelier d'orientation de Round Lake, les participants avaient le sentiment qu'il fallait revoir et améliorer le modèle de programme de prétraitement et ses activités, car le modèle proposé n'était pas adéquat.

4.2 Présentation et contenu du programme

A l'établissement Mountain, le programme de prétraitement était un programme de huit semaines axé sur l'aspect culturel; il était donné du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h. Il avait pour objectif de forcer les barrières du "déni" et la carapace de dureté qui empêchent le détenu autochtone toxicomane de se faire traiter et de guérir. Le programme était animé par un conseiller autochtone qualifié en matière de traitement de la toxicomanie qui avait à son actif 10 ans d'expérience. Le programme a commencé le 25 juin pour se terminer le 18 août par une cérémonie de clôture.

On trouvera au tableau 4-1 le calendrier des activités quotidiennes.

4.3 Déroulement du programme

Le programme de l'établissement Mountain s'est déroulé sans heurts et sans trop de perturbation. La majorité des détenus participaient au programme de leur plein gré. Il n'a pas été difficile de créer un esprit de corps, la plupart des détenus ayant déjà participé à d'autres expériences de groupe ensemble (c.-à-d. compétences de dynamique de vie, AA, Fraternité autochtone). Le groupe, dans son ensemble, avait établi ses propres règles: 1) interdiction de se présenter aux réunions en état d'ébriété, 2) interdiction de proférer des jurons, 3) obligation de suivre le

programme à temps complet, 4) cérémonie du foin d'odeur une fois par semaine, et 5) prière tous les matins.

Le conseiller a réussi assez rapidement à gagner la confiance des détenus ce qui a grandement facilité le succès des exercices "toucher et sentir". On trouvera au tableau 4-2 une présentation de quelques "événements clés" se produisant à mesure que les participants affrontaient leur accoutumance et s'engageaient dans un processus d'aveu et de rétablissement.

TABLEAU 4-1
Calendrier des activités du programme de l'établissement Mountain

PREMIÈRE SEMAINE

1re jour (25/6):	Prière du matin
	Introductions et orientation
	Cours : la co-dépendance - définition, déni, etc.
	Établissement de règles pour le groupe
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
2e jour (26/6):	Prière du matin
	Discussion : la co-dépendance (suite)
	Cours : Histoire des autochtones canadiens
	Prière de la sérénité
3e jour (27/6):	Prière du matin
	Exercice de groupe : Renforcement verbal
	Cercle de la parole
	Cours : L'impact de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur l'histoire des autochtones canadiens
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
4e jour (28/6):	Prière du matin
	Cours : Co-dépendance - comportements dysfonctionnels
	Cours : Concept iceberg du co-alcoolisme
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
5e jour (29/6):	Prière du matin
	Création d'un "arbre généalogique"
	Cercle de la parole
	Exercice : Toucher et sentir
	Prière de sérénité

DEUXIÈME SEMAINE

1re jour (2/7):	Pas de rapport - congé
2e jour (3/7):	Foin d'odeur
	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Exposé : l'alcoolisme et la physiologie
	Prière de la sérénité
3e jour (4/7):	(Conseiller malade absent)
	Suerie
4e jour (5/7):	(Conseiller malade absent)
	Travail sur l'arbre généalogique individuel
5e jour (6/7):	(Conseiller malade absent)
	Travail sur l'arbre généalogique individuel

TROISIÈME SEMAINE

1re jour (9/7):	Prière du matin et poignées de mains
	Cercle de la parole
	Discussion : Arbre généalogique d'un membre du groupe
	Prière de la sérénité
2e jour (10/7):	Pas de rapport
3e jour (11/7):	Prière du matin
	Information sur les dates de mise en liberté et le statut du détenu
	Conseils offerts aux délinquants primaires par les récidivistes
	Prière de la sérénité
4e jour (12/7):	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
5e jour (13/7):	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Cours et discussion : Le deuil et le processus de deuil
	Prière de la sérénité

TABLEAU 4-1 (suite)
Calendrier des activités du programme de l'établissement Mountain

QUATRIÈME SEMAINE

1re jour (16/7):	Foin d'odeur
	Prière du matin
	Cours : Parler de ses problèmes personnels - suggestion
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
2e jour (17/7):	Prière du matin
	Cours : Qu'est-ce que la culture?
	Jeu de rôle
	Prière de la sérénité
3e jour (18/7):	Pas de rapport
4e jour (19/7):	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Exposé : Cycles et caractéristiques
	Exposé : Intervention
	Présentation de l'arbre généalogique d'un participant
	Prière de la sérénité
5e jour (20/7):	Pas de rapport

CINQUIÈME SEMAINE

1re jour (23/7):	Foin d'odeur
	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Présentation du livre : "Healing the Shame that Binds You"
2e jour (24/7):	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
3e jour (25/7):	Prière du matin
	Exposé : La colère de la victime
	Exposé : L'impuissance et le pouvoir
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
4e jour (26/6):	Prière du matin
	Exercice ou discussion : écouter et entendre
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité
5e jour (27/7)	Prière du matin
	Cercle de la parole
	Exposés, jeu de rôle, questions : Décisions relatives à la libération conditionnelle
	Prière de la sérénité

SIXIÈME SEMAINE

1re jour (30/7):	Foin d'odeur
	Prière du matin
	Exposé : Le pouvoir de la pensée positive
	Cercle de la parole
	Prière de la sérénité

TABLEAU 4-1 (suite)
Calendrier des activités du programme de l'établissement Mountain

SIXIÈME SEMAINE (suite)

2e jour (31/7):	Début des exercices du matin. Les membres ont aimé animer les exercices d'étirement.
3e jour (1/8):	Tous ont aimé les exercices de relaxation profonde dans le gymnase
4e jour (2/8):	Pas de rapport
5e jour (3/8):	Pas de rapport

SEPTIÈME SEMAINE

1er jour (6/8):	Pas de rapport - congé
2e jour (7/8):	Foin d'odeur Prière du matin Cercle de la parole Présentation sur cassette et discussion : la sexualité et l'alcoolisme Prière de la sérénité
3e jour (8/8):	Prière du matin Présentation sur cassette et discussion : la sexualité et l'alcoolisme (suite) Exposé : le SIDA Prière de la sérénité
4e jour (9/8):	Prière du matin Cours et discussion : la nutrition et l'alcoolisme Évaluations Prière de la sérénité
5e jour (10/8):	Pas de rapport

HUITIÈME SEMAINE

(13/8-17/8):	Pas de rapport journalier Cercle de la parole, volley-ball, problèmes des enfants adultes d'alcooliques, Présentation du Centre de traitement Round Lake Évaluations, Fin du programme (17/8)

TABLEAU 4-2

Rapport du conseiller du programme de l'établissement Mountain sur les activités journalières

PREMIÈRE SEMAINE

1er jour (25/6):	Début du programme. Neuf détenus présents. Aucun ne savait vraiment ce qui allait se produire. Le matin ont eu lieu les présentations et l'orientation. L'après- midi, les règles furent établies: pas de consommation de substances intoxicantes, pas de jurons, prière quotidienne, cérémonie du foin d'odeur une fois par semaine. Un participant abandonna à 11 heures.
2e jour (26/6):	Deux nouveaux participants. Quelques détenus désiraient vivement parler de leurs épreuves.
3e jour (27/6):	Exercices de "toucher et sentir" du groupe difficiles pour quelques participants.
4e jour (28/7):	Positif, rien de particulier. Réunion de la "fraternité".
5e jour (29/6):	Les participants ont donné leur opinion sur le cours offert jusqu'à présent. La majorité a dit qu'il était prometteur et a exprimé sa satisfaction.

DEUXIÈME SEMAINE

1er jour (2/7):	Pas de rapport - congé
2e jour (3/7):	Participants intrigués par les renseignements l'alcoolisme. Prévision d'un cours sur les effets physiologiques de la marijuana.
3e jour (4/7):	Conseiller malade. Suerie.
4e jour (5/7):	Conseiller malade. Le groupe a travaillé avec "application" sur les arbres généalogiques sous la surveillance d'un remplaçant.
5e jour (6/7):	Conseiller malade. Le groupe a continué de travailler sur les arbres généalogiques.

TROISIÈME SEMAINE

1er jour (9/7):	Un membre a parlé d'actes incestueux, ce qui s'est révélé très utile. Un autre membre a parlé du crime qu'il a commis - la première fois qu'il en parlait ouvertement et admettait sa responsabilité.
2e jour (10/7):	Pas de rapport
3e jour (11/7):	Des récidivistes donnèrent des conseils sur la toxicomanie et le changement des habitudes destructrices aux délinquants primaires.
4e jour (12/7):	Les détenus exprimèrent leurs déceptions dans le cercle de la parole; problème réglé par le groupe dans l'après-midi.
5e jour (13/7):	Le groupe discuta de l'absence d'un membre le jour précédent, et vota de lui retirer sa paye de cette journée.

QUATRIÈME SEMAINE

1er jour (16/7):	Déceptions exprimées au sujet de la paye, mais l'on découvrit que le programme n'avait rien à voir avec les disparités.
2e jour (17/7):	Quelques membres se révélèrent étonnamment au courant des autres cultures. Jeux de rôles sur des situations pouvant être rencontrées à "l'extérieur".
3e jour (18/7):	Pas de rapport
4e jour (19/7):	Confrontation du groupe au sujet des retards
5e jour (20/7):	Pas de rapport

TABLEAU 4-2 (suite)

Rapport du conseiller du programme de l'établissement Mountain sur les activités journalières

CINQUIÈME SEMAINE

1re jour (23/7):	Certains problèmes personnels des membres du groupe ont été abordés.
2e jour (24/7):	Le groupe confronta un participant, déçu par sa demande de libération conditionnelle, au sujet de ses attentes irréalistes. Cela provoqua son départ et sa demande de ne plus faire partie du groupe. Un autre membre quitta le groupe pour "veiller" sur lui.
3e jour (25/7):	Celui qui avait quitté le groupe est revenu, inquiet de savoir s'il en faisait toujours partie. Heureusement, comme sa demande avait été différée, il était toujours membre du groupe. Il participa à la session et y contribua de façon importante.
4e jour (26/7):	Le toucher (mains sur les épaules) au cours d'un exercice provoqua l'introspection. Les membres se sentirent "bien, différents, gênés."
5e jour (27/7):	Un membre, à la suite d'un exposé sur la libération conditionnelle, manifesta de la colère à l'égard du "système", colère qu'il épancha sur un autre membre. Ce geste provoqua un sentiment de victimisation de groupe, et celui qui avait provoqué l'attaque partit de bonne heure.

SIXIÈME SEMAINE

1re jour (30/7):	L'exposé sur la pensée positive incita les participants à déterminer les comportements de chaque catégorie (mentale, affective, spirituelle, physique) qui pourraient provoquer des pensées, sentiments et comportements positifs.

SIXIÈME SEMAINE (suite)

2e jour (31/7):	Début des exercices du matin. Les membres ont aimé animer les exercices d'étirement.
3e jour (1/8):	Tous ont aimé les exercices de relaxation profonde dans le gymnase
4e jour (2/8):	Pas de rapport
5e jour (3/8):	Pas de rapport

SEPTIÈME SEMAINE

1re jour (6/8):	Pas de rapport - congé
2e jour (7/8):	Groupe étonnamment timide et offrant une résistance à la discussion sur la présentation "la sexualité et l'alcoolisme".
3e jour (8/8):	Problèmes personnels abordés des membres du groupe.
4e jour (9/8):	Début des évaluations des cours. Bon exercice de révision.
5e jour (10/8):	Pas de rapport

HUITIÈME SEMAINE

(13/8-17/8):	Pas de rapport quotidien

La première semaine du programme a été productive, car le conseiller et les détenus avaient établi un rapport et entrepris d'explorer certains problèmes. Les "règles de conduite" pour les détenus durant leur participation au programme ont été établies. La seconde semaine du programme fut calme, le conseiller étant malade pendant trois jours et les détenus travaillant seuls. La troisième semaine, les émotions et sentiments plus profonds commencèrent à émerger - parfois de manière positive, parfois négative. La quatrième semaine, les barrières, déni et déceptions, émergèrent de nouveau à mesure que l'on confrontait les problèmes et divulguait les sentiments (produit des présentations, des discussions et exercices de groupe). La cinquième semaine, la plupart des détenus abordaient de gros problèmes d'épreuves personnelles, de colère et de douleur. Un membre décida de "quitter" le groupe, mais revint le lendemain. Durant la sixième semaine, le conseiller tenta de faire sortir les détenus de leur cycle de négativité, de rejet du blâme sur eux-mêmes et de comportements destructeurs qui avaient émergé durant la cinquième semaine, en se concentrant sur la pensée positive, sur la recherche de solutions et les changements de vie. Cette philosophie et cette atmosphère prévalurent durant les septième et huitième semaines lorsque les problèmes de chaque détenu furent confrontés et examinés. Ce processus se termina par une cérémonie de clôture au cours de laquelle chaque participant porta un témoignage sur ce qu'il avait appris et ce qu'il pensait de son conseiller.

Les gens de l'établissement Mountain ont indiqué que la relation entre le conseiller chargé de ce projet, le chercheur, le coordonnateur et le personnel de l'établissement était bonne, une fois les premiers problèmes de communication résolus. Comme on ne disposait pas de manuel expliquant le programme, le personnel correctionnel et d'autres représentants de la collectivité (Commission nationale des libérations conditionnelles, gendarmes spéciaux de la GRC, agents de liaison auprès des autochtones, Comité consultatif des citoyens et nation Sto:lo, AIMS) étaient un peu déroutés au début et ne savaient pas très bien ce qu'était le programme. L'on se préoccupa également de la confidentialité des renseignements et l'on détermina ceux que le conseiller chargé du traitement avait l'obligation de transmettre au personnel de l'établissement.

Toutefois, une grande partie de cette confusion a été dissipée à la satisfaction de tous lors d'un atelier tenu à l'établissement Mountain les 7 et 8 mai.

Au début des sessions de groupe, le calendrier des activités des participants au cours des huit semaines de programme provoqua quelque confusion. Toutefois, le conseiller et l'AGC (agent de gestion des cas) affectés au projet établirent rapidement de bonnes communications et un calendrier du programme fut établi.

Ce calendrier fut en partie interrompu durant la seconde semaine lorsque le conseiller tomba gravement malade et dut être hospitalisé pendant trois jours. Toutefois, il put reprendre ses fonctions durant la troisième semaine, et le calendrier des activités fut respecté jusqu'à la fin.

4.4 Caractéristiques des détenus participants

On trouvera aux tableaux 4-3, 4-4, 4-5 et 4-6 quelques informations sur les 10 participants[2] du groupe de l'établissement Mountain. La moyenne d'âge était de 35,4 ans. Aucun n'avait terminé d'études secondaires, bien que l'un d'eux ait réussi le test de connaissances générales.

L'examen des antécédents de ces détenus indiquait clairement un problème d'alcool. En effet, ils avaient commencé à boire à 11,3 ans en moyenne. A 16,8 ans (en moyenne), boire était un problème, la plupart d'entre eux buvaient depuis 11,7 ans. Avant leur incarcération, la plupart consommait plus de 7 verres d'alcool 2 à 3 jours par semaine.

Deux détenus ont déclaré qu'ils buvaient toujours depuis leur incarcération; quatre détenus ont déclaré qu'ils consommaient de la drogue.

On trouvera au tableau 4-5 les éléments négatifs des antécédents de ces détenus. Voici les plus notables

- ils avaient été élevés dans une famille d'alcooliques (87,5%);
- leur père était absent ou ne s'occupait pas d'eux (87,5%);
- des membres de leur proche famille étaient décédés de mort non naturelle (87,5%);
- leur mère était absente ou ne s'occupait pas d'eux (75%);
- ils avaient été victimes de sévices physiques (62,5%);
- ils avaient été victimes de sévices sexuels (62,5%);

Si[illegible] détenus (75%) ont déclaré avoir tenté de se suicider; cinq autres ont avoué qu'ils s'étaient livrés à des actes d'exploitation sexuelle; six (75%) ont déclaré souffrir d'une très grande anxiété.

---

2 Le plus souvent, les données n'étaient disponibles que dans le cas de 9 participants sur 10.

TABLEAU 4-3

Caractéristiques des détenus participants (Mountain N=10)

	Pourcentage*	N
Moyenne d'âge	35,4 ans	
Sexe		
masculin	100	10
féminin	0	0
État matrimonial		
célibataire	30	3
marié	10	1
union libre	10	1
séparé	10	1
Plus haut niveau de scolarité atteint		
1e-5e année	10	1
6e-9e année	40	4
10e-12e année	0	0
test de connaissances générales	10	1
Indien inscrit		
Métis	10	1
Indien	30	3
aucun	10	1

*** les pourcentages peuvent n'être pas exacts en raison du manque d'information sur le client.**

TABLEAU 4-4

Évaluation du problème de toxicomanie (Mountain)

	N	Moy. ou Pourcent.
Age où ils ont pris leur premier verre	6	11,3 ans
Age où l'alcool a commencé à être un problème	5	16,8 ans
Nombre d'années où boire a été un problème	7	11,7 ans
Avant l'incarcération, nombre de jours par mois en moyenne où le client a bu		7,1 jours/mois
tous les jours	0	-
4-5 jours/semaine	0	-
2-3 jours/semaine	5	71,4%
1 jour/semaine	0	-
3-4 jours/mois	2	28,6%
1-2 jours/mois	0	-
aucun jour	1	14,3%
Avant l'incarcération, nombre de verres qu'a consommé le client en moyenne chaque fois		
1 verre	0	-
2-3 verres	1	14,3%
4-5 verres	1	14,3%
6-7 verres	1	14,3%
plus de 7 verres	4	57,1%
Depuis l'incarcération, le client s'est-il abstenu de boire de l'alcool?		
Oui	5	71,4%
Non	2	28,6%
Depuis l'incarcération, le client s'est-il abstenu de prendre des drogues?		
Oui	3	42,9%
Non	4	57,1%

Lorsqu'ils buvaient, les détenus ont déclaré qu'ils se comportaient de la manière suivante

- ils se livraient à des actes d'agression sexuelle (fait signalé au moins quelquefois par 4 détenus);
- ils se repliaient sur eux-mêmes, s'isolaient (fait signalé au moins quelquefois par 6 détenus);
- ils agissaient de manière répréhensible en public (fait signalé au moins quelquefois par 5 détenus);
- ils commettaient des infractions contre la personne (fait signalé au moins quelquefois par 4 détenus).

Au moment de leur admission au programme de prétraitement, un grand nombre de ces détenus se sont décrits comme anxieux, hésitants, inquiets (voir le tableau 4-7).

Comme l'indique le tableau 4-8, un grand nombre des participants ont dit qu'au moment de leur admission ils étaient

- physiquement agressifs,
- bruyants et insupportables,
- verbalement agressifs.

TABLEAU 4-5
Éléments négatifs dans les antécédents des détenus (Mountain)

	N	OUI		NON	
Élevé dans une famille d'alcooliques	8	87,5	(7)	12,5	(1)
Élevé dans un foyer d'adoption	8	50,0	(4)	50,0	(4)
A été envoyé dans un pensionnat	8	37,5	(3)	62,5	(5)
Mère absente ou ne s'occupait pas de lui	8	75,0	(6)	25,0	(2)
Père absent ou ne s'occupait pas de lui	8	87,5	(7)	12,5	(3)
Victime d'exploitation physique	8	62,5	(5)	37,5	(3)
Victime d'exploitation sexuelle	8	62,5	(5)	37,5	(3)
Mère décédée	8	25,0	(2)	75,0	(6)
Père décédé	8	50,0	(4)	50,0	(4)
Autres membres de la famille décédés de mort non naturelle	8	87,5	(7)	12,5	(1)
A tenté de se suicider	8	75,0	(6)	25,0	(2)
Un membre de la famille a tenté de se suicider	7	42,9	(3)	57,1	(4)
S'est livré à des actes d'exploitation sexuelle	8	62,5	(5)	37,5	(3)
A des problèmes de santé chroniques	7	0,0	(0)	100,0	(7)
Se sent souvent déprimé	8	37,5	(3)	62,5	(5)
Se sent souvent seul ou à l'écart	8	50,0	(4)	50,0	(4)
Se sent souvent anxieux	8	75,0	(6)	25,0	(2)
Se dispute ou se bat avec son épouse ou sa partenaire	8	50,0	(4)	50,0	(4)
Se dispute ou se bat avec sa famille ou ses amis	8	37,5	(3)	62,5	(5)
A des problèmes de relation avec les enfants	8	37,5	(3)	62,5	(5)
A des problèmes de relation avec ses partenaires ou des hommes	6	33,3	(2)	66,7	(4)

TABLEAU 4-6
Comportement du détenu lorsqu'il boit (Mountain)

	N	JAMAIS		PARFOIS		OUI	
Se dispute ou est verbalement agressif	8	37,5	(3)	37,5	(3)	25,0	(2)
violent ou physiquement agressif	8	50,0	(4)	50,0	(4)	0,0	(0)
Agit de manière répréhensible en public	8	37,5	(3)	25,0	(2)	37,5	(3)
Se replie sur lui-même, s'isole	8	25,0	(2)	37,5	(3)	37,5	(3)
Commet des infractions contre la propriété	8	62,5	(5)	25,0	(2)	12,5	(1)
Commet des infractions contre la personne	8	37,5	(3)	50,0	(4)	12,5	(1)
Commet des infractions de nature sexuelle	7	42,9	(3)	14,3	(1)	42,9	(3)

4.5 Effets du programme selon les participants

Alors qu'ils suivaient le programme de prétraitement, les détenus remarquèrent qu'ils changeaient d'attitudes et de comportement. Le tableau 4-7 indique les réactions affectives de ces détenus au bout de deux semaines de participation au programme et à la fin du programme.

TABLEAU 4-7
Réactions affectives durant le programme (Mountain)

RÉACTION	À L'ENTRÉE	APRÈS 2 SEMAINES	À LA FIN DU PROG.
Enthousiasme	3 (33,3)	3 (33,3)	4 (44,4)
Anxiété	5 (55,6)	2 (22,2)	2 (22,2)
Dépression	1 (11,1)	1 (11,1)	1 (11,1)
Hésitation	5 (55,6)	1 (11,1)	0 (0,0)
Respect	2 (22,2)	4 (44,4)	4 (44,4)
Tristesse	1 (11,1)	2 (22,2)	2 (22,2)
Peur	3 (33,3)	2 (22,2)	1 (11,1)
Bonheur	0 (0,0)	3 (33,3)	6 (66,7)
Calme	2 (22,2)	4 (44,4)	5 (55,6)
Détente	0 (0,0)	5 (55,6)	7 (77,8)
Confiance	3 (33,3)	6 (66,7)	6 (66,7)
Espoir	2 (22,2)	4 (44,4)	6 (66,7)
Ardeur	2 (22,2)	4 (44,4)	5 (55,6)
Incertitude	4 (44,4)	3 (33,3)	3 (33,3)
Colère	1 (11,1)	2 (22,2)	0 (0,0)
Réceptivité	2 (22,2)	4 (44,4)	7 (77,8)
Méfiance	2 (22,2)	1 (11,1)	0 (0,0)
Chagrin	1 (11,1)	1 (11,1)	0 (0,0)

TABLEAU 4-8
Comportements et attitudes des détenus (selon les détenus - Mountain)

	N	À L'ADMISSION			N	À LA SORTIE		
		Jamais	Parfois	Oui		Jamais	Parfois	Oui
Physiquement agressif	8	75,0 (6)	12,5 (1)	12,5 (1)	7	85,7 (6)	14,3 (1)	0,0 (0)
Verbalement agressif	8	50,0 (4)	25,0 (2)	25,0 (2)	7	28,6 (2)	71,4 (5)	0,0 (0)
Bruyant et insupportable	8	62,5 (5)	25,0 (2)	12,5 (1)	7	57,1 (4)	42,9 (3)	0,0 (0)
Calme et replié sur soi	8	37,5 (3)	12,5 (1)	50,0 (4)	7	28,6 (2)	57,1 (4)	14,3 (1)
Effrayé	8	12,5 (1)	50,0 (4)	37,5 (3)	8	37,5 (3)	62,5 (5)	0,0 (0)
En colère, anxieux	8	25,0 (2)	37,5 (3)	37,5 (3)	7	42,9 (3)	57,1 (4)	0,0 (0)
Déni	8	0,0 (0)	75,0 (6)	25,0 (2)	8	37,5 (3)	62,5 (5)	0,0 (0)
Coopératif	8	0,0 (0)	42,9 (3)	57,1 (4)	8	0,0 (0)	25,0 (2)	75,0 (6)
Loquace et franchement honnête	8	0,0 (0)	12,5 (1)	87,5 (7)	8	0,0 (0)	12,5 (1)	87,5 (7)
Amical et sociable	8	0,0 (0)	25,0 (2)	75,0 (6)	8	0,0 (0)	12,5 (1)	87,5 (7)
Curieux et réceptif	8	0,0 (0)	12,5 (1)	87,5 (7)	8	0,0 (0)	12,5 (1)	87,5 (7)
Flexible et tolérant	8	0,0 (0)	37,5 (3)	62,5 (5)	8	0,0 (0)	37,5 (3)	62,5 (5)

On s'aperçoit qu'ils ressentent davantage de sentiments
- positifs
- de respect
- de bonheur
- de calme
- de détente
- de confiance
- d'espoir
- ils sont plus empressés
- ils sont plus réceptifs

et moins
- d'anxiété
- d'hésitation
- de crainte
- de méfiance
- d'impression d'être malheureux

Comme le montre le tableau 4-8, les changements du comportement et de l'attitude remarqués par les participants de Mountain diminuaient la probabilité

- d'agression physique
- d'agression verbale
- qu'ils soient bruyants et insupportables
- qu'ils aient peur
- qu'ils soient en colère, inquiets

et augmentaient la probabilité qu'ils soient
- coopératifs
- loquaces, franchement honnêtes
- amicaux et sociables
- curieux et réceptifs
- flexibles et tolérants

Le tableau 4-9 indique les évaluations faites par les détenus sur les sessions qu'ils ont aimées et les raisons de leurs préférences - parce qu'elles étaient agréables, intéressantes, ou parce qu'elles leur ont permis de changer ou de comprendre. La thérapie de groupe, les sessions avec les Aînés et la séance récréative thérapeutique du matin étaient considérées comme les plus utiles et efficaces; suivaient les sessions de counseling individuel, l'étude du "grand livre", le temps passé aux soins personnels et aux devoirs, et les valeurs et principes traditionnels. Voici certains commentaires qui ont été faits sur différentes activités

Sessions de thérapie de groupe

- "Elles m'ont aidé à m'exprimer."

Sessions avec les Aînés

- "Chaque fois que j'entends un Aîné ou une Aînée parler, je suis réceptif à ce qu'il ou elle dit, et à un moment ou à un autre je me servirai de ce que j'ai entendu."
- "Ils sont très drôles et sincères."

TABLEAU 4-9
Évaluation des sessions (Mountain)

PROGRAMME	ÉVALUATION 1 = beaucoup aimé; 5 = profondément détesté	RAISONS DES PRÉFÉRENCES*			
		agréable	intéressante	m'a changé	m'a aidé à comprendre
Principes et valeurs traditionnels (N = 8)	1,50	2 (25,0)	3 (37,5)	2 (25,0)	5 (62,5)
Session d'orientation (N = 8)	2,00	2 (25,0)	5 (62,5)	1 (12,5)	3 (37,5)
Session des Aînés (N = 6)	1,00	2 (33,3)	4 (66,7)	2 (33,3)	4 (66,7)
Sessions de thérapie de groupe (N = 8)	1,00	5 (62,5)	5 (62,5)	2 (25,0)	8 (100,0)
Counseling individuel (N = 7)	1,43	1 (14,3)	4 (57,1)	4 (57,1)	5 (71,4)
Gestion du stress (N = 7)	1,29	5 (71,4)	3 (42,9)	1 (14,3)	3 (42,9)
Réunions AA (N = 7)	1,71	1 (14,3)	3 (42,9)	3 (42,9)	4 (57,1)
Sessions d'information du groupe (N = 8)	1,50	3 (37,5)	6 (66,7)	4 (50,0)	7 (87,5)
Affirmation de soi (N = 8)	1,25	3 (37,5)	4 (50,0)	2 (25,0)	3 (37,5)
Temps consacré aux devoirs et aux soins personnels (N = 9)	1,33	3 (33,3)	6 (66,7)	2 (22,2)	7 (77,8)
Thérapie récréative et mode de vie (N = 8)	1,13	6 (75,0)	6 (75,0)	5 (62,5)	4 (50,0)
Thérapie sociale ou récréative du soir (N = 1)	2,00	0 (0,0)	1 (100,0)	0 (0,0)	0 (0,0)
Thérapie sociale ou récréative du matin (N = 2)	1,00	2 (100,0)	1 (50,0)	0 (0,0)	0 (0,0)
Étude du "grand livre" (N = 9)	1,11	2 (22,2)	6 (66,7)	3 (33,3)	8 (88,9)

* réponses multiples possibles

On s'aperçoit qu'ils ressentent davantage de sentiments Histoire autochtone

- "M'a aidé à comprendre comment et quand je me trompais sur moi-même."
- Ne touche pas mes pensées personnelles sur les problèmes d'alcool."

Principes et valeurs traditionnels

- "J'ai aimé la cérémonie du foin d'odeur et la prière avant de commencer la session et la prière de la sérénité à la fin de chaque session."

Sessions individuelles de counseling

- "Je suis à l'aise en privé. Je peux révéler davantage."
- "Je n'ai pas trop aimé parce que j'avais peur de la vérité."

Gestion du stress

- "M'a aidé à me détendre."
- "J'ai beaucoup aimé tous les exercices que nous avons faits, je me sentais bien."

Arbre généalogique

- "Cela m'a aidé à bien mieux me comprendre."

Le tableau 4-10 donne des renseignements dans les domaines d'apprentissage. Les plus notables sont l'acceptation de l'accoutumance aux drogues ou à l'alcool, la compréhension de la dynamique de l'usage de drogues et d'alcool, l'amélioration de l'estime de soi, l'engagement à l'égard de la sobriété/abstinence, et de meilleures aptitudes à la communication de groupe.

Il est évident que la plupart des participants ont beaucoup appris comme en témoignent les commentaires suivants

Compréhension de ce que sont "l'accoutumance" et son traitement

- "C'est une maladie - dont je n'aurai jamais fini de guérir."
- "L'alcool crée une accoutumance, et si l'on veut s'en défaire, on le peut".

La nutrition et l'alcool

- "J'ai appris à comprendre que nous maltraitions nos corps et qu'il est nécessaire de se nourrir lorsqu'on est intoxiqué par les drogues et l'alcool."
- "Il est très important de se nourrir immédiatement après avoir bu"."

Objectifs/aspirations/attentes

- "Il est très important de se fixer des buts."
- "La sobriété c'est la liberté, un esprit sain dans un corps sain."

L'alcool et la famille

- "J'ai compris que nous refusions de voir que boire est un problème qui entraîne la détérioration de la famille."
- "Que la plupart des alcooliques souffrent d'une disgrâce familiale qu'ils ne veulent pas voir en face."
- "L'alcoolisme est un problème de famille."

Pourquoi je bois

- "Parce que je me sens seul".
- "Je bois parce que je souffre beaucoup."
- "À cause de la solitude, parce que je suis déprimé, que je n'ai pas de contrôle sur moi-même - ou pour faire comme les autres."
- "Parce que je me sens totalement dépaysé quand je vois boire mes amis."
- "Pour partager mes secrets trop lourds à supporter."
- "On n'a pas besoin de raison pour boire".

Mécanismes de défense

- "J'utilisais ma colère et ma haine des murs".
- "Le recours aux masques et à la négativité sont des obstacles à ma guérison."

Rechute ou ivre sans boire

- "Éprouver de nouveau ces sentiments."
- "Dangereux."

Affirmation de soi (croissance personnelle)

- "J'ai appris à faire de l'introspection."
- "Le pouvoir de grandir intérieurement en assumant ses responsabilités."

Solitude ou isolement

- "J'ai compris comment nous nous isolions - que nous pouvions sortir de cet isolement en nous mettant à communiquer avec les autres."
- "Ne pas me perdre dans la pitié."

Désespoir ou chagrin

- "Nous devons passer par là si nous voulons aller mieux".
- "Le processus consiste à laisser aller ceux qu'on aime."
- "Il est sain de pleurer."

Pouvoir ou résolution

- "Apprendre à me contrôler."
- "Espérer commencer une nouvelle vie."

Établir des réseaux

- "L'importance de la confiance, de parler et des sentiments ressentis par un si grand nombre de gens."

Prévenir les récidives

- "Je dois prendre conscience des symptômes et les examiner."
- "Je dois demander l'aide d'un ami intime ou d'un conseiller."

Établir la confiance

Les détenus participants ont fait de nombreux commentaires sur la valeur "d'apprendre à faire confiance" aux autres

- "On doit apprendre d'abord à se faire confiance."
- "Pour établir la confiance, il faut beaucoup souffrir pour pouvoir découvrir si on a confiance en soi."
- "Il est important de faire confiance aux personnes qui font partie du réseau ou qui vous aident à guérir."
- "Dans un groupe, la confiance est l'élément indispensable."

En général, lorsqu'on a demandé aux détenus ce qu'ils ont appris, ils ont fait les commentaires suivants

- "J'ai appris à m'ouvrir et à faire confiance, surtout en prison."
- "J'ai appris à me méfier de la récidive et je m'efforce de mon mieux de ne pas commettre d'infraction."
- J'ai beaucoup appris sur ce que les enfants doivent endurer lorsqu'ils sont élevés dans une famille d'alcooliques, et la souffrance qu'ils portent en eux lorsqu'ils grandissent. J'ai beaucoup appris sur ce que les enfants cachent à leurs parents."
- "J'ai l'impression d'en savoir plus sur la sexualité, sur l'alcoolisme, l'exploitation et la délinquance sexuelles et la manière d'y faire face."

- J'ai pris conscience de moi-même - de mon alcoolisme, de ma sexualité et du fait que je me comporte de manière physiquement violente lorsque je bois; des mauvais traitements subis au niveau physique, mental, affectif et spirituel et de la manière dont ils ont affecté ma vie."
- "Je me suis fait une idée des raisons qui me poussent à boire et j'ai également appris que pour changer, je dois me libérer de mon passé. J'ai également appris comment maîtriser mes sentiments de colère et à mieux comprendre le genre masculin."
- "J'ai appris à avoir confiance en moi-même et à faire confiance aux femmes, à éprouver du respect, à exprimer mes sentiments aux autres et à aider les autres."
- "J'ai appris à m'améliorer et à ne plus faire certaines choses que je faisais avant de commencer ce programme."
- "J'ai appris à reconnaître mes propres sentiments et pensées, à exprimer mes problèmes sainement, et j'ai appris que j'étais très malade et que je le serai toujours."

Etant donné ce qu'ils ont appris et vécu, cinq participants sur dix se sont engagés à suivre le traitement jusqu'au bout, jusqu'à leur guérison.

TABLEAU 4-10
Effets du programme sur les clients (Mountain)

	N	OUI		PEUT-ÊTRE		NON	
Secteurs d'apprentissage ou nouvelles aptitudes							
• acceptation de la dépendance aux drogues et à l'alcool	7	85,7	(6)	0,0	(0)	14,3	(1)
• compréhension de la dynamique de la consommation de drogues et d'alcool	7	100,0	(7)	0,0	(0)	0,0	(0)
• meilleure estime de soi	7	85,7	(6)	14,3	(1)	0,0	(0)
• engagement à l'égard de la sobriété ou de l'abstinence	6	83,3	(5)	16,7	(1)	0,0	(0)
• meilleure communication (aptitudes de discussion de groupe)	7	85,7	(6)	14,3	(1)	0,0	(0)
• meilleure communication avec la famille	7	57,1	(4)	14,3	(1)	28,6	(2)
• soutien de la part d'un membre de la collectivité	7	28,6	(2)	0,0	(0)	71,4	(5)
• engagement à poursuivre le traitement	7	71,4	(5)	0,0	(0)	28,6	(2)
But à la sortie							
• retour à l'établissement indéfiniment	7	0,0	(0)	0,0	(0)	100,0	(7)
• orientation vers un autre programme de soutien ou de rétablissement	6	83,3	(5)	16,7	(1)	0,0	(0)
• libération conditionnelle	6	83,3	(5)	16,7	(1)	0,0	(0)
• d'autres programmes d'enseignement ou de traitement	6	100,0	(6)	0,0	(0)	0,0	(0)

Les participants de l'établissement Mountain ont fait de nombreux autres commentaires sur ce qu'ils avaient vécu au cours du programme, ce qu'ils avaient aimé et ce qu'ils n'avaient pas aimé. On peut résumer ces commentaires dans les catégories suivantes

a) Sentiments concernant la participation au programme.

Les détenus ont déclaré qu'ils se sentaient mal à l'aise ou déroutés (inquiets) lorsqu'ils ont commencé le programme. Quelques-uns ont dit qu'ils se sentaient toujours mal à l'aise et méfiants après deux semaines, mais d'autres ont déclaré qu'ils commençaient à se sentir mieux, à s'ouvrir davantage. Tous ont dit qu'au fil du temps ils ont réussi à parler plus ouvertement. Tous ont attribué cette amélioration au talent du conseiller et à la force du groupe.

b) Attitudes à l'égard de la pertinence et des bienfaits du programme (buts, principes directeurs, activités) pour les détenus.

Les participants ont déclaré que le programme répondait à leurs besoins, qu'il leur était bénéfique. Ils appuyaient l'objectif du programme - les aider au niveau de l'honnêteté, de la compréhension de soi et les amener à utiliser ces deux atouts pour amorcer leur guérison. Voici quelques-uns des commentaires qui ont été faits

- "Ce traitement, c'est comme du counseling permanent, il nous servira même à l'extérieur - pas seulement maintenant."
- "Le but est de commencer à guérir."
- "Comment les victimes deviennent les agresseurs ... Buts - comprendre ceux qui souffrent d'accoutumance et comprendre nos infractions."
- "Assumer la responsabilité de notre toxicomanie, l'accepter. Être conscient de toutes les conséquences de l'alcoolisme. Faire un effort pour changer de mode de vie".
- "Être honnête avec moi-même et les autres, changer mes anciens comportements accumulés pendant des années. Examiner mes attitudes et leurs effets sur mon comportement. Je suis un délinquant sexuel - je dois changer non seulement mon comportement déviant, mais encore tout mon mode de vie".
- "Lorsqu'on est honnête avec soi-même et que les autres participants du programme vous font part de leurs observations, on peut prendre la vie du bon côté; on acquiert les compétences dont on a besoin pour continuer. On apprend à surmonter les épreuves, à contrôler l'anxiété et le stress, à faire face à la dépression. On apprend à s'ouvrir, à partager, à se pardonner et à pardonner aux autres."
- "Le programme aide à comprendre l'importance de recevoir les commentaires des autres. Il aide également à comprendre les attitudes, les façons de penser et de sentir, et les comportements. Aide à apprendre à séparer les pensées ordinaires des pensées destructrices."

Les détenus ont déclaré que le programme ne peut aider que ceux qui veulent s'aider, qui désirent être honnêtes avec eux-mêmes et qui veulent changer.

- "Tous les autochtones bénéficieront de ce programme s'ils désirent s'aider eux-mêmes."
- (Le programme peut aider) "ceux qui sont prêts à admettre qu'ils sont toxicomanes et désirent mener une vie respectable et de manière responsable."
- "Ceux qui sont prêts à changer doivent être profondément honnêtes avec eux-mêmes."

- "Ceux qui désirent profiter au maximum du temps qui leur reste à vivre."

c) Comment les détenus se sont-ils sentis traités?

Tous ont déclaré qu'ils s'étaient sentis respectés, ce qui les a aidés à s'ouvrir

- "Oui, beaucoup, car cela encourage beaucoup une personne à s'ouvrir".
- "Oui, beaucoup, tout reste confidentiel."

d) Attitudes à l'égard du conseiller et la manière dont celui-ci les a traités.

Les détenus ont loué à l'unanimité les compétences et la perspicacité du conseiller. Voici certains de leurs commentaires

- "... le fait que nous ayons établi la règle de la confidentialité exprimait notre respect à l'égard de chaque membre du groupe."
- "Le conseiller manifestait une aptitude extraordinaire à présenter les exposés et à diriger les discussions."
- "La capacité du conseiller à dégager les domaines de préoccupation de chacun est remarquable."
- "Très professionnel, comprend la culture autochtone."
- "...conseillère autochtone très compréhensive que j'ai appris à respecter et qui m'incite à respecter les femmes."

e) Attitudes à l'égard des traditions et activités culturelles indiennes du Programme
Les détenus ont déclaré qu'ils aimaient beaucoup les traditions et activités culturelles.

- "Les cérémonies de suerie et de foin d'odeur sont deux domaines de spiritualité et de culture qui me procurent la paix du corps et de l'esprit."
- "J'ai l'impression que c'est très important de voir comment vivent nos peuples et de posséder une identité culturelle."

f) Attitudes à l'égard de sessions précises

Les participants ont en général déclaré que ce qu'ils avaient le mieux aimé au sujet des sessions était le fait qu'elles leur avaient permis de s'ouvrir les yeux et de se comprendre. Ce qu'ils n'aimaient pas n'était pas lié au contenu véritable des sessions, mais à leurs problèmes personnels (à savoir faire face à l'information présentée sur un niveau personnel). Voici quelques commentaires

i) Ce que j'ai aimé

- (expression de la peine) ... cela m'a aidé lorsque j'ai partagé ma peine avec mes frères et mes soeurs et cela m'a également permis de me calmer l'esprit."
- (Aîné) "Chaque fois que j'entends parler un Aîné ou une Aînée je suis réceptif à ce qu'il ou elle dit et à un moment ou à un autre je me servirai de ce que j'ai entendu."
- (Thérapie de groupe) "Elle m'a aidé à m'exprimer."

- (Temps consacré aux soins personnels et aux devoirs) "Nous avons tracé nos arbres généalogiques et j'ai découvert que c'était très utile pour voir d'où je venais et qui je suis."
- (Jeux de rôle) "M'ont aidé à comprendre les décisions que d'autres prennent pour moi (c.-à-d. libération conditionnelle)."

ii) Ce que je n'ai pas aimé
- (Sessions de counseling individuel) "J'en ai détesté certaines parce que j'avais peur de voir la vérité en face, mais elles étaient néanmoins intéressantes."
- (Jeux de rôle) "... Il y a beaucoup de choses que je n'ai pas comprises, mais j'ai quand même observé et beaucoup appris."

g) Ce que j'ai aimé en général (ce dont j'étais satisfait)
Les détenus ont exprimé leur satisfaction générale au sujet de l'approche directe adoptée par les autochtones pour régler leurs problèmes, ce qui les a aidés à mieux comprendre leur vie. Voici quelques types de réponses
- "L'information sur l'alcool, les drogues, le comportement, l'expression de la peine."
- "J'ai aimé ce dont ils ont parlé, les raisons qui nous ont réunis ici."
- "Très bon conseiller, les membres du groupe qui veulent s'aider mutuellement, tout le monde est réceptif aux autres."
- "Travail fait avec conscience - on ne dorlote personne -droit au but."
- "L'instructrice était très bonne - allant droit au but - parce qu'elle pouvait être sérieuse et plaisante en même temps. J'ai également aimé le cercle parce qu'il s'en dégage une force propice à l'apprentissage."
- "C'est axé sur les autochtones."
- "Très satisfait. Parce que je ne veux pas retourner dans la collectivité et répéter les mêmes choses."
- "Très satisfait. Cela m'a permis de me comprendre et de comprendre les autres, d'accepter leurs problèmes et de ne rien garder en dedans."
- "Ce programme m'a aidé à me voir et à me comprendre plus clairement. J'espère et souhaite sincèrement que le programme continuera d'aider les gens d'ici et ceux d'autres établissements. Je pense aussi qu'il est très utile pour la réinsertion sociale."

h) Ce que je n'ai pas aimé en général (ce dont j'étais insatisfait)
Les participants n'étaient pas très d'accord sur ce qu'ils n'avaient pas aimé du programme en général. L'un s'est dit gêné des descriptions détaillées qu'ont fait certains participants de leurs crimes et un autre a déclaré que tous n'avaient pas participé à fond au programme. Voici quelques commentaires
- "Commençait trop tard et finissait trop tard."
- "Je n'ai pas vu les Aînés. Je n'ai pas vu beaucoup d'embrassades. J'ai un problème avec ça."

4.6 Satisfaction éprouvée par le personnel de l'établissement Mountain au sujet du programme

On a demandé au personnel de l'établissement Mountain d'indiquer les besoins des détenus toxicomanes qui seraient inscrits à un programme de prétraitement et ce que devraient être l'orientation et le contenu du traitement. Deux agents de gestion des cas (AGC) ont répondu.

La plupart des détenus autochtones étaient décrits comme ayant un problème d'alcoolisme; l'alcool était généralement un facteur dans la perpétration d'infractions criminelles; ce problème existait chez eux avant leur incarcération; certains détenus consommaient de l'alcool en prison. Parmi les facteurs contribuant aux problèmes de toxicomanie des détenus, on a mentionné l'isolement social ou personnel et une consommation excessive de drogues ou d'alcool dans leurs familles et collectivités.

Le traitement des toxicomanes était considéré comme un traitement qui pourrait avoir du succès si l'animateur était en mesure d'amener le détenu à faire son auto-analyse, à mûrir et à briser les barrières de la colère, de la honte, du cynisme et de la négativité. On estimait que l'appui et l'attitude positive du personnel de l'établissement entraient aussi en jeu pour le succès d'un programme de traitement des détenus toxicomanes. Il était également considéré important de briser les barrières du racisme et de mettre les détenus en rapport avec leurs origines spirituelles et culturelles.

Peu de commentaires furent faits sur la nature du programme de traitement sauf pour dire qu'il devrait être intensif, faire participer le détenu et sa famille, s'attacher à faire comprendre l'accoutumance des drogues et de l'alcool, faire en sorte que le détenu accepte sa dépendance des drogues et de l'alcool, s'engage à être sobre et à changer de mode de vie; le programme devrait permettre au détenu d'augmenter son estime de soi, d'améliorer ses compétences de communication, ses aptitudes sociales et de résoudre ses problèmes d'ordre affectif (c.-à-d. expression de sa peine).

On a noté une certaine ambivalence quant au rôle de la collectivité natale des détenus dans le processus de traitement.

On a fait valoir que les détenus devraient participer au programme de leur plein gré à la suite d'une session d'orientation et d'une entrevue personnelle. Le détenu participant devrait signer une autorisation permettant au conseiller et au personnel de l'établissement de se transmettre des renseignements à son sujet; sinon l'AGC devrait se fier à ce que le détenu choisit de lui divulguer.

Enfin, on a rattaché le succès du programme de prétraitement des détenus autochtones à la compréhension de l'instructeur ou conseiller et à ses aptitudes à établir des rapports avec les détenus, à découvrir et exploiter le potentiel d'un individu (en dépit de ses crimes et de son comportement répréhensible).

A la fin du programme de prétraitement des détenus de Mountain, l'agent de gestion des cas déclara qu'il appuyait fortement le programme, et il en fit une évaluation très positive. Voici quelques-uns des commentaires qui ont été faits

"...Ce groupe était uni de manière incroyablement positive. Les changements d'attitudes des participants devinrent très apparents à ceux d'entre nous qui travaillaient dans le bureau de l'unité est (East Unit Office), ou alentour.

"Janice, en aimable réaliste ayant bien les pieds sur terre, a rapidement fait adopter aux participants axés sur la résolution rapide de leurs problèmes, le programme de prétraitement comme étant le début d'un nouveau mode de vie et de changements d'attitudes durant un processus de croissance individuelle continu ... Ils ont appris comment partager leurs sentiments de responsabilité (blâme), de culpabilité, de rejet, leurs peurs, leur colère, leur douleur et chagrin. Ils ont appris à reconnaître et à briser les mécanismes de défense et leurs erreurs de raisonnement, et comment résoudre leurs problèmes en les déterminant, les définissant et en tentant de résoudre chaque aspect des problèmes.

"A la fin de ce projet pilote, j'étais très satisfait des résultats obtenus et de tout ce que j'ai vécu."

4.7 Rapport de suivi des participants

En février 1991, six mois après la fin du programme, l'agent de gestion des cas a fait un suivi des neuf participants. En voici les résultats

- Six détenus étaient toujours à l'établissement Mountain mais et se conduisaient bien. La plupart participaient à d'autres programmes éducatifs et des programmes autochtones, et étaient membres actifs de la Fraternité autochtone. L'AGC a ajouté que la communication entre ces six détenus et avec le personnel était toujours bonne et que, étant donné leurs antécédents criminels, il était remarquable que le conseiller du programme de prétraitement ait réussi à forcer leurs barrières.

- Un détenu avait toujours une attitude de déni.

- L'attitude d'un détenu continuait de poser des problèmes.

- Un détenu purgeait une peine d'emprisonnement à perpétuité.

- Un détenu continuait de consommer de la drogue et à cause de cela et d'autres infractions commises, il avait été envoyé dans un pénitencier à sécurité maximale.

4.8 Résumé

Bien que la planification du programme de prétraitement de l'établissement Mountain ait été mal définie et que les débuts du programme aient été médiocres, ce qui a causé beaucoup de confusion, le fonctionnement concret du programme avec les détenus s'est très bien déroulé. Les participants et le personnel de gestion des cas ont déclaré qu'ils étaient très satisfaits des activités du programme et des résultats obtenus. Les détenus ont fait face à des problèmes qu'ils évitaient d'aborder auparavant; un climat de confiance et de bonnes communications ont été établis dans le groupe ainsi qu'entre les détenus et l'agent de gestion des cas. Les détenus ont déclaré qu'ils avaient appris à reconnaître de nombreux problèmes personnels et à les confronter. Six mois plus tard, l'AGC estimait que six participants sur les dix continuaient de grandir et de progresser vers leur guérison suite à leur participation au programme.

Les participants et les employés de l'établissement attribuent le succès du programme à la sensibilité du conseiller chargé du traitement et à sa capacité à forcer les barrières, à faire régner un climat de confiance et à exploiter ensuite ce momentum pour aider les détenus à confronter certains faits de leurs vies et leur accoutumance aux drogues et à l'alcool.

5.0 EXAMEN DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT WILLIAM HEAD

5.1 Les ateliers d'orientation

Un élément essentiel du programme de prétraitement recommandé était d'améliorer les communications entre le personnel des établissements et celui des centres de traitement des toxicomanies et de mieux faire comprendre les besoins des détenus autochtones et la finalité du prétraitement aux spécialistes et au personnel des établissements et des centres de traitement.

Par conséquent, des séances d'orientation au sujet du programme de prétraitement eurent lieu à l'établissement de William Head le 30 avril et le 1er mai 1990 et au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum le 3 mai 1990.

Participaient à l'atelier d'orientation de William Head

- l'agent de gestion des cas chargé de la liaison du projet (AGC);
- des représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelle;
- le sous-directeur de l'établissement
- des représentants du Conseil de tribu de South Island;
- des représentants de la Commission des libérations conditionnelles de Victoria.

Le chercheur du projet et le spécialiste du programme d'études ont fait une présentation sur l'orientation et les composantes d'un programme de prétraitement. Un exposé détaillé a été présenté sur l'accoutumance aux drogues et un modèle de traitement axé sur les soins continus.

Le personnel de l'établissement et les représentants des commissions des libérations conditionnelles exprimèrent leurs préoccupations et soulevèrent certaines questions

1. Le premier contact du chercheur avec la Fraternité autochtone n'a pas été productif. Certains membres de la fraternité ne manifestaient "aucun appui" à l'égard d'un programme de prétraitement dans leur établissement -"ils n'aimaient pas la manière dont le projet avait été présenté et ils doutaient qu'il soit suivi par plus de deux détenus."

2. Préoccupation au sujet de la manière dont les participants seraient choisis. Les responsables de l'établissement pensaient que c'était à eux de décider quels détenus pourraient participer au programme et de les orienter vers le programme plutôt que de laisser cette décision aux détenus eux-mêmes.

3. L'absence d'une description écrite du modèle de programme a provoqué de la confusion chez le personnel de gestion et les employés de l'établissement. Ils avaient de la difficulté à comprendre la nature du programme.

4. Préoccupation exprimée au sujet du partage d'information sur les détenus entre l'établissement et le conseiller chargé du programme. Certains pensaient que tout ce qui avait été dit ou fait en groupe ou lors des sessions individuelles était confidentiel. D'autres employés de l'établissement toutefois, pensaient qu'ils devaient être informés de tout comportement qui violait les règlements de la prison. Cette préoccupation concernant le partage de l'information n'a pas été entièrement résolue.

5. Diverses suggestions de marche à suivre furent avancées
   - informer le conseiller chargé du prétraitement des mesures et pratiques de sécurité de l'établissement;
   - recruter au minimum 10 participants au programme;
   - veiller à ce que les détenus s'abstiennent de prendre des drogues ou de boire de l'alcool pendant qu'ils participent au programme.

Bien que l'atelier d'orientation se soit terminé par un vote d'appui de la part du Conseil tribal de South Island et du sous-directeur de l'établissement William Head, certains participants déclarèrent être un peu déçus et incertains quant à ce qui allait se produire lorsque le programme serait mis en oeuvre. Les questions portant sur la sélection des participants et le partage de l'information ne furent pas résolues. On ne savait pas si la Fraternité autochtone allait appuyer ou boycotter le programme.

Participaient à l'atelier d'orientation du Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum
- le directeur exécutif,
- l'assistant administratif du programme,
- plusieurs conseillers et employés

On présenta un exposé sur les buts et activités du programme de prétraitement proposé. Les préoccupations suivantes ont été soulevées et les commentaires suivants faits concernant les besoins des centres de traitement qui reçoivent un libéré conditionnel autochtone, et le rôle et la fonction du conseiller chargé du traitement dans le rétablissement d'un détenu toxicomane.

1. Avant de suivre un traitement intensif dans un centre de traitement, le détenu autochtone doit apprendre à "faire confiance" durant son prétraitement et pendant qu'il se trouve encore dans l'établissement. Il devrait également faire l'expérience de "l'extérieur" alors qu'il se prépare au traitement pour prouver l'engagement qu'il a pris envers lui-même et le traitement continu.

2. Le personnel chargé du traitement doit faire une entrevue intensive de deux jours avec le détenu et le personnel de l'établissement avant qu'il puisse suivre le traitement résidentiel intensif.

3. La préférence est accordée aux détenus qui viennent directement de l'établissement ou d'une maison de transition pour libérés conditionnels.

4. Il a été recommandé que le programme idéal pour les détenus dispensé dans un centre résidentiel de traitement dure 9 semaines 3 semaines seraient consacrées au counseling en matière de réinsertion et à l'instauration de la confiance sous la direction d'un Aîné, et 6 autres à l'abstinence de drogues et d'alcool et aux changements que cela va provoquer dans leur vie.

5. Le personnel du Centre de traitement doit avoir de l'information sur le système carcéral et la société de "l'intérieur". Il serait utile d'établir des contacts concrets avec les détenus et le personnel de l'établissement.

6. Le personnel du Centre de traitement doit apprendre le langage et les codes du milieu carcéral, ainsi que les éléments fonctionnels du milieu carcéral qui sont dysfonctionnels à "l'extérieur".

7. Le personnel du Centre de traitement doit apprendre à travailler avec un détenu sans le menacer ou briser sa carapace de protection trop rapidement. (Attention de ne pas trop insister au début sur des questions du genre "Qu'est-ce que tu ressens?")

8. Le personnel du Centre de traitement doit mieux connaître les rôles que jouent les détenus et qui font obstacle au traitement, et les aider à "percer" ces rôles pour mieux se connaître.

9. Le personnel du Centre de traitement doit être sensible aux petites choses qu'un libéré conditionnel trouve difficile de faire, par exemple remplir des formulaires lorsqu'il n'a pas d'autre adresse ou numéro de téléphone à donner que celle ou celui de la prison.

10. Le personnel du Centre de traitement doit se concentrer sur le caractère unique de chaque détenu (pour apprendre qui il est, d'où il vient), mais pas de manière à l'isoler des autres.

11. Le personnel du Centre de traitement doit mettre au point un programme qui tient compte de la possibilité d'un faible niveau de réinsertion sociale, sans que soient toutefois réduits les buts et attentes. Les attentes devraient être réalistes et adaptées à chaque participant.

5.2 Présentation et contenu du programme

Le programme de prétraitement de l'établissement William Head devait fonctionner de la même manière que celui de Mountain. Il devait durer 8 semaines, être axé sur la culture et l'élimination des barrières du "déni" et de la carapace de dureté qui empêchent le détenu autochtone de chercher à suivre un traitement et à se guérir de la toxicomanie. Le programme a débuté le 25 juin et s'est terminé le 18 août. Toutefois, il a évolué un peu différemment en raison des différences entre les conseillers chargés du programme et de la structure même des programmes.

Le cinquième jour, le conseiller en toxicomanie fit savoir qu'il quitterait le programme dans quatre semaines. Ces quatre premières semaines étaient surtout axées sur la spiritualité et la culture autochtones. Un deuxième conseiller prit la relève, s'attachant à créer un esprit de groupe, à parler de l'accoutumance aux drogues et à l'alcool, et à faire naître les attitudes nécessaires au soutien et à la guérison.

Le tableau 5-1 décrit brièvement le contenu de ce programme de huit semaines.

5.3 Déroulement du programme

Voici le rapport de l'agent de gestion des cas de l'établissement au sujet des activités du programme de prétraitement et des questions qui ont fait surface au cours du premier mois.

> "Trois détenus ont abandonné le programme au cours des premières phases. Deux avaient des motifs raisonnables de le faire et un autre, selon le coordonnateur du cours, n'en avait pas. Ce dernier suit actuellement le programme de façon irrégulière et non officielle, lorsque son travail le lui permet. Quatorze détenus participent au programme à temps plein. En général, la participation de ces détenus, choisis par les responsables de la gestion des cas, est régulière. Il y a eu quelques problèmes, certains détenus quittant la salle de classe. Des rapports d'activités négatifs et des avis de rendement insatisfaisant ont permis d'éliminer ces problèmes pour l'instant."

L'AGC a indiqué que le conseiller/instructeur travaille du lundi au jeudi et laisse aux détenus du travail pour le vendredi.

Voici les commentaires de l'AGC sur les activités et le contenu du programme

Traditions autochtones

"La plupart des traditions autochtones enseignées étaient pratiquées sur une base quotidienne dès la fin de la première semaine. La cérémonie du foin d'odeur et le cercle de la parole étaient des rituels quotidiens. La cérémonie du foin d'odeur pouvait durer jusqu'à 45 minutes et le cercle de la parole une ou deux heures au maximum. Une séance de suerie complète a été pratiquée à deux reprises, principalement la troisième et la quatrième semaines. Au total, la préparation et la participation ont demandé de 3 à 4 heures. Cela inclut le chauffage des pierres, la préparation de la structure de suerie et la participation à la suerie. Il est d'usage qu'une personne participe à une suerie 3 à 4 fois par semaine à raison de 20 à 30 minutes chaque fois.

L'instructeur s'est concentré sur l'application pratique des traditions autochtones. Il a intégré dans le cours la pratique des traditions autochtones. Il est remarquable, étant donné la diversité des détenus autochtones, inscrits et non inscrits, que presque tous ceux qui ont participé au programme aient manifesté de l'enthousiasme. La majorité se sont retrouvés dans leurs traditions, sans problèmes, "comme des poissons dans l'eau".

La cérémonie du foin d'odeur

"Cette tradition autochtone a été pratiquée le matin de 8 à 9 heures.

On fait brûler une petite quantité de foin d'odeur dans un récipient non couvert. A mesure que le foin brûle, la fumée est dirigée sur le corps d'un participant pour l'envelopper, puis sur le corps du participant suivant. Selon l'instructeur, toutes les plantes sont en partie un reflet de Dieu. De plus, le foin d'odeur est utilisé parce que ce type d'herbe présente toutes les couleurs du spectre en brûlant. Chaque couleur possède une certaine vibration. Les couleurs du foin d'odeur qui brûle sont telles qu'elles attirent les énergies positives et repoussent les énergies négatives. Brûler du foin d'odeur équivaut à prendre une douche; en effet, tout comme une douche permet de se rafraîchir le corps, faire brûler du foin d'odeur permet de se purifier spirituellement. Lorsqu'un individu participe à ce genre de cérémonie et qu'il prie également, il attire des énergies positives supplémentaires. Selon l'instructeur, cette tradition s'est transmise de génération en génération."

TABLEAU 5-1
Calendrier des activités du programme de prétraitement de l'établissement William Head

PREMIÈRE SEMAINE

Présentation du cercle de la parole, de la cérémonie du calumet, de la cérémonie du foin d'odeur
Présentation du programme
Objet de la confidentialité et du programme de prétraitement
Explication de la cérémonie du calumet, de la spiritualité autochtone et de la signification du cercle
Le conseiller parle de ses antécédents en matière de drogue et d'alcool
Présentation de sept lois indiennes
Exposé: l'influence européenne; les antécédents culturels, spirituels, ethniques et familiaux
Discussion: sources de la maladie et de la toxicomanie
Cercle de la parole
Discussion: histoire religieuse, ethnique et tribale

DEUXIÈME SEMAINE

Cérémonie du calumet
Foin d'odeur
Exposé et discussion: histoire - religion et race
Exposé: les prophéties autochtones
Discussion: culture autochtone et effets du contact avec les européens
Discussion: la responsabilité personnelle à l'égard de sa santé, de sa sobriété et de ses actions
Cercle de la parole
Discussions et tête-à-tête
Exercice: lire la documentation sur la culture autochtone - se préparer à la discussion.

TROISIÈME SEMAINE

Cérémonie du calumet
Foin d'odeur
Discussion: familiale

TROISIÈME SEMAINE (Suite)

Discussion: Objet du programme et responsabilités des membres du groupe à l'égard d'eux-mêmes (plutôt qu'à l'égard du système)
Construction de l'étuve (suerie) par les membres du groupe
Cérémonie de suerie
Cercle de la parole
Discussion: Les programmes des AA, l'alcoolisme et la toxicomanie
Exposé: Programme du centre de traitement Tsow-Tun Le Lum
Promenades et discussions en tête-à-tête

QUATRIÈME SEMAINE

Cérémonie du calumet
Cérémonie de la suerie
Foin d'odeur
Révision des trois premières semaines
Exposé et discussion: Dynamique de la vie en prison et du prétraitement
Discussion: Histoire de la race et de la religion
Discussion: Religion (accent mis sur Dieu et l'Être suprême)
Discussion: première étape du cheminement des AA
Promenades - Discussions en tête-à-tête

CINQUIÈME À HUITIÈME SEMAINE (NOUVEL INSTRUCTEUR)

Formation d'un esprit de groupe
Histoire autochtone
Enseignement en matière de toxicomanie
La famille en tant qu'unité de guérison
Prise de conscience de soi
Compétences psychosociales

Le cercle de la parole et le passage de la plume

"Le cercle de la parole ressemble à une session de thérapie de groupe en ce sens que les individus peuvent exprimer leur préoccupations dans un contexte de groupe. Les membres sont assis en formant un cercle; une plume circule de l'un à l'autre. Lorsqu'un membre du cercle reçoit la plume, il a la permission de parler de n'importe quel sujet dont il désire parler; il n'est permis à personne de l'interrompre. Le rituel de la plume est semblable à celui du "bâton parlant" qui est utilisé de la même manière. La plume symbolise la faculté de transcender les attaches terrestres, et elle possède une signification religieuse. Le tuyau de la plume représente l'être humain; l'un de ses côtés représente l'aspect spirituel et l'autre, l'aspect matériel. Lorsqu'une personne reçoit la plume, elle est dans un état d'équilibre parfait. La plume représente symboliquement la voie autochtone; c'est le chemin du service, la fin de l'obscurité, et le début de la clarté. Le fait de tenir la plume a une très grande signification. Les participants qui tiennent la plume peuvent dire ce qu'ils veulent les concernant. Cette cérémonie ressemble à une session de thérapie de groupe en ce sens que les participants ont la possibilité de s'épancher et de participer à la clarification de ce qui les préoccupe sans subir d'obstruction ni d'intrusion.

L'instructeur a déclaré qu'il était très difficile de mettre en pratique cette tradition autochtone en raison du "code des détenus" qui dicte de cacher ce que l'on éprouve vraiment et qui perturbe en fin de compte tout traitement potentiel. De plus, quelques participants ont déclaré qu'ils avaient trouvé difficile d'exposer leurs sentiments, sachant que d'autres participants étaient des détenus en isolement protecteur. Quoiqu'il en soit, pour la majorité de la classe, cette tradition a été efficace."

La suerie

"L'instructeur a déclaré que la participation à la cérémonie de suerie associée à la prière permettait le renouvellement spirituel. La suerie, semblable à un bain de vapeur, a été pratiquée à deux occasions, exigeant plusieurs heures à partir du chauffage des pierres jusqu'à la fin. La majorité des autochtones du programme participaient pour la première fois à une suerie. Là, les résultats ont été supérieurs à la normale, en ce sens que les détenus autochtones ont déclaré de vive voix que cette expérience leur avait été bénéfique. L'expérience de la suerie a été suffisamment positive pour que certains autochtones décident de participer aux sueries de la Fraternité autochtone."

En résumé, il semble qu'au cours du premier mois le programme ait été axé principalement sur les traditions autochtones et la croissance spirituelle.

Le second mois du programme s'est poursuivi sur la lancée du premier mois, mais en visant davantage les comportements et attitudes liés à la consommation de drogue et le traitement ou la guérison. Durant ces semaines, on s'est concentré sur la formation de l'esprit de groupe, l'histoire des autochtones, l'enseignement en matière de toxicomanie, la famille en tant qu'unité

de guérison, la prise de conscience de soi et les aptitudes psychosociales. Le conseiller-instructeur du programme a fourni les commentaires suivants à propos de chacun de ces sujets:

Formation d'un esprit de groupe

"La première chose à laquelle nous avons travaillé au début de la période que j'ai passée avec eux a été d'établir la confiance au sein du groupe. Une fois que celle-ci a été établie, nous avons concentré notre attention sur les rôles, les responsabilités et la souplesse pendant tout le reste du programme.

Bien que nous ayons parlé de questions tirées du manuel, la création d'un esprit d'équipe au sein de ce groupe composé de fortes personnalités s'est poursuivie du premier jour jusqu'au dernier.

A la fin du programme, chaque membre comprenait et appréciait les avantages qu'il y avait à faire partie d'une équipe. Particulièrement lorsqu'on en est arrivé à la résolution des problèmes."

Histoire des autochtones

"L'information offerte les quatre premières semaines sur la spiritualité et l'histoire des autochtones a été l'un des ingrédients clés de l'établissement de la confiance entre le groupe et moi.

J'ai consolidé leurs connaissances sur notre culture et leur ai expliqué comment on pouvait relier chaque aspect de notre riche passé aux situations actuelles et que cela pouvait nous aider à vaincre nos difficultés quotidiennes.

C'est de cette façon que notre culture, en établissant des liens, nous aidera dans nos difficultés, chaque jour, chaque semaine, chaque mois.

Pour quelques membres du groupe, cette connaissance nouvelle de notre culture est devenue une source de force et d'estime de soi. Cette composante du programme a été également l'une des plus importantes."

Toxicomanies et enseignement

"Les toxicomanies ont été examinées de différents points de vue. Dans le cadre du groupe, nous les avons expliquées en nous fondant sur des expériences personnelles vécues en rapport avec diverses substances (de la caféine à la cocaïne). Nous avons également parlé du matériel contenu dans le manuel et visionné des vidéos sur la toxicomanie provenant de l'établissement William Head.

En apprenant ce qu'est la toxicomanie, nous avons pu mieux comprendre de quelle manière elle détruit l'individu, la famille, la culture et la collectivité. En comprenant cela, les participants en sont venus à réaliser à quel point leur comportement gâchait leur vie. Ils ont également commencé à voir comment le fait de connaître les croyances culturelles et de les suivre, et d'acquérir plus de connaissances sur les toxicomanies pouvait les aider à rester sobres et à adopter une autre manière de croire.»

La famille en tant qu'unité de guérison

"En tant que groupe, nous avons redéfini le mot "famille"; une fois cela fait, il nous a été plus facile de comprendre comment s'en servir comme unité de guérison.

Le fait de considérer la famille dans une nouvelle optique nous a montré à tous ce que ce groupe de personnes pouvait nous apporter en termes de soutien, de force, de connaissances culturelles, de spiritualité et de sentiment d'identité, en tant qu'individu et en tant que membre de la famille."

Conscience de soi

"Les membres du groupe savaient très bien que pour qu'un changement positif se produise dans leur vie, ils devaient s'examiner honnêtement.

Bien que le sujet de la conscience de soi ait fait l'objet d'une discussion de groupe, il a été davantage discuté au cours des périodes de counseling en tête-à-tête."

Compétences psychosociales

"Lorsque nous en sommes arrivés à ce sujet, les membres du groupe m'ont expliqué ce qu'était la dynamique de vie et de quelle manière chaque partie du programme s'agençait avec les autres. Ils m'ont également expliqué qu'il ne suffisait pas de posséder les instruments, il fallait les utiliser sur une base quotidienne."

5.4 Caractéristiques des détenus participants

Les tableaux 5-2, 5-3, 5-4 et 5-5 donnent des renseignements sur les 14 participants. Ces renseignements sont extrêmement incomplets; cependant, nous présenterons ceux qui sont disponibles.

Les 14 participants étaient de sexe masculin; leur moyenne d'âge était de 27,3 ans. Aucun n'était actuellement marié. Six des détenus avaient une scolarité du niveau de la 10e à la 12e année, un détenu avait réussi un test de connaissances générales. Ces détenus avaient commencé de boire en moyenne à 14,2 ans. La plupart ont déclaré que lorsqu'ils buvaient, ils devenaient raisonneurs et grossiers, se repliaient sur eux-mêmes, s'isolaient, ou agissaient de manière répréhensible en public. Six d'entre eux se sont décrits comme physiquement agressifs ou

violents lorsqu'ils buvaient. Cinq ont dit n'avoir "jamais" été physiquement violents ou agressifs.

Si l'on considère les origines de ces détenus, on peut observer les principaux éléments négatifs suivants:

- ils ont été élevés dans un foyer d'alcooliques (81,9%);
- leur père était absent ou ne s'occupait pas d'eux; (100%);
- leur mère était absente ou ne s'occupait pas d'eux; (90,9%);
- ils se disputaient ou se battaient avec leur conjointe ou partenaire (62,5%);
- ils se disputaient ou se battaient avec leurs amis et leur famille (69,2%).

Six détenus n'avaient plus leur mère qui était décédée. Quatre ont dit qu'ils avaient tenté de se suicider - un a dit qu'il avait été victime de sévices sexuels. Deux détenus ont avoué qu'ils s'étaient livrés à des sévices sexuels. La majorité ont indiqué qu'ils étaient très anxieux, qu'ils se sentaient seuls et isolés.

Au moment de leur admission au programme, ces détenus ont dit qu'ils se comportaient de la manière suivante:

- ils étaient silencieux et repliés sur eux-mêmes;
- ils avaient une attitude de déni;
- ils étaient coopératifs;
- ils se sentaient pleins d'espoir;
- ils se sentaient inquiets.

TABLEAU 5-2
Caractéristiques des détenus participants (William Head)

		Pourcentage*	N
Moyenne d'âge	27,3 ans		
Sexe			
masculin		100,00	14
féminin		0,0	0
État matrimonial			
célibataire		14,3	2
marié		0,0	0
union libre		7,1	1
séparé		7,1	1
Plus haut niveau de scolarité atteint			
1e-5e année		7,1	1
6e-9e année		35,7	5
10e-12e année		42,9	6
test de connaissances générales		7,1	1
Indien inscrit			
Métis		7,1	1
Indien		0,0	0
aucun		7,1	1

* les pourcentages peuvent ne pas être exacts en raison du manque d'information sur le client.

TABLEAU 5-3
Problèmes liés à l'alcool (William Head)

	N*	MOYENNE
Age où ils ont pris leur	7	14,2 ans
Age lorsque la boisson a commencé à leur causer des problèmes	2	15 ans

	N*	JAMAIS	PARFOIS	OUI
Comportement du détenu lorsqu'il boit:				
se dispute ou est verbalement agressif	13	30,8 (4)	7,7 (1)	61,5 (8)
physiquement violent ou agressif	13	38,5 (5)	15,4 (2)	46,2 (6)
agit de manière répréhensible en public	13	7,7 (1)	15,4 (2)	76,9 (10)
se replie sur lui-même, s'isole	13	23,1 (3)	23,1 (3)	53,8 (7)

* N = nombre de personnes interrogées

TABLEAU 5-4
Éléments négatifs dans les antécédents des détenus (William Head)

	N*	OUI		NON	
Élevé dans une famille d'alcooliques	11	81,8	(9)	18,2	(2)
Élevé dans un foyer d'adoption	13	46,2	(6)	53,8	(7)
A été envoyé dans un pensionnat	13	7,7	(1)	92,3	(12)
Mère absente ou ne s'occupait pas de lui	11	90,9	(10)	9,1	(1)
Père absent ou ne s'occupait pas de lui	13	100,0	(13)	0,0	(0)
Victime d'exploitation physique	10	40,0	(4)	60,6	(6)
Victime d'exploitation sexuelle	9	11,1	(1)	88,9	(8)
Mère décédée	14	42,9	(6)	57,1	(8)
Père décédé	13	15,4	(2)	84,6	(11)
Autres membres de la famille décédés de mort non naturelle	10	0,0	(0)	100,0	(10)
A tenté de se suicider	13	30,8	(4)	69,2	(9)
Un membre de la famille a tenté de se suicider	6	0,0	(0)	100,0	(6)
S'est livré à des actes d'exploitation sexuelle	8	25,0	(2)	75,0	(6)
A des problèmes de santé chroniques	13	0,0	(0)	100,0	(13)
Se sent souvent déprimé	13	53,8	(7)	46,2	(6)
Se sent souvent seul ou isolé	13	69,2	(9)	30,8	(4)
Se sent souvent anxieux	13	76,9	(10)	23,1	(3)
Se dispute ou se bat avec son épouse ou sa partenaire	8	62,5	(5)	37,5	(3)
Se dispute ou se bat avec sa famille ou ses amis	13	69,2	(9)	30,8	(4)
A des problèmes de relation avec les enfants	3	100,0	(3)	0,0	(0)

* N = nombre de personnes interrogées

TABLEAU 5-5
Comportements et attitudes des détenus (selon les détenus - établissement William Head)

	N	À L'ADMISSION*			
		JAMAIS		PARFOIS		OUI	
Physiquement agressif	14	85,7	(12)	14,3	(2)	0,0	(0)
Verbalement agressif	14	64,3	(9)	7,1	(1)	28,6	(4)
Bruyant et insupportable	14	78,6	(11)	14,3	(2)	7,1	(1)
Calme et replié sur soi	14	28,6	(4)	21,3	(2)	50,0	(7)
Effrayé	14	35,7	(5)	42,9	(6)	21,4	(3)
En colère, anxieux	14	50,0	(7)	7,1	(1)	42,9	(6)
Déni	14	14,3	(2)	21,4	(3)	64,3	(9)
Coopératif	14	0,0	(0)	28,6	(4)	71,4	(10)
Loquace et franchement honnête	14	28,6	(4)	35,7	(5)	35,7	(5)
Amical et sociable	14	21,4	(3)	35,7	(5)	42,9	(6)
Curieux et réceptif	14	28,6	(4)	35,7	(5)	35,7	(5)
flexible et tolérant	14	42,9	(6)	35,7	(5)	21,4	(3)

* Information relative à la sortie du programme non offerte dans les réponses des questionnaires

5.5 Effets du programme selon les participants

Pour la plupart des 14 détenus qui ont participé au programme de l'établissement William Head leur participation n'a suscité que peu de changements dans la manière dont ils se sentaient ou dans leurs attitudes ou comportements.

Dans le tableau 5-6

- Les quatre participants qui offraient une résistance au début ont déclaré qu'ils n'avaient plus aucune hésitation à la fin;
- trois participants ont déclaré éprouver des sentiments de respect à la fin du programme;
- quatre participants ont déclaré qu'ils étaient heureux à la fin du programme alors qu'aucun n'avait signalé avoir éprouvé ce sentiment au début du programme;
- sept participants ont déclaré qu'à la fin du programme ils se sentaient détendus alors que trois seulement se sentaient détendus au début du programme;
- cinq participants ont dit s'être sentis pleins d'ardeur à la fin;
- six participants ont exprimé des sentiments de bienveillance à la fin;
- trois participants qui avaient déclaré qu'ils se sentaient méfiants au début ne se sentaient pas ainsi à la fin.

Les attitudes et les réactions affectives des détenus sont exprimées dans les commentaires ci-dessous. Certains manifestaient de la curiosité; d'autres offraient de la résistance.

- "Je n'étais pas trop sûr de la manière dont un groupe de gens qui ne désiraient pas le programme allaient y participer."
- "Curieux."
- "Rien, je ne voulais tout simplement pas partager avec les autres."
- "La volonté d'apprendre."

TABLEAU 5-6
Réactions affectives durant le programme (William Head)

RÉACTION	À L'ENTRÉE		APRÈS 2 SEMAINES		À LA FIN DU PROG.	
Enthousiasme	0	(0,0)	1	(9,1)	2	(18,2)
Anxiété	2	(18,2)	1	(9,1)	2	(18,2)
Dépression	0	(0,0)	0	(0,0)	0	(0,0)
Hésitation	4	(36,4)	2	(18,2)	0	(0,0)
Respect	1	(9,1)	4	(36,4)	3	(27,3)
Tristesse	0	(0,0)	0	(0,0)	0	(0,0)
Peur	0	(0,0)	0	(0,0)	1	(9,1)
Bonheur	0	(0,0)	0	(0,0)	4	(36,4)
Calme	4	(36,4)	4	(45,5)	3	(27,3)
Détente	3	(27,3)	3	(27,3)	7	(63,6)
Confiance	0	(0,0)	3	(27,3)	2	(18,2)
Espoir	5	(45,5)	5	(45,5)	6	(54,5)
Ardeur	1	(9,1)	2	(18,2)	5	(45,5)
Incertitude	8	(72,7)	4	(36,4)	1	(9,1)
Colère	0	(0,0)	0	(0,0)	0	(0,0)
Réceptivité	2	(18,2)	4	(36,4)	6	(54,5)
Méfiance	3	(27,3)	0	(0,0)	0	(0,0)
Chagrin	0	(0,0)	0	(0,0)	0	(0,0)

TABLEAU 5-7
Évaluation des sessions (William Head)

PROGRAMME	ÉVALUATION 1 = beaucoup aimé; 5 = profondément détesté	RAISONS DES PRÉFÉRENCES*			
		agréable	intéressante	m'a changé	m'a aidé à comprendre
Principes et valeurs traditionnels (N=11)	1,36	3 (27,3)	7 (63,6)	4 (36,4)	9 (81,8)
Session d'orientation (N=11)	1,91	1 (11,1)	5 (45,5)	1 (9,1)	7 (63,6)
Session des Aînés (N=6)	1,83	2 (33,3)	2 (33,3)	1 (16,7)	3 (50,0)
Sessions de thérapie de groupe (N=11)	1,45	4 (36,4)	7 (63,6)	2 (18,2)	9 (81,8)
Counseling individuel (N=9)	1,67	1 (11,1)	7 (77,8)	1 (11,1)	7 (77,8)
Gestion du stress (n=9)	2,33	1 (11,1)	4 (44,4)	1 (11,1)	5 (55,6)
Réunions AA (N=6)	1,83	0 (0,0)	2 (33,3)	3 (50,0)	4 (66,6)
Sessions d'information du groupe (N=11)	2,00	4 (36,4)	9 (81,8)	2 (18,2)	8 (72,7)
Affirmation de soi (N=11)	2,09	3 (27,3)	6 (54,5)	4 (36,4)	6 (54,5)
Temps consacré aux devoirs et aux soins personnels (N=10)	2,90	1 (10,0)	4 (40,0)	2 (20,0)	6 (60,0)
Thérapie récréative et mode de vie (N=11)	1,64	7 (63,6)	5 (45,5)	3 (27,3)	9 (81,8)
Thérapie sociale ou récréative du soir (N=7)	1,86	3 (42,9)	2 (28,6)	1 (14,3)	6 (85,7)
Thérapie sociale ou récréative du matin (8)	1,63	5 (62,5)	3 (37,5)	0 (0,0)	5 (62,5)
Étude du "grand livre" (N=5)	3,60	0 (0,0)	1 (20,0)	0 (0,0)	2 (40,0)

* réponses multiples possibles

Après deux semaines, les attitudes ont commencé à s'améliorer.

- "J'ai vu les membres du groupe se rapprocher les uns des autres à mesure que se déroulait le programme (étonnant)."
- "J'ai un sentiment d'espoir."
- "Curieux."
- "Un sentiment de confidentialité."

A partir des données du tableau 5-7, les sessions qui, selon les participants, les ont le plus aidés étaient:

- les principes et valeurs traditionnels
- les sessions de thérapie de groupe
- le counseling individuel
- les sessions de thérapie récréative et sociale du soir
- la session d'information de groupe

Voici leurs commentaires sur ce qu'ils ont appris ou sur les éléments du programme qu'ils ont appréciés.

Comprendre la toxicomanie et son traitement

- "Je savais déjà ce que c'était ... m'a aidé à m'en faire une idée plus claire."
- "Comment la stabilité peut aider une personne à rester sobre."

Buts, aspirations, attentes

- "J'ai appris à poser une assise, une base et à fixer des objectifs."

Créer la confiance

- "On doit apprendre à accepter différentes personnes pour établir la confiance."

L'alcool et la famille

- "Oui nous en avons parlé."

Pourquoi je bois

- "Manque de contact avec différents types de gens."
- "Par habitude".

Spiritualité et valeurs

- "J'ai appris la signification des sueries, des cérémonies du calumet et de la religion."
- "Très intéressant, couvrait une grande partie de l'histoire autochtone et de l'alcoolisme."

Affirmation de soi (croissance personnelle)

- "Dire ce que l'on pense."

Solitude, isolement

- "Causé par le refus de faire face à ses problèmes."
- "Arrêter de prendre de la drogue est quelque chose que l'on fait seul. Les amis vous incitent à en prendre, ce qui vous force à vous isoler pour atteindre votre but."

Lorsqu'on a demandé aux détenus d'indiquer ce que leur participation au programme leur avait permis d'apprendre, la plupart a parlé des aspects du programme portant sur la spiritualité et les traditions autochtones. Voici certains commentaires précis:

- "J'ai appris à m'exprimer lors des discussions, à établir une assise, à fixer des objectifs et à établir les étapes à franchir. J'ai appris à connaître la religion et la culture autochtones présentes et passées. J'ai appris comment aborder les problèmes par la discussion et la recherche."
- "J'ai compris ce qu'était mon problème."
- "J'ai appris ce qu'était le foin d'odeur, aller à une séance de suerie et que chacun de nous doit dire la prière matinale. Nous avons aussi parlé de notre problème d'alcoolisme."
- "J'ai beaucoup appris au sujet de la spiritualité et de la guérison personnelle; comment agir lors d'une session de communication de groupe. J'ai compris ce que les autochtones ont dû réprimer toute leur vie".
- "J'ai appris à bien connaître notre patrimoine et notre culture autochtones et aussi comment mieux me préparer à participer au programme de traitement."
- "Thérapie de groupe, relations publiques, développement social. Comment contrôler nos émotions et connaître les pratiques traditionnelles."
- "J'ai l'impression d'avoir maintenant la possibilité de cesser mes comportements destructeurs. J'ai maintenant une identité."
- J'ai l'impression d'en savoir davantage sur moi-même et sur mon passé qu'auparavant, ainsi que sur la spiritualité et la culture traditionnelles."
- "Ce programme peut être efficace aussi longtemps que l'on dispense les enseignements spirituels. Toutefois, on a vraiment besoin des Aînés dans ce programme."
- "Nous pouvons nous aider mutuellement."
- "Beaucoup appris au niveau de l'affirmation de soi et de la spiritualité."

Comme le montre le Tableau 5-8, à leur sortie de l'établissement, six détenus participants comptaient s'établir un réseau de soutien et continuer leur processus de guérison; huit prévoyaient entrer dans un centre de traitement. Neuf comptaient se trouver un emploi.

TABLEAU 5-8
Effets du programme sur les clients (William Head)

	N	JAMAIS		PEUT-ÊTRE		OUI	
Objectif à la sortie							
• retour dans la famille	9	77,8	(7)	0,0	(0)	22,2	(2)
• guérison et soutien	8	75,0	(6)	12,5	(1)	12,5	(1)
• trouver un emploi	10	90,0	(9)	0,0	(0)	10,0	(1)
• aller à l'école	10	40,0	(4)	10,0	(1)	50,0	(5)
• un autre centre de traitement	11	72,7	(8)	9,0	(1)	18,2	(2)
• autre - se lancer en affaires	1	100,0	(1)	0,0	(0)	0,0	(0)
- vendre des objets d'art	1	100,0	(1)	0,0	(0)	0,0	(0)
- maison de transition	1	100,0	(1)	0,0	(0)	0,0	(0)

Les détenus qui participaient au programme de William Head ont fait de nombreux commentaires sur ce qu'ils ont vécu durant le programme, ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils n'ont pas aimé. Voici certains de leurs commentaires:

a) Attitudes à l'égard de la pertinence et des bienfaits du programme pour les détenus (buts, principes directeurs, activités)

Les personnes interrogées ont dit être reconnaissantes d'avoir eu cette possibilité de connaître leur patrimoine spirituel et culturel; elles ont déclaré que cette connaissance leur avait permis d'envisager leurs problèmes et leur vie dans une autre perspective. Voici quelques-uns de leurs commentaires:

- "Je pense que le programme de prétraitement des autochtones est un programme qu'il est bon d'avoir en établissement. L'aspect culturel et spirituel du programme est très informatif."
- "J'ai toujours voulu connaître mon histoire autochtone, mais je n'ai jamais eu le courage ou la volonté de le faire, et maintenant j'ai la chance de pouvoir l'apprendre et de participer à ce programme. J'apprends beaucoup de choses sur la culture spirituelle, la tradition et l'histoire. Au fond, je trouve l'histoire plus intéressante parce qu'elle me permet de remonter à la source de ma toxicomanie et de traiter la cause des symptômes, une chose que je n'avais jamais faite auparavant. J'essayais toujours de traiter les symptômes, mais maintenant je sais que je dois remonter à la cause de ma toxicomanie et l'accepter."
- "Avant de participer à ce programme, je n'admettais jamais à moi-même que j'avais un problème de drogues et maintenant j'en suis à ce que je crois être la première étape de la réinsertion ... j'ai constaté que je m'ouvrais, ce qui est la première fois ... je voudrais que tout le monde sache que j'ai beaucoup appris de ce programme, par exemple à me connaître et à connaître mes problèmes, et je pense que j'en bénéficierai encore plus

lorsque je poursuivrai le programme. Je le trouve très intéressant et je remarque que je désire davantage apprendre, et traiter mon problème de drogue, ce que je n'avais pas envie de faire auparavant. C'est un bon programme d'apprentissage et j'espère qu'il aidera d'autres détenus ou d'autres personnes du système carcéral."

- "Le fait de développer l'aspect spirituel en moi-même m'a ouvert de nombreuses portes. J'ai trouvé une nouvelle identité, différente de celle d'un criminel."
- "... j'ai appris différentes manières d'envisager différents problèmes que j'ai rencontrés. On nous a montré comment nous occuper des forces négatives accumulées avant qu'elles ne deviennent hors de contrôle dans une lumière différente."
- ... les autres programmes s'arrêtent à la responsabilité superficielle du toxicomane. Ce programme qui va plus loin offre une base réelle qui permet au détenu de se sentir responsable, fier et conscient de la puissance de sa volonté".

b) Attitudes à l'égard des deux conseillers et de la manière dont les détenus se sont sentis traités

Dans l'ensemble, les détenus ont déclaré qu'ils étaient très satisfaits des conseillers, notamment du fait que ceux-ci étaient autochtones et avaient eu, eux-aussi, de problèmes de drogue ou d'alcool, ce qui leur a permis de comprendre les problèmes auxquels les participants étaient confrontés. Voici quelques commentaires:

- "...les expériences qu'ils partagent avec les détenus autochtones sont utiles à ceux-ci parce qu'elles leur permettent d'acquérir des connaissances applicables au contexte de culture autochtone."
- "... j'ai exprimé mon opinion et ils ont compris d'où je venais et l'aide dont j'avais besoin."
- " ... j'ai pu leur faire confiance."

c) Attitudes à l'égard de certaines sessions

Les détenus n'ont pas fait beaucoup de commentaires sur ce qu'ils ont aimé ou n'ont pas aimé concernant certaines sessions. La réponse la plus courante concernait la session au sujet de l'Aîné qui aurait pu être améliorée par la présence d'un Aîné. Voici quelques types de réponses:

i) Ce que j'ai aimé
(aucun commentaire fait par les détenus)

ii) Ce que je n'ai pas aimé

- (Aîné) "Il y a un problème en ce domaine. Un Aîné pourrait considérablement aider ce programme."

- (formation en matière d'affirmation de soi) "Je pense que ce n'était tout simplement pas applicable."

- (temps consacré aux soins personnels et aux devoirs)
  "J'ai toujours détesté faire des devoirs."

d) Dans l'ensemble, ce que j'ai aimé (dont j'ai été satisfait)

Les commentaires exprimaient une appréciation de l'aspect spirituel et échange de groupe du programme, comme l'illustrent les remarques suivantes:

- "J'ai aimé les discussions sur la culture indienne, les toxicomanies (différentes sortes et causes), les cercles de la parole et les discussions sur les problèmes quotidiens des autochtones d'Amérique du Nord."
- "J'ai aimé les discussions que nous avons eues. Tout le monde a pu dire ce qu'il pensait vraiment et les sujets variaient de temps en temps. J'ai ressenti leur bienveillance."
- "J'ai aimé apprendre ce qui se rapporte à la spiritualité et aux valeurs culturelles autochtones."
- "Le partage de groupe et le foin d'odeur le matin."
- "L'aspect spirituel et culturel du cours."
- "Apprendre sur la culture autochtone."
- "Beaucoup de choses, comme la purification spirituelle, les cérémonies du calumet, les chants, le foin d'odeur sont nécessaires dans ce programme."

- "Ce que j'ai le plus aimé du programme c'est le fait qu'il était beaucoup centré sur la spiritualité, et qu'il était destiné aux autochtones."
- "Très satisfait - je vois à quel point il est stupide de dépendre de choses illégales et coûteuses lorsque je peux éprouver du plaisir naturellement."
- "Très satisfait - il est bon qu'un enseignant autochtone nous enseigne nos valeurs traditionnelles et nous prépare au traitement."

e) Dans l'ensemble, ce que je n'ai pas aimé (dont je n'étais pas satisfait)

Peu de choses du programme ont déplu de façon marquée. Quelques détenus ont trouvé le programme trop long, bien qu'ils n'aient pas précisé si c'était la durée quotidienne ou la durée d'ensemble qui les avait gênés. Le changement d'instructeurs a également été mentionné comme ayant eu un effet perturbateur, bien que le nouvel instructeur ait été apprécié des participants. Voici quelques commentaires qui ont été faits:

- "Beaucoup trop long. Le changement d'instructeur; bien que la remplaçante ait été bien choisie."
- "Pas suffisamment de ressources théoriques disponibles, parce que le groupe ne voulait pas de travail par écrit.
- "A duré trop longtemps".
- "Le grand livre, ce n'est pas nécessaire dans ce programme. Des extraits peuvent être utilisés, mais ce n'est pas nécessaire lorsque nous avons le genre de choses que nous avons ci-dessus".

5.6 Satisfaction éprouvée par le personnel de l'établissement William Head au sujet du programme

Neuf employés de William Head ont fait des observations, dans un questionnaire, concernant les détenus autochtones et leurs besoins. On leur a demandé de donner leur opinion sur certains éléments du programme tels que l'aiguillage des détenus vers le programme, l'interruption de la participation, l'assiduité et l'application des règlements. Les opinions différaient grandement sur ces points, et aucun consensus net n'a émergé. Toutefois, en général, les employés comprenaient assez bien les tendances à la toxicomanie des autochtones et ses causes sous-jacentes. Les employés ont aussi fait des commentaires sur le succès du programme de prétraitement, et ils étaient unanimes à penser que des chefs autochtones devaient y participer. Voici quelques-uns de leurs commentaires:

> "Le programme de prétraitement offert à William Head semble compter beaucoup de participants et être très bien reçu."

> "... Je suggère de réduire la journée du programme d'une à deux heures et de prolonger la durée du programme jusqu'à 6 ou 8 mois. Après avoir observé le projet pilote, je n'ai vu aucun Aîné de la collectivité parler aux membres du groupe. Je crois qu'il s'agit là d'un élément essentiel. Le contact extérieur avec les chefs spirituels est essentiel au succès du programme. De plus, nous ne pouvons nous permettre d'engager des instructeurs qui soient incompétents. Il nous faut des autochtones qualifiés très motivés à aider. Chaque fois qu'un instructeur n'est pas sélectionné correctement, ce sont les gens qui ont besoin du service qui en supportent les conséquences. C'est peut-être là leur seule chance, parce que ce n'est sûrement pas dans la rue qu'ils recevront ce genre de programme gratuitement".

> "Ce programme ne réussira que si l'on respecte les points suivants. 1) Ne pas forcer le détenu, faire en sorte qu'il désire participer. 2) Bien choisir le personnel, qu'il soit autochtone dans toute la mesure du possible. 3) Faire participer la famille, la collectivité, les amis et autres détenus. 4) Donner une formation théorique. 5) Avoir recours aux pratiques autochtones de règlement des problèmes".

Le coordonnateur du cours a également fait des commentaires sur le programme, au moment de son évaluation au bout d'un mois. Bien qu'il se soit dit préoccupé des effets que l'absence de l'instructeur pendant le premier cours ait pu avoir sur les participants du programme, il s'est dit certain que l'instructeur qui le remplaçait saurait compenser les pertes subies. Voici certains de ses commentaires:

> "Durant le premier mois, nous avons encouragé les autochtones à comprendre et à "sentir" leurs racines. Nous avons la conviction que même si les traditions et la culture ont, sans nul doute, un rôle essentiel à jouer dans l'établissement de la stabilité, elles ne résoudront pas à elles seules le problème de la toxicomanie; surtout lorsque ces autochtones se trouveront confrontés à une structure socio-économique moderne. Il est important de

comprendre la culture et les traditions pour donner une base solide au sentiment d'identité et de fierté personnelle.

"Il est évident que (le conseiller) a apporté les éléments nécessaires pour construire cette base. Il est évident que les autochtones doivent comprendre leur histoire et leur culture et les rapports qu'elles ont avec leur problème actuel de toxicomanie et d'alcoolisme. (Le conseiller), en permettant de franchir ces étapes initiales, a rendu possible l'utilisation de nombreux autres véhicules viables, pour se concentrer sur les problèmes de toxicomanie."

L'instructeur du cours a fait plusieurs commentaires sur les règles et les limites du milieu carcéral qui exercent une influence négative et perturbatrice sur le programme.

"Présenter un programme de prétraitement à un groupe de détenus assujettis à des codes et à des lois carcérales inflexibles rend difficile d'aborder ce sujet par les moyens traditionnels du counseling et de la présentation de matériel ... le système correctionnel avec toutes ses règles et tous ses règlements, écrits et tacites, est si bien ancré, qu'il rend très difficiles l'apprentissage et le rétablissement ... L'énergie entre le personnel et les employés est constamment mise à l'épreuve, ce qui gêne le bon fonctionnement du cercle ... le groupe a progressé jusqu'au point où les membres communiquaient davantage dans le cercle et n'étaient pas aussi nerveux. Les codes voulant qu'on ne parle pas à certaines personnes dans la prison ont été discutés."

Il est évident que l'instructeur s'est engagé dans le conflit au sein du système carcéral. Cela l'a empêché de rester neutre, mais lui a permis d'établir des liens à la fois avec les détenus et le personnel de l'établissement.

Le second instructeur ou conseiller est arrivé lorsqu'une partie du travail de base avait été établie. Malgré une colère et une opposition persistantes, il a réussi à passer outre et à établir un climat de confiance avec les détenus et de bonnes relations avec le personnel de l'établissement.

5.7 Rapport de suivi des participants

Six mois après le programme, un rapport de suivi a été fait sur l'évolution de quatorze participants.

- deux détenus avaient terminé le traitement dans un centre de traitement résidentiel pour toxicomanes (l'un à Round Lake et l'autre à Tsow-Tun Le Lum);
- deux détenus suivaient un traitement au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum;
- un détenu suivait un traitement au Centre de traitement pour autochtones à Round Lake;
- un détenu était en liberté conditionnelle totale à Whitehorse et vendait des objets d'art;
- un détenu avait été mis en liberté; il vivait avec son frère et se conduisait bien;
- un détenu avait été transféré dans un centre de sécurité minimale;
- trois détenus étaient toujours à William Head, mais ils se conduisaient bien;

- un détenu avait été orienté vers un programme pour délinquants violents;
- un détenu était toujours à William Head; il n'aura pas de libération anticipée car il est extrêmement manipulateur;
- un détenu était toujours à William Head et son attitude posait toujours des problèmes.

En résumé, cinq détenus ont été mis en liberté et ont suivi un traitement. Deux autres ont été libérés et ils se conduisaient bien dans la communauté. Quatre sont toujours en prison, mais ils se conduisent bien.

5.8 Résumé

Les débuts du programme de l'établissement William Head ont été difficiles parce qu'on avait dit aux détenus qu'ils devaient participer à un programme auquel un grand nombre ne voulait pas participer. Ceux-ci ont manifesté leur résistance en arrivant en retard, en s'absentant et en faisant peu d'efforts à communiquer en groupe. Toutefois, les sujets du programme axés sur l'histoire, les traditions et la spiritualité autochtones ont réussi à les inciter à participer. Le conseiller ou instructeur a réussi à utiliser la spiritualité autochtone pour établir un rapport et communiquer avec les détenus. Malheureusement, à cause de la colère qu'éprouvaient les détenus à l'égard de l'établissement, le conseiller se trouva dans la position intenable de sembler prendre parti avec eux contre l'établissement.

Le second instructeur de William Head a pu établir une relation plus neutre avec les détenus et se concentrer sur la culture autochtone pour aborder les sujets de l'alcoolisme et du traitement. Il semble que le programme de cet établissement ait permis aux détenus d'acquérir beaucoup d'information, mais pas d'évoluer sur le plan affectif, à un niveau personnel et dans leurs rapports mutuels (comme ce fut le cas pour les détenus de l'établissement Mountain). Ils semblaient se concentrer sur ce qu'ils avaient appris au niveau cognitif plutôt que sur ce qu'ils avaient appris au niveau affectif. Il semble que les instructeurs de William Head n'aient pas réussi à forcer les barrières ni à faire tomber les "murs", et que les détenus aient choisi de se débrouiller avec leurs propres problèmes et leur vie en prison. Il se peut que le fait qu'ils aient été forcés de participer au programme indique qu'ils n'étaient pas disposés à s'épancher.

Malgré cette résistance au niveau affectif, la plupart des détenus ont déclaré qu'ils avaient aimé le programme. Onze détenus participants sur les quatorze s'en sortaient bien; cinq d'entre eux avaient terminé (ou étaient en train de terminer) un traitement au Centre de traitement de Round Lake ou au Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum.

Le personnel de l'établissement William Head a également déclaré qu'il appuyait vivement le programme qui lui semblait donner des résultats positifs. On a également reconnu le besoin d'avoir des participants volontaires et le bon type d'instructeur ou conseiller, qui puisse ne pas prendre parti pour l'établissement ou les détenus, mais réussisse à attirer la confiance des détenus et à établir de bons rapports avec eux et avec l'agent de gestion des cas de l'établissement.

6.0 CONCLUSION ET DISCUSSION AU SUJET DES LIEUX D'ESSAI

En conclusion, on peut dire que l'application du programme de prétraitement des détenus autochtones alcooliques et toxicomanes dans les établissements William Head et Mountain, pris comme lieux d'essais pilotes, a été très instructive en ce sens qu'elle a permis d'obtenir des renseignements précieux indiquant à quel point ce programme pouvait, tout en étant différent, se révéler efficace pour les détenus autochtones participant à des programmes de traitement de la toxicomanie.

Il est très clair que le personnel des établissements autant que les détenus ont trouvé que ce programme était bénéfique; les participants, pour la plupart, ont beaucoup appris et réussi à changer leurs attitudes et leurs comportements; toutefois, la nature de l'apprentissage de ceux qui ont suivi le programme de l'établissement Mountain a été très différente de celle des détenus qui ont suivi celui de l'établissement William Head. L'orientation de ce dernier était surtout intellectuelle, éducative et cognitive, le résultat étant l'acquisition de nouvelles connaissances sur la toxicomanie et la manière de changer de mode de vie. L'orientation du programme de l'établissement Mountain était surtout affective et thérapeutique, le résultat étant une plus grande sensibilisation aux questions personnelles (et à la manière dont elles sont reliées au comportement d'accoutumance) et des changements dans la manière d'établir des rapports avec les autres (c.-à-d. au niveau de la capacité à faire confiance, à être honnête, à communiquer franchement, etc.).

Les différences entre les programmes semblent être dues à la fois aux différences de style des instructeurs ou conseillers qui offraient le programme et aux différents besoins des détenus participants. En tant que groupe, les détenus de l'établissement Mountain étaient très dépendants sur le plan affectif car ils étaient déjà aux prises avec leur vécu de souffrance, de mauvais traitements subis durant l'enfance (physiques et sexuels), de mauvaises relations sociales, de faible estime de soi et leurs antécédents de délinquance sexuelle. A cause de ces besoins, les participants ont pu "établir des liens solides" et former un groupe en vue d'explorer leurs problèmes et de partager leurs sentiments. Le conseiller a encouragé cette croissance personnelle et cette exploration à l'intérieur de soi.

Les détenus participants de l'établissement William Head étaient des hommes jeunes probablement plus fonctionnels sur le plan social et plus indépendants sur le plan affectif (ou plus "coriaces"); cela explique pourquoi, ils n'ont pas créé entre eux de liens solides ni formé de groupe lié par des émotions communes et animé par le besoin de parler et de partager des sentiments personnels. Ces hommes se sentaient plus à l'aise à parler de choses concrètes et de leur comportement manifeste, qu'à affronter leurs sentiments et leurs émotions. Les deux instructeurs de William Head ont tous deux encouragé ce genre d'évolution intellectuelle, un instructeur se concentrant sur la spiritualité et les traditions autochtones et l'autre sur l'accoutumance aux drogues et à l'alcool (sa nature, ses effets) ainsi que sur les moyens de rester abstinent et de mener une vie exempte de crime.

Les deux programmes ont pu également évoluer "naturellement", de manière imprévue, non structurée, parce que le modèle n'avait pas été trop précisément défini ni structuré. Les instructeurs avaient reçu la consigne de suivre leur intuition et, de ce fait, les programmes ont été appliqués à partir d'idées et de concepts imprécis, d'un peu de matériel pédagogique et, plus important, des "besoins réels" des détenus participants de chaque programme.

A cette étape, étant donné l'évolution naturelle qu'ont en réalité suivi les programmes de Mountain et de William Head, il convient de comparer les programmes résultants aux résultats concrets de la recherche et au modèle de programme proposé originellement. Les résultats de la recherche et le modèle de programme proposé originellement favorisaient un type de programme axé sur la formation théorique et les compétences psychosociales et abordant également les problèmes de manque de confiance, de déni, de mécanismes de défense, de compétences sociales inadéquates et toutes les autres barrières empêchant les individus d'accepter l'intervention et la guérison. Les programmes résultants tenaient compte de tous ces facteurs, mais l'un d'eux était davantage orienté vers une extrémité de l'échelle et l'autre davantage orienté vers l'autre. Le résultat de ces mises à l'essai indiquent que les deux types de modèles sont acceptables et appropriés selon les besoins et le caractère des détenus qui y participent.

Toutefois, certains éléments des programmes recommandés durant les phases de recherche et de développement n'ont pas été appliqués ni offerts. Le personnel des établissements avait déclaré qu'il avait besoin d'être mieux formé et plus instruit sur la nature des toxicomanies, de leur rôle dans les antécédents criminels et antisociaux des délinquants autochtones et de la mesure dans laquelle le rétablissement du délinquant autochtone dépend de l'intervention et du traitement. Les ateliers d'orientation donnés dans les deux établissements n'ont pas donné aux employés une formation et un enseignement adéquats. Ces réunions d'orientation ont, plutôt qu'autre chose, créé de la confusion et de la tension à l'égard des programmes devant être appliqués.

Ces ateliers d'orientation, s'ils avaient été mieux préparés et menés, auraient pu être plus productifs et répondre à trois buts:

1. donner une formation et de l'information aux employés et gestionnaires concernant la toxicomanie chez les autochtones toxicomanes et la manière d'intervenir auprès du délinquant autochtone et de le traiter;
2. faire participer l'établissement aux programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes;
3. planifier l'orientation et la présentation du programme devant être offert dans l'établissement concerné (étant donné que son orientation et sa présentation peuvent varier selon les besoins des participants cibles).

Les ateliers d'orientation du Centre de traitement de Round Lake et du Centre de traitement Tsow-Tun Le Lum ont permis d'ouvrir les portes des centres de traitement aux détenus autochtones qui y étaient dirigés. Toutefois, ces ateliers auraient dû mieux informer le personnel du centre de traitement sur les caractéristiques et besoins variés des délinquants autochtones, ou

mieux lui faire comprendre le système carcéral et la manière de fonctionner dans ce système, ainsi que la manière de traiter le détenu autochtone.

Les ateliers d'orientation n'ont pas réussi à établir de liens communs fondés sur la compréhension, la coopération et la coordination entre l'établissement et le centre de traitement,

concernant l'aide à apporter au détenu autochtone durant son incarcération et à sa mise en liberté.[1]

Un autre élément recommandé du Programme de prétraitement qui ne s'est jamais concrétisé dans les programmes appliqués à l'établissement Mountain et à l'établissement William Head se rapportait à un modèle d'intervention continue auprès du système familial, réunissant le détenu, les membres de la famille et la collectivité dans un processus de prétraitement, de traitement intensif, de rétablissement et de réinsertion sociale, se poursuivant de la période d'incarcération, au séjour dans un centre de traitement résidentiel, jusqu'à la réinsertion dans la réserve.

Il n'a pas été possible d'élaborer et d'offrir un tel type de modèle d'intervention car le projet se limitait à la recherche et à la prestation d'un modèle de programme de huit semaines. On s'est efforcé d'inclure les représentants des collectivités autochtones avoisinantes dans les ateliers d'orientation, et l'on s'est informé des opinions et des besoins de la collectivité durant les diverses phases de recherche du projet. Cependant, on n'a jamais sollicité la participation des membres de la famille et des sources communautaires de soutien des détenus participant aux programmes de prétraitement offerts à l'établissement Mountain et à l'établissement William Head. Cela s'explique peut-être à la fois par le peu de temps dont disposait le conseiller ou instructeur pour organiser la participation des membres de la famille et de la collectivité au processus de traitement, et par le manque de "savoir faire". Étant donné que les détenus venaient de tous les coins de la province, comment fallait-il s'y prendre pour faire participer les membres de la famille et les responsables de la collectivité? Quel serait leur rôle? Sont-ils des causes de dysfonctionnement ou des sources de soutien pour les détenus? Le personnel des établissements s'est dit très sceptique quant à la possibilité de faire participer les membres de la famille et un responsable de la collectivité aux programmes dispensés dans les établissements et quant à la pertinence d'une telle participation.

Il faut accorder plus d'attention au rôle de la famille et de la collectivité dans le processus d'intervention et de traitement du détenu autochtone. Il ne suffit pas de "parler" de système familial, de modèle de soins continus en théorie, il faut aussi en élaborer et en décrire le mécanisme et le processus de façon concrète et compréhensible pour tous.

---

[1] A la suite des ateliers d'orientation, le centre Tsow-Tun Le Lum a établi des liens avec l'établissement William Head et plusieurs détenus de William Head ont été adressés au centre de traitement.

7.0 RÉSUMÉ: COMPOSANTES DU MODÈLE DE PROGRAMME ET DU MANUEL CONNEXE DÉFINITIFS

Le Manuel[2] de prétraitement des détenus autochtones alcooliques et toxicomanes a été réalisé d'après les résultats de l'analyse de la recherche, les documents pédagogiques provisoires préparés avant la mise à l'essai des programmes à savoir les établissements Mountain et William Head.

Le contenu a été élaboré en unités d'une semaine de la manière suivante:

Unité 1: Aider les participants à comprendre la dynamique en jeu dans la cohésion de groupe et offrir au groupe les instruments fonctionnels nécessaires. En se fondant sur son expérience, le participant devra effectuer des exercices qui permettront d'établir la confiance, de définir les rôles, les responsabilités et la structure.

Unité 2: Aider les participants à comprendre le processus de découverte de soi, à amorcer le processus de guérison et à concevoir leur responsabilité dans leur changement. Ils commenceront à reconnaître les «points d'accès» au rétablissement ou poursuivront le processus de rétablissement en cours.

Unité 3: Aider les participants à apprendre ce qu'est l'accoutumance et de quelle manière elle affecte celui qui en est victime. Le participant parviendra à comprendre les effets physiologiques de l'alcool et d'autres drogues sur l'organisme. Il en viendra à comprendre la valeur de l'intervention en tant qu'étape importante du rétablissement. Les participants se livreront à divers exercices de méditation, de détente et de loisir.

Unité 4:
Partie A Aider les participants à mieux comprendre la dynamique familiale et à utiliser cette compréhension pour guérir. Aider les participants à comprendre les effets de l'alcool sur la famille. Ils se familiariseront également avec le sujet de l'exploitation sexuelle et ses effets sur l'individu, la famille et la collectivité.

Unité 4:
Partie B Inciter les participants à revoir le contenu du programme étudié jusqu'alors, et leur présenter l'histoire des autochtones. On leur présentera également le concept de "vécu de la souffrance", ses étapes, les causes et les symptômes de la souffrance ainsi que le processus de guérison.

---

[2] On peut se procurer le Manuel de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes et alcooliques auprès de l'Association nationale autochtone des responsables de traitements, Calgary, Alberta.

Unité 5: Encourager les participants à se sensibiliser aux avantages d'un plan de guérison personnel à long terme, à communiquer les problèmes personnels qui les touchent et dont ils ont pris conscience, et comprendre le concept de rechute et la manière d'éviter celle-ci. Vers la fin de la semaine, on parlera de nouveau aux participants de questions d'ordre sexuel et de la sexualité.

Unité 6: Résumé et examen des activités précédentes. Les activités de la dernière phase ne sont pas intensives, et elles devraient être considérées comme des activités de "décompression" et comprendre beaucoup d'exercices de relaxation et récréatifs.

8.0 RÉSUMÉ: MANUELS D'INFORMATION

1. Manuel pour les conseillers participant aux programmes de prétraitement des détenus autochtones

Il est important que les conseillers des toxicomanes participent à l'élaboration et à l'application des programmes de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes dans les établissements pénitentiaires. Pour travailler dans les pénitenciers, les conseillers doivent comprendre le milieu carcéral et connaître les politiques et les procédures régissant le fonctionnement de l'établissement.

Voici une liste des sujets contenus dans le "Manuel des conseillers participant aux programmes de prétraitement des détenus autochtones[3].

1. Buts et objectifs d'un programme de prétraitement
2. Détenus participants
3. Soutien de l'établissement à l'égard des programmes destinés aux détenus
4. Comités d'établissement
5. Infractions en établissement
6. Discipline des détenus
7. Procédure de griefs des détenus
8. Consentement du détenu à la divulgation de renseignements le concernant
9. Conduite et rendement espérés des intervenants
10. Politiques et procédures relatives aux programmes "extérieurs"
11. Lignes directrices relatives à la conduite à adopter à l'égard des détenus
12. Responsabilités et tâches du conseiller chargé du prétraitement
13. Droits et responsabilités des détenus concernant:
    - les visites
    - les objets interdits

---

[3] On peut se procurer le Manuel des conseillers participant aux programmes de prétraitement des détenus autochtones auprès de l'Association nationale autochtone des responsables de traitements, Calgary, Alberta.

- les communications téléphoniques
- la correspondance

14. Conditions de mise en liberté et d'élargissement du détenu
15. Procédures et politiques en matière de sûreté et de sécurité
16. Procédures de sécurité des visiteurs

Le manuel souligne le fait que chaque établissement s'occupe de sa population carcérale suivant sa propre méthode. C'est pourquoi il importe que chaque professionnel qui oeuvre dans un milieu carcéral particulier lise le manuel du détenu de l'établissement. Pour que ces programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes réussissent, ils doivent fonctionner en tenant compte des responsabilités propres à ce milieu carcéral.

Les instructeurs et conseillers de l'extérieur qui offrent ces programmes aux détenus ou entrent en rapport avec eux doivent comprendre le système afin de comprendre les besoins de ces détenus et d'y répondre; ils peuvent le faire dans le cadre d'un système de traitement souple qui leur permet d'être réceptifs, et de comprendre et d'accepter les limites du système correctionnel et d'en tenir compte.

2. Lignes directrices à l'intention des centres de traitement

Des lignes directrices[4] ont été élaborées à l'intention des centres de traitement envisageant l'admission de détenus autochtones dans leurs programmes résidentiels. Ces lignes directrices peuvent se résumer de la manière suivante:

1. Critères de participation au prétraitement
   Les détenus, le personnel du centre de traitement et le personnel d'établissement ont déterminé les critères de participation au programme de prétraitement. Ces critères précisent les détenus d'origine autochtone qui ont un problème d'alcoolisme ou de drogues et qui sont motivés à recevoir un traitement. Il est préférable que les détenus participent de leur plein gré au programme. Leur niveau de participation peut être confirmé par les observations du personnel d'établissement.

2. Critères d'admission dans un centre de traitement

   Les centres de traitement acceptent le même genre de personnes que celles qui ont été sélectionnées pour le programme de prétraitement. De plus, les centres préfèrent que les détenus aient purgé leur peine ou soient en liberté conditionnelle totale durant le traitement. Il est préférable qu'ils aient fait l'expérience de l'indépendance avant de suivre le traitement plutôt que de passer directement de la prison au centre. En vivant hors de prison, le détenu peut montrer s'il est déterminé à suivre le traitement ou s'il risque de retomber dans un

---

[4] On peut se procurer le document complet "Treatment Guidelines" auprès de l'Association nationale autochtone des responsables de traitement, Calgary, Alberta.

comportement de toxicomanie ou d'activité criminelle. En outre, de nombreux centres de traitement hésitent à accepter d'anciens détenus ayant des antécédents criminels de violence ou ayant commis des infractions d'ordre sexuel parce qu'ils ont besoin de traitements spécialisés.

3. Lignes directrices des centres de traitement

   a. Les centres de traitement devraient établir des lignes directrices pour les entrevues lorsqu'ils envisagent d'admettre des détenus ou d'anciens détenus.
   b. Deux employés devraient être affectés aux détenus et anciens détenus qui demandent à suivre le traitement, et recevoir la formation appropriée. (Établir une procédure de premiers contacts avec le détenu et l'agent de liberté conditionnelle).
   c. Les deux employés ainsi affectés peuvent également assurer la liaison entre les divers établissements. Établir le protocole des procédures de contact, des exigences et de la communication.
   d. L'un ou l'autre des deux employés affectés peut être chargé de trouver, par l'intermédiaire du ministère du Solliciteur général du Canada ou d'un autre organisme, une personne ressource qualifiée pour donner au personnel du centre de traitement des colloques sur la psychologie de divers comportements criminels ou sur un sujet connexe.
   e. Les centres de traitement devraient se tenir en liaison avec divers organismes qui peuvent intervenir et appuyer leurs efforts de travail auprès du groupe cible, p. ex. agents de liaison auprès des autochtones d'AIMS à Vancouver, groupes consultatifs de citoyens (dans chaque établissement), collèges communautaires offrant des programmes de formation et d'emploi aux détenus ou délinquants, maisons de transition travaillant auprès libérés conditionnels, membres de commissions de libération conditionnelle, agents de liberté conditionnelle, etc.
      Créer un répertoire des ressources contenant tous les noms, adresses et numéros de téléphone. Organiser des rencontres et des visites officielles. Partager l'information concernant les programmes et services des centres de traitement ainsi que l'information sur les publications et bulletins portant sur le traitement des toxicomanies, etc.
   f. Avant d'admettre des détenus ou d'anciens détenus au traitement, donner une orientation aux employés sans oublier d'explorer les attitudes du personnel à l'égard de ce groupe cible et des divers crimes commis. Tenter de résoudre les problèmes du personnel et d'offrir des stratégies de soutien.
   g. Travailler avec le personnel d'établissement et les Fraternités autochtones pour présenter les programmes et services de votre centre aux détenus autochtones.
   h. Si un programme de prétraitement est appliqué dans votre province, inviter le coordonnateur du programme dans votre centre pour qu'il puisse donner une orientation et communiquer de l'information.
   i. Établir de bonnes relations de travail avec le directeur et les directeurs adjoints des établissements.
   j. Les établissements ont besoin des services et du soutien de votre centre de traitement. Maintenez vos normes et stratégies de communication.

k. Familiarisez-vous avec ce manuel, il offre de l'information concise et à jour sur les milieux carcéraux, les protocoles, les programmes et les relations dans la collectivité.

9.0 RÉSUMÉ: RÉSULTATS DU PROJET DE RECHERCHE AXÉ SUR LA COLLECTIVITÉ

La recherche[5] a été effectuée dans les collectivités autochtones pour déterminer quels programmes et sources de soutien y existent pour faciliter la réinsertion des autochtones en liberté conditionnelle dans leur collectivité d'origine, et quel rôle devrait jouer la collectivité dans la guérison et la réinsertion de ces individus.

La recherche visait en particulier:

1. à déterminer ce dont les réserves disposent en fait de mécanismes de soutien et ce dont il faudrait qu'elles disposent;

2. à examiner les attitudes à l'égard des anciens détenus retournant dans les réserves et les effets de ces attitudes;

3. à déterminer quel rôle joue la famille ou la collectivité dans la réinsertion de l'ancien détenu;

4. à déterminer ce dont aura besoin l'ancien détenu, selon lui, pour réussir sa réinsertion dans sa réserve;
5. à déterminer quels sont les besoins de la collectivité en rapport avec l'établissement.

Neuf détenus de l'établissement William Head et vingt-trois résidents des réserves indiennes ont été interrogés.

Commentaires des détenus

Caractéristiques des neuf détenus:

- moyenne d'âge de 24 à 31 ans;
- deux détenus étaient mariés, un vivait en union libre; deux étaient célibataires et quatre séparés;
- la moyenne de scolarité était de 8,3 années;
- le nombre moyen de condamnations précédentes était 4,8;
- la durée moyenne des peines était 3,7 ans;
- tous les détenus sauf un venaient de familles dysfonctionnelles;

---

[5] On peut se procurer le rapport de recherche complet auprès de l'Association autochtone nationale des responsables de traitement.

- tous ont déclaré qu'ils étaient sous l'influence de l'alcool ou de la drogue lorsqu'ils ont commis leur infraction;
- les infractions soit comportaient de la violence, soit avaient été commises sous l'influence de l'alcool.

Au moment des entrevues, on comptait de 25 à 30 détenus autochtones dans l'établissement. En utilisant les neuf entrevues comme base de données, voici quel serait le profil du détenu autochtone:

> Le détenu autochtone typique de l'établissement William Head a environ vingt-sept ans (27), il est célibataire ou séparé, vient d'une famille dysfonctionnelle et d'un milieu urbain; son niveau de scolarité est inférieur à la huitième année. Il a probablement eu des démêlés avec la loi à un très jeune âge, a été incarcéré quatre fois pour des infractions liées à l'alcool qui au début n'étaient pas de nature violente; les infractions sont devenues violentes avec le temps, pour culminer avec une peine de trois ans à purger dans un pénitencier.

Comme nous l'avons déjà vu, trois détenus seulement s'en étaient sortis et continuaient de vivre dans leurs réserves d'origine; un détenu vivait depuis neuf ans dans une réserve qui n'était pas sa réserve d'origine. Comme les six autres hommes interrogés, ces trois hommes avaient passé la majorité de leur adolescence dans des foyers d'adoption, des foyers pour jeunes ou "dans la rue".

Les questions de 3 à 5 cherchent à déterminer le niveau de sensibilisation du détenu au programme de l'établissement, son degré de participation et sa perception concernant l'efficacité du programme.

Il importe de noter que de nombreux programmes et possibilités offerts exigent une scolarité de 10e année et que seulement trois des détenus répondaient à cette exigence. Sur ces trois détenus, un avait suivi tous les programmes disponibles et suivait actuellement des cours universitaires.

Il faut également noter que bien que tous les programmes aient été reconnus comme facultatifs, les détenus qui cherchaient à obtenir une libération anticipée les percevaient comme obligatoires. Quoiqu'il en soit, un pourcentage important de détenus a déclaré qu'il continuerait de s'intéresser aux activités de dynamique de vie autochtone et des fraternités autochtones même si la participation à ces activités n'avait aucun effet sur une "libération anticipée". Quelques détenus ont révélé qu'eux-mêmes ainsi que d'autres détenus considéraient la participation au programme des AA et au Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones surtout comme une condition requise pour obtenir la libération anticipée, et non comme une activité volontaire.

Il est difficile de distinguer entre ce que les détenus percevaient comme la principale cause de leur première incarcération et les causes de la récidive. Les détenus citaient souvent dans leurs réponses un certain nombre de causes; par exemple, les gens vont en prison la première fois parce que "tout le monde s'attire des ennuis, mais seuls les délinquants autochtones sont traités

plus durement, l'alcoolisme est le problème", "ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font parce que l'alcool donne l'impression que l'on peut faire n'importe quoi", et "la pauvreté, cela dépend du degré de stabilité du gars, de son milieu, de sa vie familiale".

Les détenus pensent que les préjugés sont également les principales causes de récidive, que les séjours dans les prisons provinciales sont trop brefs pour que les programmes puissent donner des résultats et que l'insuffisance de l'aide juridique et l'ignorance des droits sont tous des facteurs contribuant à la récidive.

Pour que les programmes donnent de meilleurs résultats, il faudrait surtout augmenter la disponibilité des programmes autochtones. Il n'a été préconisé aucun changement de structure ou de contenu, mais plutôt des améliorations qui permettraient d'avoir plus de contact avec les Aînés et, à ceux-ci d'être plus disponibles, pour des séances de counseling individuel et également d'avoir accès à des personnes ressources d'une culture plus proche de celle du sujet, par exemple, un Aîné mohawk ou cri, plutôt que systématiquement des Aînés de la Côte ouest.

Les détenus ont indiqué que les programmes autochtones n'étaient pas reconnus comme valables par les autorités et ils ont recommandé que l'on traite ce problème et que l'on élabore et améliore également le programme d'artisanat (sculpture) et qu'on y ajoute l'orfèvrerie. La sculpture était considérée comme un moyen viable d'engendrer des revenus au moment de la mise en liberté, et pour les autochtones qui avaient de la difficulté à trouver un emploi ordinaire, il s'agissait de compétences qu'il était le plus souhaitable d'acquérir.

En général, les discussions des détenus portant sur les améliorations étaient suscitées par le fait qu'ils n'avaient pas réellement accès à d'autres programmes, c.-à-d. métiers, et par le désir ou l'intérêt qu'ils avaient à élaborer et à maintenir un programme culturellement pertinent; toutefois, la popularité des programmes autochtones n'en est pas réduite pour autant.

La réaction générale s'est manifestée par le désir exprimé par huit détenus d'avoir accès à des programmes de formation professionnelle et d'enseignement pour trouver un emploi. Trois des détenus espéraient suivre un programme de formation de base des adultes (FBA) davantage axé sur les autochtones en prévision d'une formation professionnelle. Seulement deux des personnes interrogées prévoyaient retourner dans la réserve après avoir reçu une formation professionnelle ou un enseignement. Quatre personnes ont déclaré que même si elles n'étaient soumises à aucun type de pression elles suivraient un programme de traitement de la toxicomanie et deux estimaient nécessaire de résider dans une maison de transition pour faciliter ultérieurement la réinsertion sociale. Une des personnes interrogées n'avait pas encore de projets.

Commentaires des personnes interrogées dans la collectivité

On a demandé à vingt-trois personnes provenant de quatre réserves de parler de personnes qu'elles avaient connues et qui avaient été incarcérées.

A propos de chacun des 40 cas étudiés, les membres des bandes devaient dire s'ils pensaient que la personne concernée retournerait en prison. Dix-neuf réponses ont été affirmatives: "Oui, il retournera en prison". Dans treize cas elles n'étaient pas certaines, et dans seulement huit cas elles prévoyaient une réintégration réussie.

Les dix-neuf réponses faisaient toutes état du comportement associé à la consommation d'alcool bien que six seulement aient directement attribué le retour en prison à des activités induites par l'alcool. Par exemple, il a été indiqué deux fois que si le sujet avait un emploi rémunérateur, il ne ferait pas un usage excessif d'alcool et que, par conséquent, il ne s'attirerait pas d'ennuis, ou bien qu'il ne boirait pas et ne serait pas violent.

Les huit personnes qui ne retourneraient pas en prison semblaient avoir peu de choses en commun à part la nature de leur accusation qui était considérée comme "grave" pour sept des huit; il a été prédit que six de ces détenus ne retourneraient pas en prison; six détenus avaient suivi ou suivaient un programme de traitement des toxicomanies soit en prison, soît dans la réserve. Quatre des huit détenus venaient de la même réserve qui est décrite comme petite et connaissant un fort niveau de loyauté familiale (la plupart des personnes interrogées étaient apparentées et elles ont indiqué que presque tous les résidents de la réserve l'étaient également).

Des 40 personnes étudiées, 19 n'avaient pas suivi de programme dans la réserve; 10 raisons seulement ont été citées séparément et il semble qu'elles n'aient aucun dénominateur commun.

Des 17 personnes étudiées qui ont utilisé ou utiliseront des programmes dans la réserve, 11 suivent des programmes de traitement de la toxicomanie.

Les personnes interrogées savaient peu de choses de la vie carcérale. Elles savaient que 18 anciens détenus participaient à des programmes, mais elles ne pouvaient dire avec certitude lesquels. Les réponses typiques étaient: "quelque chose à voir avec la formation, la charpenterie, la menuiserie ou quelque chose du genre" et "quelque chose à voir avec l'alcool ou la drogue." Douze des personnes interrogées n'étaient pas sûres si l'ancien détenu avait suivi un de ces programmes.

Il semble que l'on connaisse étonnamment peu l'existence de la plupart des services, en dehors de celle du centre de traitement (présent dans trois des quatre réserves). Par exemple, dans la réserve n° 2, quatre travailleurs sociaux, un conseiller de bande et deux aides familiales ont été interrogés. De ces sept personnes, cinq ont indiqué le centre de traitement, quatre le groupe d'étude de la Bible, le travailleur local du PNLAADA et les travailleurs sociaux comme exemples de programmes et trois ont indiqué le programme des AA, alors que les personnes ressources, un programme spirituel, le groupe de soutien des parents n'ont été cités qu'une fois.

Les services que les 23 personnes interrogées ont dit être bénéfiques à l'ancien détenu se passent d'explications. Les trois suggestions les plus fréquemment faites étaient: un plus grand nombre de conseillers qui pourraient se spécialiser (14), davantage de programmes éducatifs (8) et une

plus grande participation de la bande lors du processus de détermination de la peine. Trois propositions de centre de traitement ont été faites par la seule réserve qui n'en possédait pas.

Les moyens cités pour traiter les taux élevés d'incarcération vont dans le sens des propositions faites concernant les services souhaitables dans les réserves, l'insistance sur les programmes culturels étant toutefois moins forte.

Sur un plan plus personnel, les personnes interrogées pensaient qu'au sein de la collectivité, il faudrait permettre davantage de visites en prison et au domicile, coordonner un plus grand nombre d'activités de loisir sans consommation de drogue et d'alcool, compter plus de bénévoles, prendre une position plus ferme contre la consommation d'alcool et autres drogues, afin de réduire la récidive et l'incarcération.

Les difficultés à répondre aux besoins des anciens détenus les plus fréquemment citées sont le manque de possibilités d'emploi, la médiocrité des systèmes de soutien ou leur absence, le dysfonctionnement de la famille, l'usage abusif d'alcool et la faible estime de soi.

Il semble que les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent la plupart des autochtones des réserves ont des effets sur les taux d'incarcération. Les causes les plus fréquemment citées sont la consommation abusive d'alcool, le dysfonctionnement de la famille et la crise d'identité. Le manque d'activités de développement économique dans les réserves et le peu de possibilités d'améliorer l'employabilité sont perçus comme des causes de récidive.

Toutefois, l'accent mis sur les effets positifs du recours aux Aînés dans tous les types de programmes, autant en prison que dans la réserve, indique que les modèles courants de counseling et de traitement des toxicomanies sont peut-être moins utiles que le recours traditionnel aux Aînés pour la guérison.

En ce qui concerne le retour dans la réserve, selon les personnes de la collectivité interrogées, 80% des détenus retourneraient dans la réserve; toutefois, à l'établissement William Head seulement 11% des détenus ont indiqué qu'ils retourneraient dans une réserve, et ils ne le feraient que s'ils finissaient leur formation et trouvaient un emploi. Cette contradiction dans les statistiques peut s'expliquer par l'absence de consultation avec les détenus de la "prison provinciale"; toutefois, elle peut indiquer que le passage de la prison provinciale au pénitencier est plus courant chez les autochtones qui ont été séparés de leurs réserves (sept détenus sous responsabilité fédérale sur sept avaient été élevés dans des foyers d'adoption).

Contrairement à la croyance populaire, le type d'infraction a peu à voir avec les attitudes à l'égard des détenus. C'est plutôt le "caractère" du délinquant, le degré dans lequel il est connu, ou la réserve où il ira, qui déterminent l'accueil qui lui sera fait, comme l'ont montré les réactions aux trois actes d'agression sexuelle dans une réserve. De la même façon, on pourrait interpréter l'accueil non négatif à l'égard des délinquants comme signifiant que les réserves sont des collectivités capables de soutenir et de pardonner. Cependant, certaines déclarations faites concernant des "cas sans espoir", et des déclarations du genre: "j'imagine qu'il considère cela

(changement de mode de vie) comme un choix à faire entre sa famille et changer", et "c'est une famille de délinquants, ils restent entre eux", indiquent que pour certains l'incarcération est considérée comme inévitable et qu'il n'y a même pas lieu d'en discuter.

Les signes de loyauté familiale et d'unité communautaire étaient prédominants dans une réserve (n° 4). En effet, c'est dans cette réserve qu'ont eu lieu 50% des réinsertions sociales qui ont réussi comme prévu. Toutefois, les descriptions des réactions observées indiquent autre chose. En fait, il peut sembler que dans cette réserve particulière, la loyauté envers la famille et la collectivité soit dysfonctionnelle. Des déclarations telles que: "J'imagine qu'ils ne veulent pas reconnaître les faits", "la communauté veut se donner l'impression que tout va bien" et, pour un délinquant sexuel, "les filles (ses enfants) sont parties, alors c'est fini". De nombreuses personnes interrogées ont révélé durant les entrevues que bien que très peu de membres aillent en prison, les problèmes existent. Comme les relations familiales sont très étroites, ces problèmes restent et resteront cachés.

On a laissé entendre que même si les besoins perçus des ex-détenus (counseling spécialisé et davantage de possibilités de formation professionnelle ou d'enseignement) étaient satisfaits, le manque de débouchés économiques (emplois) persiste. Les liens avec la réserve sont à la fois fonctionnels et dysfonctionnels. Le système de soutien familial et les services sont dans la réserve, alors que les emplois et la formation sont ailleurs.

Le manque de participation au programme de FBA dans l'établissement et l'absence de projets de sortie indiquent qu'il est nécessaire de séparer les programmes autochtones des autres et que les programmes de FBA courants ne sont pas utilisés parce que les candidats se sentent mal à l'aise dans le contexte.

Le peu de réaction concernant le besoin et l'utilisation des programmes AA contraste de façon marquée avec le succès des sessions de dynamique de vie autochtone et le recours aux Aînés pour la guérison. Cela indique que, pour des raisons non apparentes, on souhaite davantage recevoir les conseils des Aînés et avoir des contacts avec eux pour prévenir les récidives car c'est dans ce domaine qu'ils sont le plus efficace.

La plupart des personnes interrogées, notamment les détenus, ont éprouvé des difficultés à discuter des programmes visant à répondre aux besoins de l'ex-détenu. La discussion et même les recommandations étaient, en grande partie, surtout axées sur la prévention. Dans toutes les discussions, il semblait sous-entendu que dès son entrée dans le système correctionnel le détenu est placé dans de nouvelles conditions de vie qui sont plus faciles, plus cohérentes et plus tolérantes. Dans ce milieu, les choix sont limités, il y règne une vraie camaraderie, le séjour de courte durée n'est pas menaçant et les besoins essentiels sont satisfaits; cela justifie l'intervention accrue de la bande dans le processus de détermination de la peine.

Le besoin d'avoir davantage de services et de programmes dans les réserves est évident; toutefois, l'absence de prise de conscience et le manque de réseaux indiquent qu'avant

d'introduire de nouveaux systèmes, il serait peut-être bon d'avoir recours aux systèmes de soutien existants (à la fois officiel et non officiel).

Recommandations

1. Élaborer des programmes de rétablissement et de traitement des toxicomanes dans la collectivité en prenant les mesures suivantes:

   a. Examiner le recours aux AA comme principal système de soutien pour le traitement et de soutien extérieur.

   b. Faire en sorte que les programmes de traitement des délinquants comprennent une section sur la manière de trouver des systèmes de soutien et d'avoir accès aux programmes.

   c. Faire en sorte que les conseillers chargés du traitement reçoivent une meilleure formation qui leur permette de briser les "liens" que l'ex-détenu a établi dans le milieu correctionnel.

   d. Examiner plus attentivement la possibilité de rendre le "traitement obligatoire" comme moyen possible de réprimer la récidive.

2. Améliorer ou établir d'autres services dans la réserve pour l'ex-détenu, par exemple:

   a. Établir une méthode de création de réseaux structurée permettant un aiguillage plus efficace.

   b. Avoir recours aux Aînés dans la mesure du possible comme personnes ressources et pour offrir du counseling individuel.

   c. Créer un plus grand nombre de systèmes de soutien grâce aux "groupes de soutien des pairs".

   d. Inciter les Aînés et le système scolaire à aborder la question des "loisirs et des activités récréatives".

   e. Faire appel aux anciens détenus "réformés" dans la mesure du possible comme modèles de rôle pour la prévention.

   f. Aider certains individus à comprendre le rôle des groupes de soutien des pairs et à recevoir une certaine instruction en matière de coordination.

   g. Favoriser le développement permanent d'un système visant une participation accrue de la bande dans la détermination de la peine afin de trouver des solutions de rechange à l'incarcération.

Les services de traitement de la toxicomanie et autres services appliqués dans la réserve et destinés aux anciens détenus devraient aider ceux-ci à avoir accès au traitement, à s'engager à guérir et à améliorer leur vie. Les programmes devraient également faire comprendre que la collectivité s'attend à ce que l'ancien détenu qui la réintègre se rétablisse, reste hors de prison et soit membre productif de la collectivité. Bien qu'il soit important d'accepter et d'appuyer l'ex-détenu qui revient dans la collectivité, cela ne signifie pas qu'il faille être tolérant jusqu'à en être apathique - c.-à.-d., penser que ce que l'individu fait de sa vie n'a pas d'importance.

10.0 DISCUSSION: FACTEURS AFFECTANT LES PHASES ET LES RÉSULTATS DU PROJET

Ce projet de recherche, d'élaboration et de mise à l'essai d'un programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes au sein du régime correctionnel fédéral comprenait de nombreuses composantes devant être appliquées successivement, chaque phase reposant sur les connaissances acquises au cours des phases précédentes.

Comme c'est le cas pour de nombreux projets compliqués à phases multiples, cela ne s'est pas produit. Bien que les premières recherches aient permis d'obtenir des renseignements et des idées qui ont élargi les connaissances du personnel responsable du projet, ces renseignements et ces idées n'ont pas été organisés et présentés de manière adéquate et suffisamment à temps pour servir de base à l'élaboration d'un modèle et du contenu d'un programme provisoire. Le modèle de programme original et son contenu ont donc été élaborés en se fondant sur les connaissances et les expériences du concepteur du programme, conseiller expérimenté dans le domaine du traitement des toxicomanies. Le modèle de programme et le matériel pédagogique reflétaient la philosophie et les connaissances de cette personne tout comme les contributions verbales informelles faites par les conseillers chargés du traitement et le personnel responsable du projet. Le produit a été utile et a guidé l'application concrète des programmes aux lieux d'essai, mais, par la suite on s'est aperçu que de nombreux éléments de programme qui n'avaient pas été développés étaient importants. De plus, le projet n'existait que sous forme "embryonnaire" et n'avait pas la structure et l'organisation d'un modèle de programme pleinement développé[6]

L'absence d'un modèle de programme pleinement développé a causé de la confusion au sein des établissements et des centres de traitement participants, mais d'une certaine façon, elle s'est révélée un bienfait insoupçonné. Étant donné qu'il n'existait aucun modèle structuré, les programmes appliqués aux établissements William Head et Mountain durent se développer et évoluer "naturellement sur place". Cela a permis d'apprendre très utilement à quoi devrait ressembler ces types de programmes.

---

[6] Un modèle de programme pleinement développé doit préciser sur quels principes directeurs il repose, ses buts, ses objectifs, sa population cible, ses procédures de sélection et de recrutement, ses procédures d'application, son calendrier et ses activités, ses ressources et sa structure d'organisation en matière de dotation de personnel.

Une fois les programmes d'essai terminés, on s'est concentré sur les autres composantes du projet - la recherche relative au programme, les lignes directrices pour le traitement et la recherche communautaire. Un manuel du programme a été mis au point; il présente les résultats des diverses activités de recherche et les expériences des établissements Mountain et William Head. On trouvera dans le présent rapport la compilation et la synthèse finales des leçons tirées du projet de prétraitement.

11.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le projet de prétraitement des toxicomanes autochtones a permis d'obtenir une quantité considérable d'informations sur les avantages qu'offrent les programmes de traitement des autochtones toxicomanes offerts dans les établissements correctionnels; il nous a donné une idée de ce que devrait être un tel programme ainsi que de la manière de l'appliquer. (On a appris également ce qu'il ne fallait pas faire).

Si l'on se fonde sur les données de recherche et les expériences des programmes d'essai, on s'aperçoit que le processus de présentation du programme aux détenus et dans les établissements est très important, que le personnel de l'établissement et les conseillers en toxicomanies du centre de traitement recommandé doivent comprendre mutuellement leurs systèmes, et "travailler de concert" pour offrir un programme qui soit efficace au sein du système carcéral, qui réponde aux besoins des détenus et les prépare à suivre un traitement intensif en tant que partie du processus de libération conditionnelle et de mise en liberté. Le projet de prétraitement n'a pas réussi à suivre ce processus jusqu'au bout, mais il a donné des renseignements utiles sur la manière d'améliorer l'application des futurs programmes.

Ce projet a également permis d'apprendre que l'orientation et la stratégie d'intervention doivent être à la fois structurées et souples afin de répondre aux besoins des détenus qui pourraient participer à une session particulière. On a vu que les besoins des détenus de l'établissement Mountain étaient très différents de ceux des détenus de l'établissement William Head, ce qui fait que les deux programmes ont évolué différemment. (Bien qu'il soit probable que les styles personnels des conseillers ou instructeurs aient également influé sur l'évolution de chaque programme).

Toutefois, ces deux programmes se ressemblaient en ce sens qu'ils avaient les mêmes buts généraux: préparer les détenus autochtones à suivre un traitement intensif et à se défaire de leur toxicomanie en brisant les barrières de l'ignorance et du déni, en éliminant les attitudes de défense, les mauvaises relations fondées sur le manque de confiance, les mauvaises aptitudes à la communication et à la socialisation et en les aidant à se motiver et à vouloir vivre une vie productive, saine et satisfaisante "à l'extérieur". Les deux programmes se ressemblaient en ce sens qu'ils avaient recours à la spiritualité et à la culture autochtones comme facteurs de motivation et de force dans le processus d'intervention.

Les deux programmes se ressemblaient également en ce sens qu'ils veillaient à ce que les détenus autochtones qui désiraient sortir du système carcéral soient motivés à apprendre à "sortir" et aient une chance raisonnable d'être mis en liberté au cours de l'année suivante.

Ces deux programmes ont également été conceptualisés comme programmes de départ pour le détenu autochtone - programmes que l'on devrait considérer comme faisant partie d'un processus de soins continus, d'enseignement, de traitement et de réinsertion sociale.

Ces éléments structurés du programme doivent être précisés et consignés par écrit.

Le programme doit être plus souple au niveau du contenu et de sa prestation dans des établissements donnés. Il doit "fonctionner à l'intérieur" d'un établissement et en "collaboration" avec cet établissement (les règles et processus de chaque système peuvent varier d'un établissement à l'autre), et il doit tenir compte des caractéristiques et des besoins des détenus; c'est pourquoi, il peut être nécessaire, dans un cas, d'adopter une approche d'apprentissage éducative et sociale et dans un autre, une approche orientée vers l'aspect affectif ou thérapeutique.

Ce type de souplesse au niveau de l'intervention est possible si l'on adopte un processus de participation consultatif qui comprenne des représentants des employés et de l'administration de l'établissement, et des conseillers locaux en toxicomanie pour planifier et définir l'orientation initiale du programme à mettre en oeuvre. Par exemple, si l'on prévoit d'appliquer un programme chaque année à l'automne, un comité d'organisation devrait se former deux ou trois mois à l'avance pour prévoir et réaliser la formation professionnelle et théorique interne des employés de l'établissement, recruter un groupe de détenus autochtones, déterminer le caractère et les besoins de ces détenus, déterminer l'approche d'intervention appropriée, sélectionner et engager un conseiller ou instructeur qui puisse suivre cette approche et déterminer ou résoudre tous les autres problèmes de mise en oeuvre et de prestation du programme propres à l'établissement concerné. Le programme offert dans le cadre d'un tel processus de participation consultatif réunissant le personnel de l'établissement et les professionnels du traitement des toxicomanies aura probablement de grandes chances de succès.

Une autre leçon que ce projet aura permis d'apprendre concerne le rôle important que jouent les compétences et le caractère du conseiller ou instructeur dans l'efficacité du programme. Le conseiller ou instructeur doit être capable d'offrir un programme qui tienne compte des besoins des participants. Mais plus important encore, le conseiller ou instructeur doit avoir l'intégrité, l'estime de soi et la conscience professionnelle nécessaires pour établir des rapports de confiance et de respect avec les détenus et également comprendre et respecter les règles et les contraintes du système pénitentiaire. Le conseiller ou instructeur doit être capable de communiquer honnêtement et ouvertement avec les détenus et avec le personnel de l'établissement conformément au code déontologique professionnel et en tenant compte des mesures de confidentialité appropriées.

Un autre élément du programme qui s'est révélé critique concernait le recours à la spiritualité et à la culture autochtones utilisées comme moyens de réunir divers individus aux origines et besoins différents et de les motiver à accroître leur estime de soi, à se former une identité, à être fiers de leur origine et à vouloir vivre une vie meilleure hors de la prison. Le recours à la spiritualité et aux traditions culturelles autochtones durant tout le processus d'intervention a permis d'explorer de nombreux autres points.

Finalement, il faut souligner que bien que ce projet ait permis d'apprendre beaucoup de choses sur les programmes de traitement des détenus autochtones toxicomanes, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, il est nécessaire de mettre entièrement sur pied des systèmes familiaux, d'élaborer et de consigner par écrit un modèle de soins continus et un processus de prestation. Le programme de prétraitement appliqué dans un établissement devrait être considéré comme n'étant qu'une composante d'un processus permanent. Les mécanismes de ce processus devraient être reconnus et documentés. Par exemple, où va le détenu après avoir suivi un traitement intensif en établissement? Comment les membres de la famille peuvent-ils participer au processus de traitement et de rétablissement et quand peuvent-ils le faire? Comment le détenu peut-il recevoir l'appui dont il a besoin "au dehors" que ce soit dans la réserve ou dans un centre urbain? Il est nécessaire de déterminer et de décrire de nombreux points et de donner de nombreux renseignements se rapportant à un programme complet de soins continus.

De ce fait, en se fondant sur les expériences vécues et l'information recueillie durant le projet de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes, voici les recommandations suivantes:

1. Veiller à ce que l'on intègre la spiritualité et les traditions culturelles autochtones dans tous les aspects de la conception des programmes.

2. Définir les éléments d'un système familial, d'un modèle de soins continus pour les détenus autochtones toxicomanes, notamment en déterminant toutes les composantes du système et la manière dont elles devraient interagir pour répondre le mieux possible aux besoins des délinquants autochtones. Ce système devrait préciser, pour chaque composante, les rôles de l'individu, de la famille, de la collectivité, du système correctionnel et des responsables du traitement de la toxicomanie, et décrire dans le détail les buts, les objectifs, la population cible, les critères de sélection, l'accueil et l'évaluation, la méthode d'intervention, le contenu et les mécanismes de prestation, d'élargissement et d'aiguillage, les ressources organisationnelles et humaines et les mécanismes de liaison, de consultation et de coordination entre tous les sous-systèmes et composantes du modèle de soins continus.

3. Encourager l'élaboration et l'application de programmes de prétraitement des toxicomanes au sein des établissements correctionnels au moyen d'un processus de participation consultatif réunissant des professionnels du traitement des toxicomanies et des employés et gestionnaires de l'établissement, coordonné par un médiateur professionnel externe. Intégrer la conception des programmes de prétraitement dans la planification de solutions de rechange à l'incarcération ou dans la gestion des cas.

4. Pour les établissements correctionnels intéressés, faciliter la formation d'un comité directeur mixte composé du personnel de l'établissement et des professionnels en matière de toxicomanie en vue:
   - d'organiser et de dispenser des programmes de formation théorique et professionnelle au personnel de l'établissement;
   - de recruter et d'orienter un groupe de détenus participants volontaires;
   - de déterminer le caractère et les besoins des détenus;
   - de déterminer la méthode d'intervention appropriée;
   - de choisir et d'engager l'instructeur ou conseiller du programme;
   - de déterminer toutes les autres procédures et modalités d'application et de prestation du programme;
   - de coordonner l'application effective du programme;
   - de gérer les ressources humaines et financières.

5. Favoriser une approche structurée conforme au rôle et aux buts du programme, dans le cadre d'un modèle souple de traitement du système familial et de soins continus, qui tienne compte des besoins des participants et des limites et structures des établissements pénitentiaires particuliers où le programme doit être appliqué.

APPENDICE

LE PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES:

SUIVI ET ÉVALUATION

The Cambie Consulting Group, Inc.

Consultants en développement organisationnel et ressources humaines

LE PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

Modèle d'évaluation et de suivi

Suite 307
1847 West Broadway
Vancouver, B.C., V6J 1Y6
Téléphone : (604) 736-1409
Télécopieur : (604) 736-1406

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

LISTE DES APPENDICES

1.0 MODÈLE DE PROGRAMME 1
2.0 COMPOSANTES DU SYSTÈME D'ÉVALUATION 1
3.0 ÉVALUATION DES BESOINS ET DE LA PERTINENCE DU PROGRAMME (ÉVALUATION DES BESOINS ET EXAMEN DE LA PLANIFICATION) 4

3.1 Questions d'évaluation 4
3.2 Collecte de données 4
3.3 Questions d'analyse 5
3.4 Processus d'évaluation 5

4.0 ÉVALUATION DE L'UNIFORMITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME (ÉVALUATION DU PROCESSUS) 6

4.1 Questions d'évaluation 6
4.2 Collecte de données 7
4.3 Questions d'analyse 9
4.4 Processus de suivi 9

5.0 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE (VÉRIFICATION ORGANISATIONNELLE) 10

5.1 Questions d'évaluation 10
5.2 Données à recueillir 11
5.3 Questions d'analyse 13
5.4 Processus de collecte de données 14

6.0 ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DES AVANTAGES DU PROGRAMME (ÉVALUATION DES RÉSULTATS) 14

6.1 Questions d'évaluation 14
6.2 Collecte de données 15
6.3 Questions d'analyse 16
6.4 Processus de collecte de données 16

7.0 PRÉSENTATION D'UNE DESCRIPTION À JOUR DU MODÈLE DE PROGRAMME (DOCUMENTATION DU PROGRAMME À JOUR) 17

1.0 MODÈLE DE PROGRAMME

Le programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes est un programme destiné aux détenus autochtones au sein du régime correctionnel fédéral et visant à traiter les problèmes de consommation abusive d'alcool et de drogues, et autres problèmes connexes. Le but de ce programme est de mieux préparer le détenu à un traitement ultérieur plus intensif et à se rétablir "à l'extérieur" - en commençant à travailler alors qu'il se trouve encore en prison -à briser les barrières du déni et la carapace de "dureté" qui l'empêchent de s'adapter à l'environnement du traitement résidentiel "à l'extérieur".

Le programme de prétraitement traite de problèmes tels qu'établir la confiance, modifier les attitudes qui sont une barrière au traitement et au rétablissement, briser les mécanismes de défense du déni et autres, résoudre les problèmes de colère et de douleur, renforcer l'identification du détenu aux traditions, valeurs et fraternité autochtones, augmenter l'estime de soi, ainsi que faire connaître les effets de l'usage abusif de drogues et d'alcool sur l'organisme, les relations familiales, et la vie de tous les jours de l'individu. On présente au détenu la notion de traitement, de guérison et de vie satisfaisante menée à "l'extérieur". Des sujets spéciaux tels que la sexualité et l'exploitation sexuelle peuvent également être traités.

Il s'agit d'un programme appliqué pendant huit semaines, cinq jours par semaine, six heures par jour pour des groupes de 10 à 12 détenus. Le conseiller ou instructeur peut se concentrer sur l'aspect théorique ou sur l'aspect thérapeutique selon les besoins et la cohésion du groupe.

2.0 COMPOSANTES DU SYSTÈME D'ÉVALUATION

Le système d'évaluation et de suivi du programme de traitement des détenus toxicomanes comprend quatre composantes :

1. Description écrite exacte du modèle de programme

Il est important que la description d'un modèle de programme pour les détenus précise les populations cibles, les objectifs, les approches relatives au traitement et aux services, les modalités de la prestation des services, les procédures et la structure administratives et de dotation et ses relations avec d'autres organismes. Il importe que cette description du modèle de programme soit claire et qu'elle représente correctement le programme appliqué. La collectivité recommandée, les organismes du gouvernement qui fournissent les fonds ainsi que les participants comprendront bien le programme si les énoncés sont mis par écrit. Si ces énoncés sont incorrects, le programme engendrera des attentes irréalistes; on aura alors l'impression que le programme ne réussit pas à offrir les activités et les services espérés.

2. Évaluer le modèle de programme par rapport aux besoins des clients et de la collectivité.

Il est important de connaître les besoins des détenus autochtones et ceux du milieu correctionnel sur le plan des services de traitement des toxicomanies. Cela signifie qu'il faut comprendre la

nature des problèmes que cause la consommation de drogues par les détenus autochtones, connaître leurs expériences passées et d'autres caractéristiques pertinentes (c.-à-d. âge, sexe, disposition affective, etc.). Les clients ayant des besoins et des caractéristiques différentes auront besoin d'interventions différentes (c.-à-d. femmes par rapport aux hommes, délinquants sexuels par rapport aux délinquants non sexuels, etc.). Il est également important de connaître les besoins du secteur correctionnel et des agents qui aiguillent les détenus vers le programme.

3. Évaluer si les services du programme appliqué, les activités et procédures de fonctionnement sont conformes aux objectifs et plans souhaités (et établis).

Les services du programme, les activités et les procédures de fonctionnement doivent être contrôlés au niveau des indicateurs clés (c.-à-d., nombre de clients aiguillés vers le programme, nombre de clients absents, nombre d'abandons) et au niveau des objectifs déclarés (c.-à-d. pourcentage de détenus qui s'engagent à suivre un traitement continu) afin de veiller à ce que le programme "fonctionne bien tel que prévu". Le plus souvent, les services, activités et procédures opérationnels prévus sont essentiels à l'atteinte des buts du programme, p. ex., mieux faire connaître et comprendre aux détenus les problèmes des problèmes dus à leur toxicomanie. Une évaluation opérationnelle devrait comprendre l'évaluation des indicateurs clés de rendement et d'activité concernant :

i. la pertinence et l'utilité du processus d'évaluation et d'admission des détenus aiguillés vers le programme;
ii. le nombre et la source des cas aiguillés vers le programme par comparaison avec la demande prévue;
iii. les caractéristiques réelles des clients du programme par comparaison avec ce qui était prévu;
iv. le nombre et le type de services réels offerts par comparaison avec le type et le nombre de services prévus;
v. le niveau de satisfaction du client et le degré dans lequel le programme a été suivi jusqu'au bout;
vi. l'efficacité et la pertinence des procédures concernant l'aiguillage, l'achèvement et le suivi;
vii. la qualité du counseling et d'autres services du programme;
viii. la précision et les délais d'exécution de toutes les activités de tenue de livres et de comptabilité;
ix. la qualité de tous les services de soutien du programme.

4. Évaluer si les fonctions et la structure organisationnelles permettent une prestation des services efficace et efficiente.

Une bonne gestion des programmes et un personnel compétent sont essentiels à l'efficacité et à l'efficience de la prestation des services, et donc à la réalisation des objectifs relatifs aux résultats. L'évaluation de l'efficience et de l'efficacité organisationnelles comprend :

i. l'évaluation du rôle et des activités du système pénitentiaire;
ii. l'évaluation du rendement et de la compétence de la gestion des programmes;
iii. l'évaluation du rendement et de la compétence du personnel;
iv. l'évaluation de la clarté des relations hiérarchiques et de l'efficacité de la prise de décision;
v. l'évaluation de la qualité des communications et de la confiance à tous les niveaux de l'organisation du programme;
vi. l'évaluation de la mesure dans laquelle l'application des procédures administratives est claire et uniforme;
vii. l'évaluation de la mesure dans laquelle toutes les procédures administratives fournissent une orientation et des mesures claires concernant toutes les questions administratives.

5. Évaluer si les objectifs relatifs aux résultats du programme concernant les clients et la collectivité ont été atteints.

Il est essentiel d'évaluer la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints pour déterminer le succès du programme. Toutefois, on ne peut répondre à ces questions sans avoir auparavant déterminé : 1) ce qu'est le programme, 2) s'il est conçu de manière à répondre aux besoins des détenus clients et de l'établissement, 3) s'il est fonctionnel (offre des services aux clients) tel que prévu et 4) s'il est efficient et efficace au niveau organisationnel.

Une évaluation des objectifs relatifs aux résultats comprend :

i. l'évaluation de la réalisation des objectifs;
ii. l'évaluation des effets du programme sur les clients;
iii. l'évaluation des effets du programme sur le milieu correctionnel;
iv. l'évaluation des avantages du programme pour la collectivité autochtone.

Les sections suivantes du présent document décrivent le processus et les instruments permettant d'entreprendre une évaluation et une surveillance continues du programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes.

3.0 ÉVALUATION DES BESOINS ET DE LA PERTINENCE DU PROGRAMME (ÉVALUATION DES BESOINS ET EXAMEN DE LA PLANIFICATION)

3.1 Questions d'évaluation

1. En ce qui concerne ce programme, les ressources et la quantité de services ou de traitement disponibles répondent-elles aux besoins de l'établissement?
2. Les services de traitement offerts par l'intermédiaire du programme répondent-ils aux besoins des clients compte tenu de leurs caractéristiques, du type de problèmes connus et du type de services désirés?
3. Les établissements sont-ils satisfaits des processus d'aiguillage, d'admission, de sortie et d'orientation vers d'autres installations et, en général, sont-ils satisfaits du personnel responsable du programme de prétraitement des détenus toxicomanes?

3.2 Collecte de données

Pour pouvoir aborder les questions d'évaluation des besoins, il faudrait recueillir l'information suivante sur une base annuelle :

1. Le volume potentiel (nombre) de gens qui seront probablement recommandés par l'établissement ciblé l'année suivante. Quelles sont les sources supplémentaires d'aiguillage et quel est le nombre attendu de personnes aiguillées vers le programme?

2. Les caractéristiques de la population éventuelle :
   - âge et sexe
   - antécédents criminels
   - antécédents pénitentiaires (durée du séjour, date de la libération conditionnelle);
   - niveau de scolarité;
   - antécédents professionnels;
   - profil psychologique (affectif);
   - pratiques et affiliation culturelles;
   - type et gravité de la toxicomanie.

3. Les caractéristiques de l'établissement :
   - pourcentage de toxicomanes ou d'alcooliques dans la population autochtone carcérale (c.-à-d. 100%, 80%, 60%, 40%, 20%, etc.);
   - degré de soutien et d'engagement de l'établissement à l'égard du traitement des détenus autochtones;
   - existence de groupes d'entraide (A.A.) au sein de l'établissement;
   - existence et qualité de programmes de traitement ou de soutien professionnel dans l'établissement;
   - existence de programmes de dynamique de vie et de programmes éducatifs.

4. Les types de services de traitement que l'établissement considère comme nécessaires aux détenus.

5. Dans quelle mesure l'établissement est-il satisfait du processus d'aiguillage? Quels problèmes apparaissent?
6. Dans quelle mesure l'établissement est-il satisfait des processus de sortie, d'aiguillage et de planification à la sortie? Quels problèmes apparaissent?
7. Le nombre total de détenus aiguillés chaque année vers le programme, le nombre de détenus acceptés dans le programme, le nombre de détenus qui ne se présentent pas et le nombre réel de détenus qui suivent le traitement?

3.3. Questions d'analyse

1. Le nombre de clients prévus est-il aussi élevé que le nombre de places disponibles (afin que le programme puisse fonctionner de manière rentable en raison du nombre d'employés et des coûts généraux actuels)? Si le nombre de participants est insuffisant, de graves problèmes de financement vont se poser. Une réduction du personnel et des frais généraux peut être nécessaire.

2. Le nombre prévu de participants est-il supérieur à la capacité des services disponibles? Cela provoque-t-il de longues périodes d'attente? Cela provoque-t-il de l'insatisfaction à l'égard du processus d'aiguillage? Ou bien un refus des détenus de se présenter? Si la demande de services résidentiels est trop grande, il peut devenir nécessaire d'élargir le programme afin de recevoir plus de personnes.

3. Y a-t-il des types de clients (c.-à-d., jeunes, femmes, délinquants sexuels, délinquants violents, détenus qui font un usage de solvants, etc.) dont les besoins ne peuvent être satisfaits au moyen des services particuliers offerts par l'intermédiaire du programme? Si c'est le cas, il peut être nécessaire de modifier ou d'élargir la gamme des services ou de prendre la décision d'aiguiller ces personnes vers un programme mieux adapté à leurs besoins.

3.4 Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation du programme et l'étude d'évaluation des besoins se dérouleront de la manière suivante :

1. Commentaires informels sollicités en permanence des établissements et des professionnels concernant des questions et des données précisées;

2. Atelier annuel d'étude de la planification (ou réunion) avec le Comité des programmes de l'établissement et le coordonnateur ou instructeur du programme - pour examiner les besoins et les caractéristiques des clients recommandés;

3. Administration d'un questionnaire de planification (pour de nouveaux programmes), ou d'un questionnaire sur la satisfaction de l'établissement (dans le cas des établissements qui ont appliqué ce genre de programmes);

4. Administration et analyse d'un questionnaire d'évaluation des besoins tous les trois à cinq ans selon la perception à l'égard de l'évolution des besoins.

Tous les ans, entre mars et avril, une réunion d'organisation (atelier) devrait avoir lieu pour évaluer les besoins des établissements : les participants devraient inclure :

- les représentants du Comité des programmes de l'établissement,
- le coordonnateur ou instructeur du programme,
- 2 ou 3 représentants des établissements,
- un animateur.

A cette réunion, il faudrait étudier :

- les statistiques du profil des clients de l'année précédente,
- le nombre de recommandations de chaque établissement,
- le nombre de clients sur la liste d'attente chaque mois (et leur établissement),
- le nombre d'absents et les raisons,
- les types de clients "rejetés" du programme,
- la vérification informelle faite par les établissements concernant les besoins,
- les perceptions et les opinions exprimées par les participants à réunion,
- les résultats de l'enquête sur la satisfaction des établissements (lorsqu'ils sont disponibles) tous les 3 à 5 ans,
- les résultats de l'enquête formelle sur les besoins (lorsqu'ils sont disponibles).

4.0 ÉVALUATION DE L'UNIFORMTIÉ OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME (ÉVALUATION DU PROCESSUS)

4.1 Questions d'évaluation

Une évaluation du processus (parfois appelée évaluation opérationnelle) aborde la question générale de savoir si le programme même et son fonctionnement sont conformes au modèle de programme déclaré et aux procédures de fonctionnement prévues. Plus précisément, les questions concernant le suivi et l'évaluation du processus comprennent les questions suivantes:

1. Les caractéristiques du groupe de clients réels correspondent-elles à celles de la population carcérale ciblée?

2. Les services et activités du programme de prétraitement (type et nombre) correspondent-ils à ce qui avait été prévu?

3. Le type et la quantité de services du programme même sont-ils conformes aux buts, objectifs et principes directeurs du programme ainsi qu'aux buts et principes directeurs de l'établissement?

4. Les procédures de gestion des détenus clients sont-elles suivies régulièrement et avec soin tel que prévu? Ces procédures comprennent :
   - l'évaluation et l'admission,
   - la planification des cas,
   - la surveillance des cas et la consultation,
   - la tenue des dossiers,
   - la sortie et l'évaluation de suivi.

5. Les objectifs opérationnels précis du programme de prétraitement sont-ils atteints? (Ces objectifs peuvent varier d'un établissement à un autre selon les besoins des détenus et l'orientation du traitement).

4.2 Collecte de données

Afin d'aborder la question de l'évaluation du processus, il faudrait rassembler les données suivantes sur une base permanente dans le cas de chaque détenu client :

1. CARACTÉRISTIQUES DES CLIENTS (à l'admission, pour chaque client)

   - nom de l'établissement source de la recommandation
   - âge
   - sexe
   - état matrimonial
   - type d'infractions criminelles antérieures
   - infraction actuelle
   - modalités de la peine
   - temps passé en établissement
   - partie de la peine restant à purger avant la liberté surveillée
   - scolarité
   - antécédents professionnels
   - début du problème de toxicomanie
   - quantité et fréquence de la consommation d'alcool
   - type de toxicomanie
   - présence de drogues ou d'alcool au moment où l'infraction a été commise
   - antécédents de violence familiale - en tant que victime ou agresseur
   - nature des relations familiales et du soutien
   - nature des relations sociales

2. SERVICES ET TRAITEMENT (pour chaque client)

- Nombre d'heures consacrées par chaque client à la discussion de groupe;
- Nombre d'heures passées par chaque client en sessions individuelles;
- Nombre d'heures consacrées par chaque client à des activités éducatives ou de dynamique de vie;
- Nombre d'heures consacrées par chaque client à d'autres activités du programme; (pas compris ci-dessus - à être précisé, c.-à-d. par le groupe des Aînés, les activités culturelles, les activités récréatives, les exposés, etc.)

3. MESURES DE GESTION DES CAS (pour chaque client)

- documentation remplie pour la recommandation (oui, non)
- entrevue d'admission (oui, non)
- évaluation du problème (oui, non)
- évolution du client consignée chaque jour (oui, non)
- présence quotidienne du client par rapport d'activité (oui, non)
- information relative à la sortie (oui, non)
- consultation avec le client au sujet du projet de traitement continu (oui, non)
- consultation avec la source de soutien dans la communauté d'origine (c.-à-d., membre de la famille ou organisme de parrainage) (oui, non)
- évaluation de suivi

4. SATISFACTION DU CLIENT ET PERCEPTION DES AVANTAGES

- sentiment d'avoir la confiance, le respect et le soutien du personnel
- appréciation des activités culturelles
- appréciation du besoin de règles et d'ordre dans sa vie personnelle
- satisfaction à l'égard des services reçus
- satisfaction à l'égard de la relation avec le conseiller,
- satisfaction à l'égard de la relation avec les autres détenus participants
- satisfaction à l'égard des sessions de groupe
- satisfaction à l'égard des diverses séances éducatives et de dynamique de vie
- satisfaction à l'égard des programmes des Aînés
- satisfaction à l'égard de la session de counseling individuel
- satisfaction à l'égard des sessions AA
- perception de changement dans les attitudes par rapport à l'appréciation de soi
- perception de changement dans les attitudes par rapport à l'usage abusif de drogues
- perception de changement dans les attitudes par rapport aux relations humaines
- perception de changement dans les attitudes par rapport au travail et à l'emploi
- changement dans les connaissances et les aptitudes par rapport à la manière de communiquer avec les gens

5. ACHÈVEMENT DU PROGRAMME PAR LE CLIENT (pour chaque client)

- nombre de (sessions) semaines terminées,
- raison de ne pas terminer.

6. PARTICIPATION ET SATISFACTION DE L'ÉLÉMENT DE PARRAINAGE DANS LA COLLECTIVITÉ (seulement si c'est applicable)

- type de parrainage dans la collectivité
- relation de la source de soutien avec le client
- type et fréquence de la participation
- nature de la relation permanente avec le personnel du programme
- nature de la relation permanente avec le client
- satisfaction à l'égard du programme
- perception relative au rôle continu de la source de soutien

4.3 QUESTIONS D'ANALYSE

1. Si les caractéristiques des clients diffèrent de quelque manière que ce soit de celles de la population cible, il se peut que les besoins de l'établissement aient changé. Il peut donc être nécessaire de modifier le plan du programme. Toutefois, il se peut que le personnel de l'établissement, n'étant pas bien informé du type de clients à recommander, achemine vers le programme un type inapproprié de détenus. Si la population cible prévue convient toujours ou s'il existe des restrictions quant au financement, il est nécessaire de prendre des mesures pour "rejeter" les clients "inappropriés" et informer le personnel de l'établissement du type de clients à recommander. Il peut être nécessaire d'exercer une surveillance plus rigoureuse à l'admission.

2. Si les activités de traitement et les services réels diffèrent de quelque façon que ce soit de ceux du programme prévu, il faut alors modifier le modèle de programme ou les activités en cours.

3. Si l'ambiance ou les principes directeurs diffèrent de quelque façon que ce soit de ceux du programme prévu, il est possible que le personnel de l'établissement ou le conseiller ou instructeur n'appuient pas le modèle de programme et agissent inconsciemment de manière anti-productive.

4.4 Processus de suivi

Des données devraient être recueillies sur chaque participant de façon continue :

- à l'admission,
- durant le rapport quotidien sur l'évolution,
- durant la session de conférence hebdomadaire,

- à la sortie,
- lors du suivi.

Les formulaires à utiliser comprennent un formulaire d'information sur le client, un formulaire de surveillance du cas du client, un formulaire de participation du client par activité et un questionnaire portant sur la satisfaction du client. Toutes les données individuelles concernant le client devraient être résumées au trois mois et examinées.

Une fois par mois, en mars ou en avril, le Comité des programmes de l'établissement, le coordonnateur du programme ou le conseiller ou instructeur, devraient se réunir pour aborder les questions d'évaluation du processus. Durant cette réunion ou cet atelier, les renseignements suivants devraient être examinés :

- statistiques sur les caractéristiques des clients;
- nombre total et type de services offerts;
- proportion des procédures de gestion des cas suivies;
- satisfaction des clients et perception des avantages du programme;
- taux d'achèvement du programme par les clients.

5.0 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE (VÉRIFICATION ORGANISATIONNELLE)

5.1 Questions d'évaluation

1. Les buts, objectifs, principes directeurs et programmes sont-ils compris et approuvés par tous les niveaux de l'établissement. Si ce n'est pas le cas, donnez-en les raisons.

2. La structure du programme est-elle bien définie? Les rôles et responsabilités des personnes associées au programme sont-ils bien définis?

3. Les relations entre les détenus, le personnel du programme et le personnel de l'établissement permettent-elles une communication et une prise de décision efficaces ainsi que la bonne marche du programme?

4. Le personnel de gestion de l'établissement assume-t-il son rôle et remplit-il ses tâches de manière à favoriser la bonne marche du programme?

5. Le conseiller ou instructeur assume-t-il ses fonctions de manière à favoriser la prestation efficace et efficiente des services?

6. Les employés associés au programme sont-ils qualifiés et accomplissent-ils leurs tâches de la façon précisée dans la description de fonctions?

7. Les politiques et procédures relatives au personnel sont-elles bien définies et suivies de manière cohérente de façon à favoriser la stabilité du personnel et sa satisfaction?

8. Le programme est-il géré de manière à assurer une stabilité financière, l'utilisation rentable des ressources par rapport aux résultats du programme et la conformité aux bonnes pratiques comptables?

5.2 Données à recueillir

Les données suivantes doivent être recueillies pour pouvoir aborder les questions concernant l'efficacité et l'efficience organisationnelle du programme.

1. Soutien du personnel responsable du programme et de l'établissement à l'égard des buts, des principes directeurs organisationnels et des programmes.
   - Le personnel connaît-il - les buts et objectifs
     - les principes directeurs
     - les stratégies de traitement
     - les besoins et la nature de la clientèle

   - Est-il convaincu de la pertinence :
     - des buts et objectifs
     - des principes directeurs
     - des stratégies de traitement?

   - S'efforce-t-il :
     - d'atteindre les buts et objectifs
     - de se conformer aux principes directeurs
     - d'appliquer les stratégies de traitement?

2. Clarté de la structure organisationnelle
   - responsabilités et tâches du comité de programme de l'établissement
   - responsabilités et tâches du coordonnateur du programme (le cas échéant)
   - responsabilités et tâches de tout employé de soutien supplémentaire
   - responsabilités et tâches de l'instructeur ou conseiller
   - autorités et liens hiérarchiques

3. Relations entre le personnel responsable du programme et le personnel de gestion de l'établissement
   - communication efficace concernant les tâches
   - confiance et respect

4. Rendement du personnel de la gestion de l'établissement en ce qui concerne :
   - la relation avec le conseiller ou instructeur du programme
   - l'interprétation et l'application de la politique de gestion
   - la surveillance du conseiller ou instructeur
   - la gestion du personnel
   - la gestion des finances
   - la gestion des programmes et des services
   - les relations publiques

5. Rendement du conseiller ou instructeur du programme en ce qui concerne :
   - les compétences et les aptitudes
   - les relations avec les clients
   - la qualité du rendement
   - la pertinence des activités de prestation des services
   - la conformité aux procédures de prestation des services

6. Rendement de l'employé
   - Existence de descriptions de poste précisant les compétences et aptitudes requises, les fonctions et les normes du poste
   - compétences et aptitudes de chaque conseiller ou instructeur du programme
   - rendement au travail en ce qui a trait aux tâches et normes de rendement établies

7. Procédures et politiques relatives au personnel
   - descriptions de poste exactes et complètes
   - connaissance et application :
     - des procédures d'embauche et de congédiement,
     - des calendriers et des horaires de travail,
     - des salaires et avantages sociaux,
     - du code déontologique professionnel ou du personnel,
     - des motifs d'action disciplinaire et de congédiement,
     - des procédures de griefs,
     - de l'évaluation du rendement des employés.

8. Gestion financière
   - comptabilité et tenue des livres à jour,
   - procédures de budgétisation,
   - procédures de paie appropriées,
   - information financière appropriée et à jour,
   - manipulation de l'argent appropriée,
   - pratiques comptables appropriées,
   - procédures et politiques de remboursement des frais et frais de déplacement appropriées,
   - gestion appropriée des fonds autogénérés,
   - activités et besoins en matière de collecte de fonds.

5.3 Questions d'analyse

Cinq questions sont habituellement à la base de la plupart des questions d'intégrité organisationnelle et d'efficacité d'une organisation.

1. Les politiques et procédures visant à guider le fonctionnement d'un programme efficace consacré à la prestation de services de traitement aux clients ont-elles été précisées?

2. La structure organisationnelle (comptabilité), les politiques ou procédures sont-elles consignées par écrit afin qu'elles soient comprises et appliquées de manière uniforme et standardisée?

3. Le personnel de l'établissement et le personnel responsable du programme connaissent-ils toutes les structures de l'organisation, ses politiques et ses procédures afin de les appliquer de manière uniforme?

4. Le personnel de l'établissement et le personnel responsable du programme appuient-ils ces politiques et ces procédures (c.-à-d. sont-ils convaincus de leur pertinence) et s'efforcent-ils de les appliquer?

5. Le personnel de l'établissement et le personnel responsable du programme agissent-ils de manière cohérente (c.-à-d. accomplissent-ils leurs tâches avec compétence) conformément aux procédures et politiques spécifiées?

Dans toute composante de programme, les difficultés organisationnelles peuvent être un résultat de l'un de ces problèmes ou de plusieurs. Si les politiques et procédures ne peuvent être précisées, il est très probable que chacun "agira à sa façon". Cela cause de la confusion, entraîne le désaccord et l'inefficacité. Il se peut que les politiques et les procédures aient été précisées et qu'elles soient même disponibles sous forme écrite, mais que les personnes chargées de les appliquer ne soient pas bien informées à leur sujet.

De plus, dans une organisation, il peut arriver que certaines personnes connaissent très bien les politiques et les procédures de leur organisation, mais choisissent de les enfreindre ou ne pas en tenir compte parce qu'elles ne sont pas convaincues de leur pertinence.

Enfin, les politiques et les procédures peuvent ne pas être suivies à cause d'incompétence ou d'un manque d'aptitudes (par exemple, les politiques se rapportant à la comptabilité peuvent être inutiles si la personne chargée de la tenue des livres ne sait pas additionner correctement.)

L'incapacité à avoir une structure, des politiques et des procédures organisationnelles bien définies entraîne souvent la confusion, l'inefficacité et des erreurs dans la prestation des services et le fonctionnement des programmes. Les problèmes organisationnels et opérationnels peuvent provoquer des tensions et des désaccords chez les employés et nuire à la communication. L'attention et l'énergie sont ainsi déviés de la prestation des services de traitement aux clients.

5.4 Processus de collecte de données

Une vérification organisationnelle formelle devrait être faite une fois par année, de septembre à décembre.

Le Comité des programmes de l'établissement et le coordonnateur du programme sont chargés d'examiner:

- la structure organisationnelle - définition et clarté
- les relations ouvrières-patronales
- le rendement des gestionnaires
- le rendement en matière de prestation de services
- le rendement de l'employé
- les politiques et procédures du personnel.

Le Comité des programmes de l'établissement et le coordonnateur du programme sont chargés de faire la vérification de tous les aspects de l'administration financière du programme, de préparer le budget de l'année en cours et d'organiser toutes les activités de collecte de fonds.

6.0 ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DES AVANTAGES DU PROGRAMME (ÉVALUATION DES RÉSULTATS)

6.1 Questions d'évaluation

Un résultat (parfois appelé évaluation des effets) indique si les objectifs relatifs aux résultats du programme ont été atteints. C'est-à-dire, le programme a-t-il permis au détenu d'obtenir les résultats et les avantages prévus. L'évaluation des avantages secondaires d'un programme fait également partie de l'évaluation des résultats.

L'évaluation des résultats du programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes aborde les questions spécifiques suivantes relatives aux clients de 3 à 12 mois <u>après le traitement</u>. Un grand nombre de ces résultats sont applicables que l'individu reste incarcéré ou qu'il soit mis en liberté conditionnelle. Certains sont applicables seulement lorsque le détenu a été mis en liberté conditionnelle et qu'il essaie de vivre "à l'extérieur".

1. Les détenus clients se fixent-ils des objectifs qu'ils tentent d'atteindre, font-ils des projets qu'ils tentent de réaliser (c.-à-d. retourner aux études, terminer des études secondaires, améliorer les relations familiales, obtenir un emploi "en dehors", aller aux AA, recevoir un traitement résidentiel, etc.)?

2. Les détenus clients établissent-ils un réseau social et thérapeutique de pairs et cherchent-ils du soutien thérapeutique - leur permettant de savoir qu'ils ne sont pas seuls et peuvent obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin?

3. Les détenus clients acquièrent-ils et utilisent-ils de nouvelles aptitudes en gérant leur vie de manière constructive?

4. Les détenus clients acquièrent-ils et utilisent-ils des aptitudes de gestion du stress?

5. Les détenus clients acquièrent-ils de façon durable la croyance que l'alcoolisme est une maladie qui ne peut être guérie, mais dont la progression peut être arrêtée en changeant de mode de vie et d'attitude?

6. Les détenus clients établissent-ils et suivent-ils une structure et des règles régissant leur vie quotidienne?

7. Les détenus clients acquièrent-ils un meilleur sentiment de leur propre valeur et une perception plus réaliste de qui ils sont et de ce qu'ils peuvent faire au sein de leur propre culture?

8. Les détenus clients établissent-ils et utilisent-ils de nouvelles priorités dans leurs relations avec autrui et leur milieu - des priorités qui reflètent une qualité à plus long terme plutôt que la gratification immédiate?

9. Les détenus clients peuvent-ils mieux apprécier la culture et l'histoire autochtones au sein de la société actuelle et la manière dont elles peuvent les aider dans leur vie?

10. Quels autres avantages les clients obtiennent-ils, c'est-à-dire dans quelle mesure peuvent-ils mieux fonctionner (travail, vie familiale, études et santé?)

6.2 Collecte de données

Pour pouvoir traiter les questions d'évaluation des résultats, il faudrait recueillir chaque année les données suivantes sur un échantillonnage représentatif de clients qui ont terminé le programme de traitement.

Il faudrait recueillir les données suivantes à partir d'une source professionnelle informée (c.-à-d. le conseiller en matière de toxicomanies ou l'agent de liaison de la prison) après 3 mois et 12 mois suivant la fin du programme de prétraitement :

1. Stabilité des conditions de vie du client et endroit où il vit (c.-à-d. en établissement ou en liberté conditionnelle - domicile conjugal, avec des amis, dans une pension, itinérant, dans la rue);
2. emploi ou école du client (s'il est en liberté conditionnelle);
3. état de santé mentale et physique du client;
4. existence d'un réseau de soutien social ou familial;
5. participation du client à un traitement résidentiel ou de counseling;
6. participation du client à des groupes des AA ou des groupes d'entraide apparentés;

7. consommation d'alcool ou de drogue par le client au cours des trois derniers mois;
8. degré de participation du client; atteinte de ses buts et réalisation de ses projets;
9. mesure dans laquelle le client gère de manière constructive le temps qu'il passe avec sa famille, au travail et en loisir;
10. mesure dans laquelle le client arrive à faire face aux situations stressantes sans consommer de drogue ou d'alcool;
11. mesure dans laquelle le client s'est engagé à pratiquer la sobriété totale;
12. mesure dans laquelle le client suit des règles et une structure dans sa vie quotidienne (c.-à-d. se lève le matin à la même heure, prend ses repas à des heures régulières, va travailler à une certaine heure);
13. mesure dans laquelle le client semble avoir une meilleure estime de soi et peut prendre conscience de lui-même clairement et réalistement;
14. mesure dans laquelle le client participe aux activités culturelles autochtones;
15. autres avantages.

On peut également obtenir les commentaires des clients concernant leur état de santé et leur statut social au moyen d'un questionnaire sur l'état de santé du client.

6.3 Questions d'analyse

Une fois que les données des résultats des clients ont été obtenues et analysées, il serait utile de recueillir des renseignements supplémentaires auprès de l'agent de liberté conditionnelle ou des membres de la famille pour évaluer comment se débrouille le client dans la collectivité et si l'on peut attribuer ses résultats de quelque façon que ce soit au programme de prétraitement. Les individus peuvent avoir bénéficié du traitement de nombreuses manières, mais ne pas avoir réussi à s'abstenir d'alcool ou de drogue en raison d'un manque de soutien ou de ressources dans leur communauté qui aurait pu les aider à rester sobre.

Pour pouvoir dire si le programme a réussi, il faudrait inclure les analyses de tous les indicateurs de santé et de comportement du détenu dans les analyses des renseignements concernant les résultats des clients. Il peut arriver qu'une personne ne boive plus, mais qu'elle ait toujours un comportement autodestructeur, ou un comportement destructeur à l'égard de sa famille et de la collectivité; il se peut qu'elle ne participe pas à la vie communautaire de façon productive, ne travaille pas, n'aille pas à l'école ou ne participe à aucune activité.

De la même manière, une personne peut reprendre de l'alcool ou de la drogue et connaître une rechute, mais connaître une amélioration considérable de sa santé mentale et physique, ainsi qu'une amélioration dans d'autres domaines.

6.4 Processus de collecte de données

Il faudrait prendre les dispositions nécessaires (c.-à-d. avoir une autorisation signée) pour qu'une personne ressource ou une source de soutien de la communauté (pour ce processus d'évaluation exclusivement) soit chargée de surveiller le client pendant les 12 mois suivant le traitement.

Dans le cadre de cette responsabilité, un rapport d'évaluation de suivi du client devrait être produit au bout de 3 mois, de 6 mois et de 12 mois. Si le temps et les ressources le permettent, un appel téléphonique de suivi pourrait les aider à remplir le questionnaire. Il peut être nécessaire de contacter une source de soutien dans la communauté qui pourrait aider un client à remplir un questionnaire de suivi.

La collecte de données devrait être effectuée régulièrement chaque mois aux périodes de vérification appropriées. L'analyse des données devrait avoir lieu en janvier-février de chaque année pour les clients de janvier à décembre de l'année précédente.

Le Comité des programmes de l'établissement et le coordonnateur du programme ou l'instructeur ou conseiller sont chargés d'examiner les résultats des données en mars et avril de chaque année, et d'apporter tous les changements nécessaires au programme pour lui donner de meilleures chances de réussir.

7.0 PRÉSENTATION D'UNE DESCRIPTION À JOUR DU MODÈLE DE PROGRAMME (DOCUMENTATION DU PROGRAMME À JOUR)

L'évaluation et la surveillance du programme exigent que soit recueillie de l'information auprès des clients, des établissements qui les ont recommandés, des professionnels de la santé et du système de justice, du personnel responsable du programme et peut-être également des collectivités autochtones. Cette information servira, entre autres :

- à décrire les clients ayant des besoins,
- à connaître le niveau et le type de services nécessaires,
- à surveiller les activités du programme,
- à maintenir le programme "sur la bonne voie",
- à assurer une bonne gestion du programme,
- à maintenir l'efficience et la cohérence du programme,
- à déterminer la mesure dans laquelle le programme réussit à atteindre ses objectifs,
- etc.

L'information peut révéler qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au programme afin de maintenir et d'améliorer son efficience et son efficacité générales. Ces modifications peuvent être faites dans n'importe quel domaine, tel que :

- les caractéristiques des clients cibles
- les buts et objectifs du programme
- le type et la durée des services
- les stratégies de traitement
- les procédures de prestation des services
- la structure organisationnelle
- le type et le nombre d'employés

- les procédures et les politiques de gestion

Lorsqu'on apporte des modifications au modèle de programme, il est essentiel de modifier en conséquence tout document écrit décrivant le modèle de programme, les politiques et les procédures ainsi que les questionnaires de sondage. Il importe de communiquer ensuite ces changements au personnel, aux clients, à la collectivité, aux professionnels en matière de toxicomanie dans la collectivité, ainsi qu'aux organismes de justice et de santé connexes.

La description juste d'un programme, publiquement et par écrit, réduit les risques d'impressions et d'interprétations erronées.

ANNEXE

LE PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

MODÈLES DE QUESTIONNAIRE ET DE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

SONDAGE SUR LA PLANIFICATION DU PROGRAMME

On élabore actuellement un programme destiné aux détenus autochtones toxicomanes. Ce programme vise à préparer et à motiver ces détenus, avant leur libération conditionnelle, à confronter leur problème de toxicomanie. Il veut les préparer psychologiquement, socialement et physiquement à suivre un traitement intensif ultérieur et à réussir leur réinsertion sociale.

Le programme en est à l'étape de l'élaboration et de la planification. Nous aimerions recevoir vos commentaires sur son orientation et sur ses activités, ainsi que sur tout obstacle qui, à votre avis, peut nuire à son application dans votre établissement.

Date: _____ Code no: _____

1. Nom de l'établissement: _____

2. Votre poste dans cet établissement: _____

3. EN UTILISANT LES DIMENSIONS SUIVANTES, DÉCRIVEZ LES DIVERS TYPES DE PROBLÈMES D'ALCOOL ET DE DROGUES PRÉSENTÉS PAR LES DÉTENUS AUTOCHTONES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT. INDIQUEZ LE POURCENTAGE DE DÉTENUS AUTOCHTONES QUI PRÉSENTENT CES PROBLÈMES.

i) L'alcool est-il couramment impliqué dans l'infraction criminelle entraînant l'incarcération?
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____
_____

ii) La drogue est-elle couramment impliquée dans l'infraction criminelle entraînant l'incarcération?
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____
_____

iii) La dépendance à l'égard de l'alcool ou alcoolisme est-elle courante chez ces détenus en dehors de l'établissement? (avant l'incarcération)
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____
_____

iv) L'usage de la drogue est-il courant chez ces détenus en dehors de l'établissement? (avant l'incarcération)
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____

Drogues couramment utilisées	Niveau d'utilisation

v) Pensez-vous que les détenus autochtones consomment de l'alcool dans l'établissement?
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____
Expliquez:

vi) Pensez-vous que les détenus autochtones consomment de la drogue dans l'établissement?
Pour la plupart des détenus autochtones: _____
Pour certains: _____ Pour quelques-uns: _____

Drogues couramment utilisées	Niveau d'utilisation

4. QUELLES SONT, SELON VOUS, LES CAUSES DE L'ALCOOLISME OU DE LA TOXICOMANIE CHEZ LES AUTOCHTONES?

5. PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE TRAITER AVEC SUCCÈS LES AUTOCHTONES ALCOOLIQUES ET TOXICOMANES? EXPLIQUEZ

6. EN UTILISANT LES DIMENSIONS SUIVANTES, DÉCRIVEZ LES BARRIÈRES COURANTES QUI SELON VOUS ENTRAVENT LE TRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT.

i) Les antécédents criminels des détenus autochtones nuisent-ils au traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

ii) Les attitudes des détenus autochtones à l'égard du traitement des toxicomanies nuisent-elles au traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

iii) Le degré de stabilité psychologique et affective du détenu autochtone nuit-il au traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____

iv) La peine et la durée de l'incarcération du détenu autochtone nuisent-elles au traitement (c.-à-d. durée de la peine avant la libération conditionnelle)?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____

v) L'appui des gardiens et des AGC de l'établissement est-il important pour la réussite du traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____

vi) L'appui des autres détenus est-il important pour la réussite du traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____

vii) Le soutien de la famille du détenu ou de sa collectivité est-il important pour la réussite du traitement?
Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____
_____
_____

viii) Quels sont les autres facteurs importants pour la réussite du traitement du détenu autochtone?

Oui _____ D'une certaine façon _____ Non _____

Expliquez:

_____
_____
_____
_____

7. EN UTILISANT LES DIMENSIONS SUIVANTES, QU'AIMERIEZ-VOUS INCLURE DANS UN PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS ALCOOLIQUES ET TOXICOMANES QUI SERAIT APPLIQUÉ DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

i) Tupes de détenus?

_____
_____
_____
_____
_____

ii) Durée du programme (heures, jours, semaines)

_____
_____
_____
_____
_____

iii) Nombre d'heures de participation quotidienne

_____
_____
_____
_____
_____

iv) Orientation de base des activités du programme?

- individuelles Oui ... Non ... Peut-être ...
- groupes de détenus Oui ... Non ... Peut-être ...
- détenu et membres de sa famille Oui ... Non ... Peut-être ...
- détenu et responsable dans la collectivité Oui ... Non ... Peut-être ...

v) Objectifs du programme

- compréhension de l'alcoolisme et de la toxicomanie Oui ... Non ... Peut-être ...

- acceptation de sa dépendance à l'alcool et à la drogue — Oui ... Non ... Peut-être ...
- désir de devenir sobre — Oui ... Non ... Peut-être ...
- plus grande estime de soi — Oui ... Non ... Peut-être ...
- désir de changer de mode de vie — Oui ... Non ... Peut-être ...
- meilleures aptitudes à la communication — Oui ... Non ... Peut-être ...
- conscience des torts causés à la famille et à d'autres — Oui ... Non ... Peut-être ...
- détermination à se rétablir — Oui ... Non ... Peut-être ...
- engagement ou participation des membres de la famille — Oui ... Non ... Peut-être ...
- engagement ou participation d'un responsable de la collectivité — Oui ... Non ... Peut-être ...
- traitement des problèmes affectifs (c.-à-d. souffrance) — Oui ... Non ... Peut-être ...
- aptitudes interpersonnelles améliorées — Oui ... Non ... Peut-être ...

8. QUELS AUTRES OBJECTIFS AIMERIEZ-VOUS QUE LE PROGRAMME ATTEIGNE?

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

9. EN UTILISANT LES DIMENSIONS SUIVANTES, QUELLES SUGGESTIONS POUVEZ-VOUS FAIRE AU SUJET DE L'APPLICATION DU PROGRAMME ET DE LA MANIÈRE DONT LA LIAISON EST ASSURÉE ENTRE LE CONSEILLER DU PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT ET VOTRE ÉTABLISSEMENT?

i) Comment devrait se faire la sélection ou recommandation des détenus?

_____
_____
_____

ii) Quels renseignements devraient être partagés entre l'établissement et le conseiller?

_____
_____
_____

iii) La participation devrait-elle être facultative ou obligatoire?

iv) Quelles raisons devrait-on invoquer pour arrêter, le cas échéant, la participation au programme de certains détenus?

v) Quelles règles devrait-on appliquer au sujet de la participation et du comportement des détenus qui suivent le programme? (quel genre de mesures coercitives?)

10. AVEZ-VOUS D'AUTRES COMMENTAIRES À FAIRE SUR CE PROGRAMME?

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT
DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

A. DONNÉES D'ADMISSION

Voir le formulaire d'admission et de sortie TARS

B. ANTÉCÉDENTS CRIMINELS (joindre rapport sur les antécédents criminels)

1. Dernière condamnation (genre d'infraction) et peine
2. condamnations et peines antérieures
3. partie de la peine restant à purger avant la libération conditionnelle
4. évaluation psychologique faite par l'établissement
5. comportement en établissement

C. ANTÉCÉDENTS - RELATIONS PERSONNELLES (joindre l'évaluation des antécédents sociaux)

1. état matrimonial
2. relations avec la famille
3. relations avec une bande ou une collectivité autochtone
4. participation à des groupes culturels autochtones (c.-à-d. Fraternité autochtone)
5. relations avec d'autres détenus autochtones

D. ÉVALUATION DU PROBLÈME D'ALCOOLISME OU DE TOXICOMANIE

1. Score du test de gravité de l'alcoolisme du Michigan: _____
2. A quel âge a-t-il pris son premier verre? _____
3. A quel âge la consommation d'alcool a-t-elle commencé à poser des problèmes (de santé, familiaux, avec la loi)? _____
4. Nombre de mois et d'années depuis que l'alcool est un grave problème:
   année _____ mois _____
5. Au cours des 6 derniers mois, pendant combien de jours en moyenne le client a-t-il bu?

tous les jours	_____
4 à 5 jours par semaine	_____
2 à 3 jours par semaine	_____
1 jour par semaine	_____
3 à 4 jours par mois	_____
1 à 2 jours par mois	_____
pas du tout	_____

6. Lorsque le client boit, combien de consommations prend-il habituellement?

1 consommation	____
2 à 3 consommations	____
4 à 5 consommations	____
6 à 7 consommations	____
plus de 7	____

7. Au cours des six derniers mois, quelle est la plus grande période (nombre de jours) pendant laquelle le client s'est abstenu de boire de l'alcool? ____

8. Au cours des six derniers mois, pendant combien de jours le client s'est-il abstenu de boire de l'alcool? ____

9. Comment le client se comporte-t-il habituellement lorsqu'il boit?

a) raisonneur ou verbalement agressif	Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
b) physiquement agressif ou violent	Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
c) agit de manière répréhensible en public	Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
d) se replie sur soi, s'isole	Jamais ___ Parfois ___ Oui ___

10. Éléments négatifs dans les origines du client:

a) a été élevé dans une famille d'alcooliques	Oui ___ Non ___
b) a été élevé dans des foyers d'adoption	Oui ___ Non ___
c) a été pensionnaire	Oui ___ Non ___
d) mère ne s'occupait pas de lui ou était absente	Oui ___ Non ___
e) père ne s'occupait pas de lui ou était absent	Oui ___ Non ___
f) victime de sévices physiques	Oui ___ Non ___
g) victime de sévices sexuels	Oui ___ Non ___
h) mère décédée	Oui ___ Non ___
i) père décédé	Oui ___ Non ___
j) autres membres de la famille décédés de mort non naturelle	Oui ___ Non ___
k) a tenté de se suicider	Oui ___ Non ___
l) un membre de la famille a tenté de se suicider	Oui ___ Non ___
m) s'est livré à des actes d'exploitation sexuelle	Oui ___ Non ___
n) a des problèmes de santé chroniques	Oui ___ Non ___
o) se sent souvent déprimé	Oui ___ Non ___
p) se sent seul ou isolé	Oui ___ Non ___
q) se sent souvent anxieux	Oui ___ Non ___
r) se dispute ou se bat avec la conjointe ou partenaire	Oui ___ Non ___
s) se dispute ou se bat avec la famille et les amis	Oui ___ Non ___
t) a des problèmes de relation avec ses enfants	Oui ___ Non ___

11. Comportement ou attitudes manifestés au début du programme:

i)	physiquement agressif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
ii)	verbalement agressif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
iii)	bruyant et insupportable	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
iv)	tranquille et replié sur soi	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
v)	craintif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
vi)	en colère, anxieux	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
vii)	attitude de déni	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
viii)	coopératif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
ix)	loquace et ouvertement honnête	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
x)	amical et sociable	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
xi)	curieux et réceptif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
xii)	flexible et tolérant	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___

E. EN ACTIVITÉS DE TRAITEMENT

1. Nombre d'heures totales de participation aux sessions de thérapie de groupe _____
2. Nombre d'heures totales de counseling individuel _____
3. Nombre d'heures totales de participation aux réunions des AA (ou autres réunions de groupe d'entraide) _____
4. Nombre d'heures totales de participation aux sessions éducatives _____
5. Nombre d'heures totales de participation aux sessions d'apprentissage de compétences _____

F. LE CONGÉ

Voir le formulaire TARS d'admission et de sortie

G. ÉVALUATION A LA SORTIE

1. Statut à la sortie:
   a) a terminé le programme
   b) a abandonné le programme
   c) problème médical
   d) manque d'assiduité
   e) usage de drogues
2. Comportement ou attitudes à la fin du programme :

i)	physiquement agressif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
ii)	verbalement agressif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
iii)	bruyant et insupportable	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
iv)	tranquille et replié sur soi	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
v)	craintif	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
vi)	en colère, anxieux	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___
vii)	attitude de déni	Jamais ___	Parfois ___	Oui ___

viii) coopératif — Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
ix) loquace et ouvertement honnête — Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
x) amical et sociable — Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
xi) curieux et réceptif — Jamais ___ Parfois ___ Oui ___
xii) flexible et tolérant — Jamais ___ Parfois ___ Oui ___

6. Plan de fin de programme:
   a) demeurer dans l'établissement — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
   b) être transféré dans un autre établissement — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
   c) mis en liberté conditionnelle et — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - retourne dans sa famille — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - suit un programme de soutien ou de rétablissement — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - retourne au travail — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - à l'école — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - va dans un autre centre de traitement — Oui ___ Peut-être ___ Non ___
      - autre: _____
      - inconnu — Oui ___ Peut-être ___ Non ___

FORMULAIRE TARS D'ADMISSION OU DE SORTIE

*Cas no: _____ *Date d'admission: _____ Admis à _____
*Nom: _____ * Prénoms: _____
Connu sous le nom de: _____ * Date de naissance: _____
Rue: _____
Ville: _____
Prov.: _____ Code postal: _____
*Sexe: ___ * dans la réserve: _____ Téléphone: _____
NAS : _____ NAM: _____ État civil: _____
Sous traitement: _____ Type de famille: _____
Nom de la bande: Statut/traité: _____

Proche parent: _____ Relation: _____
Adresse: _____ Téléphone: _____

*Traitement les deux dernières années? _____ * Scolarité _____ Emplacement: _____
* Source de recommadation: _____ * Statut juridique: _____
* Source de revenus: _____ * Emploi _____
Occupation habituelle: _____ Langue: _____
Conseiller: _____ Rempli par: _____

DROGUES UTILISÉES

_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____

FORMULAIRE DE FIN DE PROGRAMME

* Cas no: _____ * Date de la sortie: _____

Nom: _____ Prénoms: _____
Connu sous le nom de: _____ Date de naissance: _____
Adresse: _____ Dated'admission: _____

Sexe: _____ dans la réserve: _____ Téléphone: _____
NAS: _____ Méd. no: _____ État civil: _____

*Raison de quitter le programme:
Nouvelle date : _____ Orienté vers: _____
Nom de la personne à contacter: _____
Évaluation adressée: _____

Projets du client: _____
Adresse prévue: _____

Date du suivi: _____

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

Questionnaire concernant la satisfaction du client

1. Nom (facultatif): _____ 2. Date: _____

3. Qu'avez-vous le plus aimé de votre participation au programme?

_____
_____
_____
_____

4. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé de votre participation au programme?

_____
_____
_____
_____

5. Encerclez les adjectifs qui décrivent comment vous vous sentiez au début de votre participation au programme :

enthousiaste	effrayé	plein d'ardeur
anxieux	heureux	incertain
déprimé	calme	en colère
hésitant	détendu	réceptif
respecté	confiant	méfiant
triste	plein d'espoir	malheureux

Quels autres sentiments éprouviez-vous? _____
_____

6. Encerclez les adjectifs qui décrivent comment vous vous sentiez après deux semaines de participation au programme :

enthousiaste	effrayé	plein d'ardeur
anxieux	heureux	incertain
déprimé	calme	en colère
hésitant	détendu	réceptif
respecté	confiant	méfiant
triste	plein d'espoir	malheureux

Quels autres sentiments éprouviez-vous? _____
_____

7. Votre instructeur ou conseiller vous fournira une liste des différentes sessions du programme (c.-à-d. principes et valeurs traditionnels, effets physiologiques de l'alcool, loisirs thérapeutiques, cercle de la parole, gestion du stress, counseling individuel, session au sujet des Aînés, histoire autochtone). Évaluez chacune de ces sessions en indiquant comment vous les avez aimées.

   Indiquez pourquoi vous les avez aimées ou pas aimées.

a)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

b)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

c)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

d)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

e)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

f)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

g)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

h)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

i)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

j)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____
_____

k)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____
_____

l)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____
_____

m)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

n)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

o)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

p)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

q)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

r)_____

1. Beaucoup aimé ___
2. Un peu aimé ___
3. Neutre ___
4. Pas aimé ___
5. Vraiment détesté ___

Pourquoi j'ai aimé? (Cochez autant de réponses que nécessaire) :

1. C'était agréable ___
2. C'était intéressant ___
3. M'a changé ___
4. M'a aidé à comprendre ___

Si vous n'avez pas aimé, dites pourquoi? _____

_____

8. Énumérez quelques sujets discutés ou vidéos visionnées lors de la session d'information de groupe ou des sessions de travail de groupe. Indiquez les sujets dont vous vous souvenez et écrivez ce dont vous vous souvenez.

	Ce dont je me souviens ou ce que j'ai appris :
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	

9. A votre avis, qu'avez-vous appris au cours de votre participation à ce programme?

10. Étiez-vous satisfait des activités et des services que vous avez reçus?
    1. très satisfait ____
    2. plutôt satisfait ____
    3. neutre ____
    4. plutôt mécontent ____

5. très mécontent _____

Pourquoi?_____
_____

11. Encerclez les adjectifs qui décrivent comment vous vous sentez maintenant qu'est terminé le programme:

enthousiaste	effrayé	plein d'ardeur
anxieux	heureux	incertain
déprimé	calme	en colère
hésitant	détendu	réceptif
respecté	confiant	méfiant
triste	plein d'espoir	malheureux

Quels autres sentiments éprouvez-vous?_____
_____

12. Aimeriez vous participer de nouveau à ce type de programme?

1. Oui _____ 2. Peut-être _____ 3. Non _____

13. Recommanderiez-vous à d'autres détenus de participer à ce programme?

1. Oui _____ 2. Peut-être _____ 3. Non _____

14. Quelles suggestions pourriez-vous faire pour améliorer ce programme?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

15. Mon conseiller personnel était:

a) _____très utiles
b) _____plutôt utiles
c) _____neutres
d) _____plutôt nuisibles
e) _____très nuisibles

16. Les autres employés étaient :

a) _____très utile
b) _____plutôt utile
c) _____neutre
d) _____plutôt nuisible
e) _____très nuisible

Autres commentaires le cas échéant:

17. Les employés auraient pu être plus utiles s'ils .....

18. Ce que j'ai trouvé le plus utile en ce qui concerne les employés était .....

19. Ce que j'ai trouvé le plus nuisible venant des employés était ...

20. Autres commentaires :

PROGRAMME DE PRÉTRAITEMENT DES DÉTENUS AUTOCHTONES TOXICOMANES

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LA SATISFACTION À L'ÉGARD DU PROGRAMME

(A faire remplir par le personnel de l'établissement*)

Les responsables du programme de prétraitement des détenus autochtones toxicomanes aimeraient connaître vos commentaires au sujet du programme et de sa capacité à répondre aux besoins des détenus autochtones. Vos commentaires resteront confidentiels. Il n'est pas nécessaire d'inscrire votre nom sur ce questionnaire.

1. Avez-vous recommandé quelqu'un pour participer à ce programme?

   Non _____ Oui _____ Si "oui", quand _____

2. En quoi consiste ce programme? Quels sont ses objectifs?

   _____
   _____
   _____
   _____

3. Quels types de gens pourraient à votre avis bénéficier de ce programme de traitement?

   _____
   _____
   _____
   _____

4. Qu'est-ce que ce programme apporte aux personnes qui y participent?

   _____
   _____
   _____
   _____

5. Pensez-vous que les clients qui participent au programme sont bien traités et traités avec respect?

   Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____

   Expliquez:

   _____
   _____

---

* Pourrait comprendre des personnes telles que l'AGC, l'agent de liaison auprès des autochtones, le sous-directeur, le psychologue de l'établissement, etc.

6. Aimez-vous l'approche et les principes directeurs de ce programme?
   Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
   Expliquez:

   _____
   _____

7. Aimez-vous les activités culturelles et traditions autochtones intégrées au programme?
   Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
   Expliquez:

   _____
   _____

8. Etes-vous satisfait des procédures et du processus d'orientation vers le programme?
   Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
   Expliquez:

   _____
   _____

9. Savez-vous comment vous y prendre pour recommander quelqu'un à participer au programme? Qu'est-ce qui pourrait vous aider?

   _____
   _____
   _____
   _____

10. Etes-vous satisfait des types de traitement et d'activités de counseling que reçoivent les clients?
    Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
    Expliquez:

    _____
    _____

11. Etes-vous satisfait de la mesure dans laquelle le secteur correctionnel participe au programme?
    Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
    Expliquez:

    _____
    _____

12. Etes-vous satisfait des renseignements et des commentaires sur l'évolution du client que les responsables du programme transmettent à l'agent qui a fait la recommandation?
Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____

13. Pensez-vous que le programme répond de manière satisfaisante aux besoins des clients dont la participation a été recommandée?
Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____

14. Pensez-vous que les conseillers du programme offrent de bons services?
Oui, très bien _____ Oui, plutôt _____ Non _____
Expliquez:

_____
_____

15. a) Connaissez-vous des personnes que vous aimeriez recommander pour qu'elles participent au programme?
Non_____ Oui _____ Si oui, combien _____

b) Suivront-elles un traitement dans le cadre du programme?
Oui _____ Non _____
Si non, pourquoi?

_____
_____
_____

16. Existe-t-il des types de personnes ou de problèmes que vous aimeriez recommander, <u>mais ne le pouvez pas</u> parce que le programme ne fournit pas de traitement pour ces personnes? Si c'est le cas, de quels types de personnes ou de problèmes s'agit-il?

_____
_____
_____
_____

17. Qu'aimez-vous le plus dans ce programme?

18. Que n'aimez-vous pas dans ce programme?

19. Quelles recommandations feriez-vous au sujet de ce programme?